

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 25 DÉCEMBRE, 1896

No 17

2291... ABONNÉS RÉGULIERS... 2291

Ça et là.

Association des Commis-Voyageurs L'Association des Commis Voyageurs du Dominion continue à progresser. Le 22e rapport annuel des Directeurs montre un état des plus satisfaisants. Les résultats de l'année sont excellents au point de vue financier. Le revenu de l'année a été de \$34,856.52 contre une dépense totale de \$26,388.65, laissant un surplus net de \$8,467.87 pour l'exercice. Avec les excédents des années précédentes des recettes sur les dépenses, le surplus total de l'Association s'élève maintenant à \$149,595.64.

Les dépenses de l'année se divisent comme suit \$1,612.15 pour les frais généraux et \$21,746.50 pour les parts bénéficiaires payées soit aux héritiers des membres décédés, soit aux membres ayant droit à des indemnités d'après les statuts de l'Association.

Une somme de \$20,050 a été payée aux héritiers de 21 membres décédés.

Le nombre des membres reçus dans l'Association pendant l'année a été de 330, ce qui porte à 2,712 le chiffre des membres actuels.

Nous félicitons les directeurs et l'Association tout entière de sa prospérité toujours croissante; les résultats acquis témoignent de la puissance de cette Association à laquelle tous les commis voyageurs du Canada sans exception voudront appartenir avant qu'elle ait à fêter ses noces d'argent.

Après les fêtes Vous êtes marchand et vous comptez sur les fêtes pour faire de belles recettes. Vous avez raison; mais souvenez-vous du vieux proverbe: aide-toi, le ciel t'aidera.

Pendant les fêtes de Noël et du

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES,
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00
Canada et États-Unis, un an 1.50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du jour al.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit:

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada

Jour de l'An, changez tous les jours l'apparence de vos vitrines. Donnez à votre étalage les formes les plus variées, voire même les plus originales; disposez les avec goût tous les jours, avec art même, si vous en êtes capable. Variez vos effets, faites aujourd'hui l'opposé de ce que vous avez fait hier et demain vous changerez encore les dispositions de vos vitrines.

Rien n'attire l'œil du passant comme la variété dans la disposition, le choix et le nombre des articles exposés, à sa vue. Ne commettez pas la faute de n'offrir à ses regards qu'un seul genre de marchandises, il peut n'en avoir pas besoin et passera sans s'arrêter. Si, au contraire, votre vitrine présente à ses yeux dix, vingt, trente articles différents, il est difficile de croire que l'un d'eux au moins ne l'intéressera pas.

Le tout est de lui faire franchir le seuil de votre porte; dès que l'acheteur a pénétré dans votre magasin, c'est à vous d'exercer vos qualités de vendeur en dégarnissant votre magasin et en garnissant votre caisse.

N'oubliez pas que des marchandises défraîchies, détériorées, mal em-

ballées n'ont jamais attiré l'acheteur; elles ont, au contraire, pour effet invariable de l'éloigner.

Souvenez vous que pour les fêtes votre magasin doit avoir un air de fête.

Sous le titre "L'Union des Employés" un nouveau journal, organe des employés, devant s'occuper de commerce, finance et industrie et faire des incursions dans le domaine du service civil.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau-né qui, à en juger d'après nombre de phrases éparses dans son premier numéro, doit le jour à la concentration qui s'est faite parmi les commis sur la question de la fermeture à huit heures.

Nos commis ne sont point ingrats car ils paient un large tribut d'éloges reconnaissants à ceux qui les ont particulièrement encouragés dans la lutte qu'ils ont entreprise pour la fermeture à bonne heure.

Nous croyons devoir détacher de la profession de foi de notre nouveau confrère les deux paragraphes suivants:

"La part que nos promoteurs ont prise dans la lutte que les commis-marchands ont eu à soutenir pour le bien-être de leurs familles, l'instruction et la moralité de la jeunesse, c'est-à-dire la fermeture à bonne heure, nous fait grand plaisir de continuer les revendications justes et raisonnables de ces malheureux, qu'il est à juste titre par un des éditeurs, d'esclave blanc. C'est dire que nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui voudront bien traiter cette importante question; mais l'expérience nous ayant démontré que dans la chaleur de la discussion il peut y avoir des excès de langage, tout écrit devra porter un nom et sera réservé de plus d'éliminer tout ce qui pourrait amoindrir la dignité et le calme avec lequel nous entendons conduire telle polémique.

"Les correspondants adversaires de cette sage mesure, seront traités de la même manière et nous nous ferons un

devoir de mettre devant les yeux du public et de nos gouvernants les deux côtés de la question, de la façon la plus loyale."

Nous ne doutons pas que notre confrère tienne promesse et qu'il examine avec justice et équité et dans son entier la question de fermeture à bonne heure, comme toutes celles d'ailleurs qui intéressent toute la classe si sympathique des employés.

Le *Bulletin commercial*, de Bruxelles, reproduit, sous les réserves habituelles, les renseignements ci après, extraits d'un article publié récemment par le *Rio News*, de Rio de Janeiro.

Les affaires au Brésil, dit le journal en question, sont actuellement dans une situation qui ne pourrait guère s'aggraver sans porter une sérieuse atteinte au crédit national. Il serait, en effet, puéril de nier que le Brésil traverse en ce moment une crise très intense, sinon la plus forte que le pays ait subie depuis de nombreuses années. On affirme même que les tribunaux de Rio ont reçu plus de trois cents requêtes pour rendre des déclarations d'insolvabilité, mais que les juges hésitent à entamer l'action, de crainte d'occasionner une panique.

Depuis quelque temps déjà, les créanciers étrangers ont été obligés d'accorder des délais pour le paiement des traites, afin d'assister les négociants embarrassés, et il est certain que l'on a encore dû avoir recours à d'autres moyens pour éviter de nombreuses faillites. Malheureusement, toutes ces mesures n'ont servi qu'à retarder un peu la crise.

Les retards considérables que subit la livraison des marchandises dans les localités de l'intérieur, à cause surtout de la mauvaise organisation de certains chemins de fer, les difficultés que présentent les recouvrements des créances, l'augmentation énorme des droits d'entrée sur certains articles, qui a eu pour conséquence d'immobiliser d'importants capitaux pour dédouaner des marchandises dont la vente est actuellement très restreinte, l'augmentation constante des loyers, des impôts et du coût de l'existence et, finalement, l'annonce d'une nouvelle augmentation des droits d'entrée et des taxes, sont les principaux facteurs qui ont contribué à précipiter la crise.

D'autre part, on lisait dernièrement dans le *Bradstreet's*, de New-

York, que l'état des finances du Brésil s'empire de plus en plus. En une semaine, le change sur Londres ou plutôt la prime sur l'or a atteint le plus haut point enregistré jusqu'ici et, d'un autre côté, par suite du manque de sécurité, les affaires sont complètement dans le marasme.

Le journal américain estime que la crise arrivera bientôt à l'état aigu. Parmi les divers moyens proposés dans ces derniers temps pour remédier à la situation, figurait une proposition tendant à l'adoption d'un moratorium (suspension de toutes les dettes) pendant une période de six mois.

On se rappelle que c'était également le moyen préconisé dans la République Argentine lors de la crise de 1890 et il paraît que les conséquences désastreuses que son adoption a eues dans ce dernier pays ont fait reculer le Parlement brésilien, qui prévoyait qu'une semblable mesure serait la ruine du crédit public et privé de la nation.

Un autre projet consiste à augmenter la circulation du papier-monnaie, qui s'élève déjà actuellement à 691 millions de milreis (nominalement 365 millions de dollars) dont 340 millions de milreis sont des billets du gouvernement. Cette monnaie est actuellement dépréciée au point que sa valeur en or n'est plus que d'environ le tiers de sa valeur nominale, et il est à prévoir que la baisse serait encore plus forte si l'on émettait de nouveaux billets.

Il est également question que les obligations gouvernementales déposées au Trésor pour la garantie de la circulation des banques soient dorénavant affectées à la garantie de la dette extérieure du pays. Cette dernière mesure semble évidemment proposée dans le but d'obtenir de nouveaux emprunts à l'étranger, mais, étant donné l'état des finances du pays et en supposant que le gouvernement brésilien réussisse à contracter un nouvel emprunt en Europe, ce moyen ne constituerait, en somme, qu'un palliatif temporaire.

Dans l'état actuel des choses, la solution la plus probable est que le Brésil proposera à ses créanciers un arrangement dans le genre de celui qu'ont dû accepter les porteurs de bons argentins et, dans ce cas, ce sont les places de Londres et de Paris, où sont détenus la majeure partie des bons de la dette extérieure du Brésil, qui auront probablement le plus à souffrir de l'arrangement à intervenir.

ENCOURAGEMENTS A L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous extrayons du rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation de 1896 (deuxième session), l'appendice B relatif à l'aide accordée aux fabricants par les gouvernements en Australasie et au Danemark pour encourager l'exportation des produits de la laiterie; cet appendice est signé du commissaire d'agriculture et de laiterie M. J. W. Robertson :

Le professeur Fjord, de Copenhague, commença en 1885-86 des expériences de réfrigération dans le but de découvrir les meilleures méthodes à adopter en vue de conserver le beurre du Danemark destiné aux marchés anglais, au moyen de compartiments frigorifiques.

Danemark.—On fit des comparaisons entre les qualités de divers échantillons de beurre faits de la même manière, mais conservé, dans un cas, dans des chambres refroidies à des températures variant de 35 à 43 degrés Fahr., et, dans l'autre cas, dans des caves ordinaires à une température de 59 degrés Fahr. Après avoir gardé ce beurre durant une période de 30 à 38 jours, on en a comparé les qualités d'abord à Copenhague, et ensuite à Newcastle et Londres, Angleterre. L'examen établit que le beurre conservé dans des chambres refroidies, mis en regard du beurre gardé dans des caves ordinaires, fut dans

119 cas, meilleur ;
5 cas, égal, et
1 cas, inférieur.

Exportation.—En 1885, la quantité de beurre exporté du Danemark en Angleterre a été de 42,289,632 livres; en 1895, la quantité en a été de 130,230,240 livres.

AUSTRALASIE

Victoria.—Durant une période de six ans, le gouvernement de la colonie de Victoria a payé des bonis pour le beurre exporté hors des colonies Australasiennes. Le montant du boni était basé sur le prix auquel le beurre se vendait en Angleterre. Le boni était d'un denier par livre pour le beurre vendu entre sept et huit deniers; deux deniers par livre pour le beurre vendu dix et onze deniers, et trois deniers par livre pour le beurre vendu un schelling et plus.

Subside du gouvernement.—En 1892-93, la somme portée au budget de cette colonie pour les fins des bonis à payer pour les produits de la lai-

terie et les fruits exportés sur les marchés étrangers, laquelle somme devait être dépensée sous le régime de règlements à être approuvés par le gouverneur en conseil, a été de £40,000, ou près de \$200,000.

Bonis accordés par le gouvernement. — Dans la colonie de Victoria, le gouvernement a aussi donné de l'aide sous forme de bonis pour l'érection de fromageries et de beurreries, durant une période de six années, depuis le 30 juin 1889 à 1895. Durant ces six années, il a été payé en bonis une somme de \$51,919 à 42 fromageries, et une somme de \$95,170 à 124 beurreries. Les bonis ne furent accordés que pour une période spécifique de six ans.

Dans plusieurs des colonies de l'Australasie, le gouvernement emploie des classificateurs pour classer le beurre aux points d'expédition.

Dépenses du gouvernement pour les fins des entrepôts frigorifiques. — Dans la colonie de Victoria, en 1894, on a payé à la corporation de Melbourne, pour emmagasiner le beurre et le congeler, \$97.81. Le gouvernement a accordé gratis droit d'emmagasinage durant trois mois dans les établissements frigorifiques du gouvernement dans le port de Newport. A même les fonds votés pour promouvoir l'exportation des produits de la laiterie, etc., le gouvernement s'est chargé de tous les frais de réception et d'emmagasinage du beurre destiné à l'exportation, ainsi que des frais d'opération des machines frigorifiques. En 1894-95, l'octroi a été de \$48,667.

Nouvelle-Zélande. — Le gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Zélande se charge des frais de refroidissement du beurre et du fromage à certains ports où l'on a érigé des compartiments pour l'application du froid à ces produits. Durant l'année 1895, il en a coûté au gouvernement £5,000 sterling sous ce chef, ce qui représente environ un demi-centin par livre de beurre.

LES GOUVERNEMENTS DANS LE RÔLE D'AGENTS EXPÉDITEURS

Dans plusieurs des colonies, le gouvernement a agi comme agent expéditeur.

A Victoria. — Dans ce rôle d'agent expéditeur, le gouvernement se faisait payer 2½ centins par livre depuis le point primitif d'expédition jusqu'aux magasins de Londres, Angleterre.

Dans l'Australie Occidentale. — Le gouvernement a pris sous son contrôle des consignations de beurre et

s'est arrangé avec les compagnies de paquebots pour les transporter dans des compartiments frigorifiques à raison de 1½ centin par livre.

Services d'experts. — Un expert spécial du commerce ou agent des produits de la laiterie est employé pour surveiller le placement des produits danois sur les marchés de la Grande-Bretagne, dans le but de poursuivre les marchands qui vendent des produits venant d'autres pays en les marquant comme "danois," et, par le moyen des canaux officiels du Danemark, de suggérer toute méthode qui pourrait être adoptée afin d'amener les produits danois à obtenir les plus hauts rangs et prix possibles sur les marchés anglais.

A différents temps et pour diverses périodes, les gouvernements des colonies de la Nouvelle Zélande et de Victoria ont aussi employé un expert spécial.

Total collectif de l'exportation du beurre d'Australasie. — La quantité totale du beurre importé des colonies australasiennes en Angleterre, en 1890, a été de 4,535,776 livres.

En 1895, elle a été de 35,083,664 livres.

BEURRE CANADIEN IMPORTÉ PAR L'ANGLETERRE

La quantité de beurre canadien importé en Angleterre durant l'année civile 1895 a été de 4,362,288 livres.

LES

TARIFS DES CHEMINS DE FER

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes fait l'écho des plaintes d'un de nos abonnés, de Verchères, sur le tarif adopté pour les petits paquets, par le chemin de fer Montréal et Sorel, et nous demandions que le gouvernement imposât à toutes les compagnies un tarif uniforme pour le transport des dits paquets. Ce que nous demandions existe dans d'autres pays; certains d'entre eux ont adopté une combinaison qui serait vue avec faveur au Canada, non seulement par le commerce, mais aussi par les particuliers, c'est le service des paquets postaux.

Il n'y aurait qu'à faire exactement pour l'intérieur du Canada ce qui se pratique d'ailleurs déjà pour les échanges directs entre le Canada et un certain nombre de pays d'outre-mer. Ainsi, à Verchères, n'importe qui peut mettre à la poste un paquet ne pesant qu'une livre et ce paquet se rendra à Hong-Kong ou à

Shanghai pour 16 cents; dans le Royaume-Uni pour le même prix; à Terre-Neuve pour 15 cents, au Japon pour 20 cents; dans la Nouvelle-Galles du Sud pour 24 cents; mais si, par malheur, le même expéditeur remet au chemin de fer de Montréal et Sorel un paquet de même poids à destination de Montréal, il lui en coûtera 60 cents.

Pour le même prix de 60 cents n'importe qui peut envoyer de n'importe quel point du Canada un paquet de 4 lbs au Royaume-Uni, à Terre-Neuve, à Hong Kong ou Shanghai; de 3 lbs au Japon, aux Iles Hawai, à l'île Ste-Lucie, aux Iles sous le Vent, à la Jamaïque, aux Iles Barbades ou à la Guyane anglaise.

Il nous semble superflu d'ajouter que si un paquet d'une livre peut au tarif ci-dessus de 16 cents, partir de Halifax, traverser tout le Canada par chemin de fer et l'Océan Pacifique par navire à vapeur pour parvenir à son destinataire à Shanghai ou Hong Kong, il va de soi qu'il devrait parvenir pour le même prix au plus à une distance de 24 milles, soit celle de Verchères à Montréal.

Mais on ne peut compter sur le bon vouloir des Compagnies de chemin de fer pour ramener leurs tarifs quels qu'ils soient à un taux raisonnable; elles recherchent tout d'abord leurs avantages; en tirent tant qu'elles peuvent des gouvernements, des municipalités et des particuliers, puis quand elles ont obtenu tout ce qu'elles souhaitent, elles taillent et retaillent le bon public au point de rendre les transactions quelquefois impossibles. Nous avons la certitude qu'à l'aide de tarifs excessifs les Compagnies de chemins de fer n'atteignent pas les résultats auxquels elles devraient arriver; il est évident que là où elles reçoivent un paquet de 60 cents, elles en recevraient dix, vingt même à un taux de 20 ou 25 cents et la différence se fait sentir dans leurs recettes. Les actionnaires y perdent et le public n'a pas les commodités et les facilités auxquelles il a droit après s'être seigné des quatre membres pour payer les taxes qui ont servi à donner des subventions aux chemins de fer.

Le public n'a qu'une ressource, celle de faire entendre ses plaintes mais l'Etat, a des pouvoirs et des moyens d'action; son rôle n'est pas seulement de demander de l'argent aux contribuables, il a pour mission de défendre leurs intérêts, c'est sa principale raison d'être, et c'est pour cela qu'il perçoit des taxes.

Espérons qu'il ne tardera pas à se le rappeler.

Les plaintes contre les compagnies de chemins de fer deviennent générales, les différentes chambres de commerce s'émeuvent de leurs exigences de plus en plus grandes et dernièrement encore elles se sont récriées en vain contre la mise en force des tarifs d'hiver avant le temps habituel.

Nous recevons aujourd'hui même le rapport du comité permanent de l'Agriculture et de la Colonisation (2e session de 1896). Ce livre bleu imprimé par ordre du Parlement n'est pas tendre pour les compagnies de chemins de fer, car il les accuse formellement de contribuer à diminuer la valeur des produits agricoles destinés à l'exportation.

Nous citons sans rien changer :

TAUX DIFFÉRENTIELS DES CHEMINS DE FER

Sans prétendre présenter des données exactes comme base de la conclusion à laquelle il arrive, mais en s'appuyant sur les faits que l'on admet d'une manière générale, votre comité n'hésite pas un instant à dire que les grandes voies ferrées du Canada ont divers taux différentiels de fret qui tous pèsent lourdement sur les classes agricoles. Il y a en premier lieu une différence en faveur des produits étrangers au détriment des produits canadiens, au sujet de laquelle les compagnies disent comme excuse que ce n'est qu'en transportant à des taux réduits les produits américains qu'elles peuvent compter sur une part du trafic du grand Ouest américain. Il peut en être ainsi, mais l'effet produit n'en est pas moins une injustice pour les fermiers canadiens et pour les intérêts du pays, parce que le résultat est que le fermier américain peut obtenir un meilleur prix pour sa récolte de même nature que celle du fermier canadien qui demeure de ce côté-ci de la frontière. Ce système est surtout injuste quand il est maintenu en opération par des compagnies de chemins de fer dont les voies ont été construites pour une large part au moyen de fonds fournis par les Canadiens. De plus il y a aussi différence entre certaines localités et c'est un fait connu que, lorsqu'il s'agit de transporter les effets entre des points locaux où n'existe pas de concurrence de trafic, les frais de transport sont du double, voire même du triple de ce qu'ils sont si le transport des mêmes effets sur une distance doubles l'effectue sur un parcours dont les points terminis sont soumis à la concurrence.

Enfin, il y a différence par rapport aux individus, surtout entre les gros commerçants et leurs compétiteurs plus humbles. Il y a aussi beaucoup de plaintes relativement au poids fiotif que l'on impose au jeune bétail transporté des provinces de l'est vers le Manitoba et le Nord-Ouest, ce qui rend impossible au fermier de l'ouest d'améliorer son troupeau en achetant dans l'est de jeunes animaux de race. C'est là un point de grande importance pratique, car il constitue un obstacle presque absolu à l'amélioration du bétail dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et retarde d'autant la mise en opération de cette agriculture mixte que l'on croit être si

essentielle à la prospérité de cette partie du Canada. En dépit de ce résultat une perte considérable pour les expéditeurs de denrées en vrac, dont une forte partie expédiée est inutile et par conséquent ne rapporte pas de produit, bien qu'il ait fallu en payer les frais de transport. Il est vrai que les entrepreneurs de transport ne sont pas responsables de cet inconvénient, mais il ne faut pas moins en tenir compte comme d'un facteur important quand on fait des efforts pour arriver à un remède de nature à améliorer la condition du fermier.

Cette citation est un fort plaidoyer contre la façon dont sont établis et appliqués les tarifs par les diverses compagnies de chemins de fer. Il est temps d'apporter des remèdes énergiques à un état de choses qui compromet gravement les intérêts de notre population agricole, la plus nombreuse comme la plus digne de l'attention des pouvoirs publics.

NOTES PRATIQUES SUR LA CULTURE DE LA TRUITE

PAR LE PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE ET INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PÊCHERIES DU CANADA.

La pisciculture embrasse des méthodes et des opérations très différentes les unes des autres et qui dépendent des espèces particulières de poissons que l'on veut propager artificiellement. Les opérations qui conviennent pour la truite, ne sont pas applicables au poisson blanc, à la perche et à l'achigan des lacs : bien plus, les modes adoptés pour dépouiller les poissons reproducteurs de leur frai et faire éclore les alevins sont tout à fait différents de ceux à suivre pour élever et engraisser le poisson plus avancé en maturité.

Comme plusieurs personnes enthousiastes, manifestent dans différentes provinces, le désir de faire de la pisciculture pour elles-mêmes, et pour seconder les efforts que le département des pêcheries déploie, à récupérer certaines eaux du Canada, quelques courtes notes, d'une nature simple et pratique, peuvent avoir ici leur opportunité.

Le département a reçu récemment de nombreuses demandes de renseignements, et c'est suivant le désir du ministre de la marine et des pêcheries, l'honorable John Costigan, que j'ai préparé ces notes.

La chose essentielle à faire pour la couvée de la truite et du saumon, dont les œufs sont comparativement gros et lourds, c'est de disposer ces œufs dans des auge perforées peu profondes sur lesquelles passe une

eau fraîche et pure pendant la période d'incubation. Si les œufs sont répandus de façon à ne pas trop presser les uns sur les autres, et si on les tient à l'abri de la gelée, d'une lumière excessive, d'influences chimiques ou d'autres influences délétères, la couvée artificielle peut s'accomplir avec facilité. Il y a plus d'une trentaine d'années, le commissaire des pêcheries d'Irlande a fait éclore une certaine quantité de saumons par un simple appareil incubateur placé dans son bureau de la douane, à Dublin — preuve que les obstacles ne sont pas graves.

Avant de commencer des opérations piscicoles dans le but d'empoissonner une rivière ou un lac, il est nécessaire de s'assurer tout d'abord que les eaux sont bonnes. Souvent il arrive que certaines eaux qui abondaient naguère en truite, subissent pendant l'épuisement, des changements qui les privent des éléments favorables qu'elles possédaient. Quelques truites adultes venues d'autres eaux pourraient, en une seule saison, nous en donner des nouvelles. Si elles survivent et prospèrent, pas de crainte quant au succès. Cette donnée est spécialement nécessaire dans le cas d'étangs artificiels, ou d'eaux qu'il s'agit d'empoissonner pour la première fois. Dans des conditions réellement défavorables la truite mouchetée vivra sans doute, mais pas en bonne santé, et elle ne sera pas vigoureuse. Elle survivra même dans une eau stagnante peu profonde, mais des conditions très différentes sont nécessaires pour cultiver la truite avec succès.

Si l'on veut élever de la truite, il faut s'assurer de reproducteurs avant que la période de clôture ne commence et les retenir dans un étang jusqu'à ce qu'ils soient prêts à frayer ; autrement on n'en pourrait avoir qu'en obtenant du ministre de la marine et des pêcheries un permis dont les conditions sont très rigoureuses. La truite donne des œufs à l'âge de deux ans, mais comme le nombre en est petit et qu'ils sont moins forts que ceux de poissons plus vieux, il est préférable de choisir des femelles qui n'aient pas moins de quatre ni plus de douze ans. En outre, plus grosse est la femelle, plus considérable est le nombre des œufs qu'elle produit : la moyenne en est d'à peu près 900 par livre de poids de la femelle, et les œufs eux-mêmes sont plus gros. Un saumon produit des œufs d'un tiers au moins plus gros que ceux d'un saumoneau, et on a remarqué que les alevins sortis de gros œufs sont plus beaux, plus vigoureux, et de

croissance plus rapide que ceux qui sont sortis de petits œufs. Il en est de même pour la truite. Le temps de la fraie couvre une longue période, et depuis la fin de l'automne jusqu'au printemps on trouve des femelles chargées d'œufs parvenus à maturité. Inutile de décrire le mode de capturer les reproducteurs, quoique la drainette à mailles de 1 pouce soit très bonne. Cependant la seine étant un engin extrêmement destructeur, est généralement prohibé dans les eaux canadiennes, et il ne faut pas oublier que la loi défend, interdit expressément le barrage des petits cours d'eau fréquentés par la truite et autres poissons.

Le nombre nécessaire de truites reproductrices ayant été obtenu et enfermé dans un petit étang tout préparé pour la fraie artificielle, il est nécessaire que deux aides au moins, prennent part au travail, l'un pour dépouiller le poisson, l'autre pour le prendre dans un rets et passer les vaisseaux, etc., à l'opérateur. Genoux en terre, celui-ci prend fermement mais délicatement de la main gauche, un poisson par la queue, le sort du rets et appuie pendant un moment la tête sur une serviette; puis, passant légèrement sa main droite vers la gorge, il le saisit avec le pouce et l'index sous les ailerons, et presse des trois autres doigts de la main droite sur la branchie de droite. Il presse le dos du poisson contre sa poitrine et en courbe la queue en arrière et en avant. Si le poisson est mur pour la fraie les œufs parvenus à maturité en sortiront en un flux continu; l'aide complète l'opération en pressant doucement sur le ventre du poisson et en passant la main de la tête à la queue pour en chasser les œufs qui ne seraient pas encore sortis. Les œufs ne doivent pas tomber de haut, en sorte que l'aide doit tenir ou placer à la gauche de l'opérateur le plat peu profond destiné à recevoir les œufs. Inutile d'employer la force. Si les œufs refusent de sortir, c'est probablement parce qu'ils ne sont pas tout à fait mûrs, et un peu de patience le prouvera. Quelques poissons refusent, pendant une minute ou deux, de céder leur frai, et les vieux fraient sont toujours moins abondamment que les jeunes. Quelques manipulateurs enveloppent le poisson dans une serviette, tout en laissant le museau et l'arrière libres; d'autres tiennent la tête ou les épaules du poisson de la main gauche, et de la main droite saisissent le dessous du corps, tenant la queue bas et pressant légèrement avec le pouce droit. Il y a des désavantages dans

ces manières d'opérer, mais dans toutes, patience et précautions sont essentielles. Le poisson ne doit pas être dérangé sans nécessité ni traité rudement, et la fraie peut ainsi être accomplie sans la moindre possibilité de lésion. Un poisson très gros et très fort exige les efforts réunis de deux opérateurs. Lorsque quatre ou cinq femelles ont frayé dans le vaisseau qui contient disons 10,000 œufs, l'aide amène l'un après l'autre deux ou trois mâles prêts à frayer. Chacun d'eux doit être placé tout près des œufs comme ils se trouvent dans le vaisseau, et dès que l'abdomen touche les œufs un flux considérable de laitance crémeuse est violemment déchargé. Il faut tourner le vaisseau à mesure qu'un nouveau mâle est amené, afin que tous les œufs puissent recevoir une parcelle de la laitance. Une légère pression du pouce et de l'index droits, derrière les ailerons de la partie antérieure du corps et plus bas augmentera le flux. La laitance d'un seul mâle suffira pour un nombre extraordinaire d'œufs si les deux sexes sont en pleine condition de frayer, et dans les cas de nécessité on peut en toute confiance employer un seul mâle pour féconder les œufs de cinq ou six femelles; mais quand c'est possible, la première proportion est plus sûre. La vivification ou fertilisation sera secondée en les remuant doucement après la fécondation et en ajoutant une demi-chopine d'eau pour diluer la laitance crémeuse. Quand un plat a été ainsi rempli et remué, on le met de côté et on manipule cinq autres femelles dans un autre plat. Au bout d'une demi-heure on les place dans un vaisseau plus grand, dans un baquet de bois bien propre qu'on met sous un faible courant d'eau nette, afin d'en chasser les impuretés et les excédants de laitance. Les œufs ne paraissent plus mous, et au lieu de se coller ensemble ils sont durs au toucher et se séparent les uns des autres; ils sont très élastiques et soutiennent une grande pression. C'est ainsi que Frank Buckland, le plus célèbre des pisciculteurs anglais, avait mis un poids de cinq livres et six onces sur des œufs de truite avant de pouvoir les écraser. Néanmoins, la pression, surtout sur des œufs fraîchement fertilisés, est très nuisible.

Après avoir été lavés, les œufs doivent être placés sur les auge à incubation. Ces auges consistent en légers cadres de bois carrés sur lesquels est étendue une toile métallique vernie, bien que dans les pisci-

factures de l'Etat on ait trouvé que des auges en zinc perforé, vernies en noir, sont très avantageuses.

Les cinq conditions suivantes sont nécessaires pour qu'une incubation réussisse:

1. Une quantité d'eau régulière et intarissable.

2. Eau d'une température uniforme; celle provenant d'une source à une certaine profondeur du sol est préférable.

3. Exemption de matières sales et de sédiments qui suffoquent les œufs; c'est pourquoi l'eau doit passer par un réservoir pour laisser les sédiments tomber au fond avant de couler sur les auges à incubation.

4. La quantité d'eau désirable est d'environ 100 gallons par heure pour 10,000 œufs. Plus il y a d'eau le mieux c'est, car les œufs aspirent l'eau et ont besoin de l'oxygène que contient l'eau fraîche.

5. Protection contre les débordements au moyen d'un récipient de surabondance placé au-dessus du tuyau d'alimentation. Quoique l'eau de source, par sa température uniforme, sa pureté et d'autres qualités, soit toujours préférable, cependant lorsque l'incubation est arrivée à la phase de l'embryon, l'eau provenant d'un ruisseau ou d'une rivière, fera tout aussi bien.

Les œufs éclosent au bout de 50 à 150 jours, selon la température, la quantité et la rapidité, ainsi que la nature de l'eau. L'eau provenant de strates de pierre calcaire est généralement regardée comme la meilleure, et plus grande est la quantité d'eau plus longtemps l'incubation peut être prolongée. Sans doute la température est un facteur des plus importants, et un changement d'un degré Fahr. de hausse ou de baisse raccourcit ou prolonge de quatre ou cinq jours le procédé de l'incubation. Les œufs de truite, qui éclosent au bout de 50 jours lorsque la température de l'eau est maintenue à 50 degrés Fahr., prendront 100 jours si la température reste à 40 degrés. Les auges à incubation sont placées dans des boîtes de bois ouvertes au-dessus, et on doit ménager un flux d'eau à travers les boîtes de façon à ce que les œufs restent couverts de deux pouces d'eau au moins. Il faut exclure la lumière, afin de décourager les excroissances mollasses. Chaque jour on doit enlever les œufs morts. Lorsque les œufs meurent, ils perdent leur transparence délicate et deviennent d'un blanc de mort, et si on ne les enlève pas, un champignon emplumé les couvre rapidement et se communique aux œufs restés sains. Il est

donc nécessaire de les enlever promptement. S'il faut déplacer les œufs dans l'auge, que cela soit fait délicatement au moyen d'un crayon ou pinceau à poil de chameau. Ils peuvent être balayés doucement dans une cuillère si on désire en enlever quelques-uns de l'auge. Une auge peut être vidée en la levant hors de l'eau et en la renversant adroitement dans un plat. On ne doit jamais toucher de la main les œufs, et on enlève mieux les œufs morts avec des pinces de bois.

Les boîtes à incubation et à élevage ont besoin d'être noircies à l'intérieur. La carbonisation est de beaucoup préférable au vernis noir. La peinture noire doit être évitée. On applique fortement des fers chauds de 20 ou 28 livres sur la surface qu'il s'agit de carboniser. Toutes les boîtes, auges, etc., après carbonisation, vernissage etc., doivent être bien trempées dans l'eau avant de commencer les opérations d'incubation.

Quand les alevins commencent à éclore, ils arrivent en si grands nombres qu'ils faut des réservoirs spéciaux pour les y transférer. Quelques uns des alevins ne peuvent se libérer seuls de la coquille ou capsule de l'œuf et ont besoin d'aide, ce qui se fait au moyen d'un pinceau à poil de chameau. Le petit poisson n'a pas plus de deux heures d'existence qu'il possède assez d'intelligence pour fuir vivement le danger. Il faut une certaine agilité pour le capturer avec une cuillère. Un épervier en gaze fine ou en zinc perforé fera l'affaire.

Les conditions suivantes doivent être observées dans l'élevage des alevins :

1. Il ne faut pas qu'ils soient exposés à beaucoup de lumière.

2. Ils n'ont pas besoin de nourriture avant que le sac de jaune attaché à chaque alevin soit entièrement absorbé.

3. Les empêcher de se réunir en masse, car leur corps étant comme une gelée, ce grouperait occasionnerait suffocation et mort.

4. Couvrir la sortie avec une gaze fine afin d'empêcher la queue et le sac de jaune de quelques-uns des alevins de passer à travers, et quelquefois les repousser doucement de l'endroit de la sortie.

Avant la disparition du jaune, l'alevin de truite pignoche des miettes de pâture, mais il peut être nourri avec du frai dur de poissons plats, de maquereau ou d'autres poissons avec de petits œufs qui aisément répandus parmi les alevins affamés. Le foie et les moules de ro-

chers hachés menus, font une bonne pâture ; mais il faut leur en donner très peu à la fois, car les fragments qui tombent au fond du réservoir, souillent l'eau. Les opinions diffèrent sur les avantages de déposer les alevins dans les grands cours d'eau, ou de les garder jusqu'à l'âge d'un an.

Une petite partie seulement des alevins, peuvent être élevés artificiellement dans les conditions les plus favorables, et leur croissance est toujours arrêtée, comparés à ceux qui sont dans leurs habitacles naturels. La distribution des alevins, peu de temps après leur éclosion et avant que le sac de jaune ait entièrement disparu, possède plusieurs avantages. Dans une expérience bien connue, on a constaté que les alevins qui avaient été distribués de bonne heure avaient atteint en neuf jours, quatre fois la taille de ceux de la même couvée qui avaient été retenus dans les auges d'élevage. Il n'y a pas de doute, non plus, que les alevins d'un an, élevés artificiellement, apprennent à compter sur une protection et une subsistance artificielles, et ne sont pas faits pour affronter les périls des eaux naturelles lorsqu'ils y sont déposés. Cependant, quoique pas plus d'un alevin d'un an sur dix, puisse être élevé, c'est encore un gain considérable sur l'élevage naturel, qui est certainement accompagné de la destruction de 999 sur 1.000 alevins éclos sur les frayères naturelles.

Un alevin de saumon pesant moins de deux grains, il en faut donc près de 250 pour former une once ; ce pendant, en seize mois, il acquiert un poids de 2 onces, et vingt mois plus tard, devenu saumonelle, il se rend à la mer et ne tarde pas à devenir saumoneau de 7 ou 8 livres, c'est-à-dire qu'en trois ou quatre mois il a augmenté de 68 fois son poids, et il peut continuer ainsi jusqu'à ce qu'il atteigne un poids de trente livres—soit un accroissement de 115,000 fois son poids primitif. Par des expériences faites il y a plus de trente ans, feu le duc d'Atholl a clairement établi la proportion de la croissance en fixant un fil de cuivre autour de la queue de trois saumons. Ils descendaient à la mer et pesaient 10, 11½ et 12½ livres. Six mois plus tard ils étaient repris en revenant de l'océan à la rivière, et ils accusaient en poids une étonnante augmentation de 17, 18 et 19 livres.

Les étangs à truite destinés à l'élevage et à l'engraissement devraient être :

1. Pourvus d'une bordure en bois

carbonisé qui vaut bien mieux que des rives de terre baignées par l'eau, 2. Inclinés au nord et abrités du côté de l'est.

3. Pas de plus profonds que de 5 à 8 pieds, ni moins que de 3 pieds aux extrémités. La sortie doit toujours être peu profonde. Mais la truite croîtra d'une manière luxurieuse dans 18 à vingt pieds d'eau, bien qu'elle devienne capable de se soustraire à tout contrôle—ce qui est au détriment de la pisciculture.

4. Abrités de façon à ce que le poisson ait de l'eau fraîche en été. Des arbres ou des clôtures en bois faisant saillie préviennent une température élevée, qui est nuisible.

5. A l'abri des ennemis terrestres et aquatiques, tels que les anguilles, les rats, les dytiques, les insectes et quelques oiseaux, plusieurs animaux et oiseaux qui ne dévorent jamais de poissons, sont cruellement mis à mort sur simple soupçon. C'est ainsi, qu'en Angleterre, le merle d'eau a été massacré sans pitié, bien qu'un examen de centaines de victimes ait établi qu'il ne se nourrit que d'insectes et de pucerons qui détruisent les œufs de poisson et le fretin. Un pisciculteur a confessé publiquement, que pendant des années, il avait tué ses meilleurs amis, car il n'avait pu trouver traces d'œufs ni de poissons dans les aliments digérés de ces oiseaux. Il est probable que les rats musqués et autres rongeurs vivent uniquement de feuilles, de racines et autres matières végétales. Il faut, cependant, empêcher les vrais ennemis du poisson, de faire des incursions dans les étangs.

Un mot d'avertissement trouve ici sa place, à cause de l'opinion généralement répandue que la carpe allemande et d'autres poissons communs mérite l'attention des pisciculteurs. Dans des eaux pures et fécondes comme celles du Canada, qui abondent en truite, saumon et autres poissons de haute valeur, ces espèces inférieures seraient positivement un fléau si on les introduisaient. Elles croissent vite et résistent aux conditions les plus défavorables, et leur propagation dans les eaux canadiennes serait presque un crime, car elle amènerait la destruction de la pâture dont vivent nos espèces indigènes plus relevées et partant, les chasserait de nos rivières et de nos lacs.

Même parmi les salmonides il y a des variétés qui devraient être regardées avec défaveur, spécialement celles qui viennent du côté européen. La truite allemande et la truite autrichienne, portant des ger-

mes de maladie, ne devraient pas être introduites inconsidérément. Et à ce propos les paroles de l'un des pisciculteurs les plus expérimentés et les plus heureux des temps modernes, sir James Gibson-Maitland, d'Howieton, Ecosse, doivent être citées à titre d'avertissement final. Parlant des conditions variables des eaux américaines, et du décroissement possible des poissons spécialement du saumon et de la truite saumonée (*S. fontinalis Mitch.*), sir James Maitland, dit : — " Une nation qui comprend l'importance de la pisciculture, ne tardera pas à remplir ses cours d'eau d'une truite habituée depuis des siècles à l'intervention de l'homme, non pas de la truite importée des cours d'eau forestiers de la Norvège ou des lacs montagneux de la Suisse, mais de la bonne et saepe truite britannique qui, il y a des centaines d'années, a fait la connaissance des barrages de moulins et des cours d'eau ensoleillés. Les pays civilisés doivent élever leur truite, ou ils n'auront pas de truite."

L'ANGLETERRE ET SES COLONIES

Au commencement de décembre 1895, M. Chamberlain a adressé aux gouverneurs des colonies autonomes et des colonies de la couronne une circulaire relative à la recherche des moyens de développer le commerce entre le Royaume-Uni et ses possessions coloniales.

L'objet de la grande enquête ainsi organisée par le chef du Colonial Office, en Angleterre, est de constater dans quelles directions s'est opéré l'accroissement des ressources, dans chacune des colonies, et quelles voies ont suivies les échanges de produits entre cette colonie et le reste du monde extérieur. Il s'agit de réunir toutes les données indispensables en vue de mettre en relief et de préparer pour l'application les moyens d'infléchir les courants de ces échanges, de façon à assurer dans la plus grande mesure possible les bénéfices du royaume des colonies et du Royaume-Uni à des producteurs et manufacturiers anglais, qu'ils résident dans les colonies ou dans la métropole.

Le grand argument qui s'oppose à cette tentative de fédération impériale est celui-ci :

Le colon, c'est-à-dire l'Anglais qui a quitté le sol métropolitain pour vivre et travailler sur un sol lointain, où flotte le drapeau britannique, est sujet anglais au même

titre que celui qui n'a pas quitté l'Angleterre, et conserve sur la terre où il s'est établi comme sur un prolongement du sol britannique, tous ses droits de sujet anglais. Il prétend notamment conserver celui d'exporter et d'importer à sa guise, d'échanger les produits de son industrie contre les marchandises dont il a besoin, de telle sorte qu'il vende sur le marché le plus cher et achète sur celui où les marchandises sont offertes au plus bas prix, sans qu'il ait à s'occuper de savoir si le profit extérieur de ce commerce va à des compatriotes ou à des étrangers.

Aussi le fait capital, que des commencements d'enquête et les publications commerciales ont déjà mis en pleine lumière est-il que le commerce des colonies avec le Royaume-Uni ne s'est pas accru dans les dernières quinze années en proportion du commerce que font les colonies avec les pays étrangers. Pour quelques-unes des plus importantes, la disproportion est devenue même très marquée.

Dans l'Australie, par exemple, le commerce extérieur en 1891 était de liv. st. 57,350,000 avec les possessions britanniques, et de 7,200,000 avec l'étranger. En 1892, les chiffres correspondants ont été 61 millions et 14½. L'accroissement a été bien plus important, absolument et proportionnellement, dans le commerce étranger que dans les échanges avec les possessions britanniques.

L'accroissement a eu lieu surtout au bénéfice des Etats-Uns, de l'Allemagne, de la France et de la Belgique et a servi pour autant à stimuler l'activité concurrente de ces pays.

Le même phénomène s'est produit dans l'Afrique du Sud. Au Canada, la proportion des importations anglaises à la totalité des importations est tombée de 55 à 37 0/0, tandis que pour les importations des Etats-Unis la proportion est montée de 35 à 46 0/0.

De nombreux témoignages s'accordent pour attribuer une grande partie du transfert des achats coloniaux de la métropole à des pays étrangers aux habitudes trop conservatrices et routinières des manufacturiers anglais, qui refusent de satisfaire aux exigences de nouveaux marchés par une invention suffisamment active de nouveaux modèles. Ainsi pour la machinerie agricole en Australie, la machinerie minière dans l'Afrique du Sud, etc. L'acheteur pour le marché colonial ne cesse de répéter que si la matière anglaise est bonne, le modèle est

mauvais et hors d'usage. On ne tient pas compte de ses plaintes et le commerce va aux manufacturiers plus entreprenants des pays étrangers.

M. Chamberlain a voulu établir, afin de contrôler ces résultats de témoignages multiples et sans cohésion au sujet des causes possibles d'un fait trop clairement établi, une enquête méthodiquement poursuivie avec tous les moyens et procédés dont disposent les gouvernements coloniaux et le gouvernement métropolitain.

Il se contente de considérer l'état de choses en question comme existant. Il ne propose aucune suggestion pour remédier éventuellement au mal. Il ne prétend même pas que les colonies doivent nécessairement regarder comme un mal cet état de choses ; il leur demande seulement de le prendre comme sujet d'une sérieuse investigation sur les causes qui l'ont produit, et sur l'exacte réalité des faits qui le constituent.

M. Chamberlain demande aux colonies d'établir des relevés où l'on puisse apercevoir, pour des périodes quinquennales finissant en 1884, 1889 et 1894, la valeur de tous les articles d'importation étrangère, toutes les fois qu'elle atteint 5 0/0 de la valeur totale de l'importation de l'article dans la colonie ; et aussi, dans chaque cas, les raisons qui engagent l'importateur colonial à préférer un article étranger à des marchandises semblables de manufacture anglaise.

Une table a été dressée des diverses explications possibles, prix, qualité, modèles, emballage, marques, etc., afin que les relevés présentent une certaine uniformité d'arrangement. La classification des marchandises a été empruntée au *Statistical Abstract for the United Kingdom*. Il ne s'agit d'ailleurs que du commerce d'exportation du Royaume-Uni et du commerce d'importation des colonies. Les exportations coloniales et les importations de la Grande-Bretagne feront le sujet d'une enquête ultérieure.

Dans la pensée de M. Chamberlain, le gouvernement britannique a peut-être gardé jusqu'ici une neutralité un peu bien trop sereine dans les luttes industrielles entre concurrents anglais et étrangers. Des plaintes se sont élevées et il n'y est point resté insensible. En homme qui a participé aux affaires, il sait que ce qui a été excellent un moment peut devenir par la suite insuffisant si le degré d'excellence n'est pas soutenu absolument, même

relevé par rapport à ce qui s'élevait ailleurs, à l'aide d'efforts énergiques et constants. Il rend hommage à l'excellence des méthodes anglaises traditionnelles de production et de distribution, mais il n'est pas convaincu que ces méthodes ne sont pas susceptibles de perfectionnement. Il voit le gigantesque travail auquel se livre l'industrie européenne pour battre en brèche la vieille suprématie britannique et il n'ignore point que sur ce terrain de lutte comme sur tous les autres qui n'avance point recule.

Il veut donc agir, et c'est pour donner une base rationnelle à son action qu'il a invité les colonies à lui fournir les éléments d'une réponse à ces deux points d'interrogation : quelles marchandises étrangères se substituent dans les colonies aux marchandises anglaises, et quelles sont les causes de cette substitution ?

Actuellement la plupart des réponses des gouverneurs coloniaux à la circulaire de décembre 1895 sont parvenues à Londres, et les dernières sont attendues prochainement. Ces documents contiennent une masse énorme d'informations du plus grand intérêt. Ils sont accompagnés d'un choix d'échantillons de marchandises étrangères qui sont couramment vendues aux colonies. Déjà M. Chamberlain a organisé une exposition publique de ces échantillons, et il est évident que de toute façon l'enquête qu'il a provoquée conduira à d'utiles résultats.

LA SUEDE

A propos de la quatrième exposition scandinave qui aura lieu en 1897, le *Stockholm Dagblad* donne un aperçu des progrès de toutes sortes qui ont été réalisés en Suède depuis la première exposition de 1866.

Si l'on considère l'agriculture, qui est la principale ressource de la Suède, il faut remarquer que la surface de terre cultivée qui, en 1866, était de 2 millions et demi d'hectares, (6.250.000 acres), est montée à près de 3 millions et demi (8.750.000 acres) en 1895, et la récolte des céréales de 17 millions de quintaux métriques à 24 millions, tandis que la récolte des plantes fourragères a augmenté dans des proportions encore plus considérables.

Aidée en grande partie par les inventions géniales faites dans le pays même (écrémeuses De Laval, etc.), une industrie se rattachant à l'agriculture, la fabrication du beur-

re et du fromage, s'est développée en peu d'années au point de devenir une des principales richesses du pays. Tandis que la Suède, il y a trente ans, importait au moins cinq mille tonnes de beurre annuellement, aujourd'hui, en revanche, elle en exporte plus de 25000 tonnes. En 1866, la Suède possédait 1,300.000 têtes de bétail, et maintenant 1,700,000 dont la qualité en outre surpasse de beaucoup celle du stock ancien : le nombre des pores a monté de 400,000 à 800,000, au sujet de la qualité desquels on peut porter le même jugement qu'au sujet du bétail.

Les industries forestières et minières ont fait des progrès immenses.

L'exportation des bois non travaillés qui en 1866 dépassait à peine une valeur de 30 millions de couronnes, a monté actuellement à 120 millions et au delà, et la Suède est en ce moment, le principal pays d'exportation de bois dans le monde entier. L'industrie forestière, en Suède, occupe au moins 25,000 ouvriers, et possède les plus vastes scieries du monde. En même temps, on a vu se développer une industrie de bois travaillé, dont les produits exportés ont atteint la valeur de 20 millions de couronne par ans.

Pour ce qui est de l'industrie minière, on n'extrayait il y a trente ans qu'un demi million de tonnes de minerai de fer par an, aujourd'hui quatre fois autant, ou 2 millions de tonnes.

La fabrication de la fonte n'avait pas encore atteint alors 250,000 tonnes par an, aujourd'hui elle est de 500,000 tonnes. Les progrès de la fabrication de l'acier sont encore plus grands. Vers 1866, on ne produisait en Suède que 7,000 tonnes d'acier environ par an, actuellement 170,000 tonnes.

Pour montrer le développement des industries pendant ces années en Suède, il suffit de rappeler que toutes les fabriques du pays, non compris les scieries et les fabriques de beurre et de fromage, occupaient en 1866 à peine 40,000 ouvriers et aujourd'hui plus de 130,000.

Les fonderies et les ateliers de construction ont, dans le même temps, fait monter leur production de 8 millions de couronnes à 53 millions ; les raffineries et les fabriques de sucres ont passé de 13 millions à 57 millions, les fabriques de papier de 3 millions à 13 millions, etc., etc.

La valeur de la production totale de l'industrie suédoise, sans compter les scieries et l'industrie de la laiterie, s'élevait actuellement à plus de 400 millions de couronnes par an ;

il y a trente ans, elle atteignait à peine le quart de cette somme.

La valeur totale du mouvement commercial de la Suède, importation et exportation, montait en 1866 à 228 millions de couronnes ; actuellement elle est de 700 millions.

Dans la marine marchande, le tonnage des navires à voile a passé de 250,000 tonnes à 370,000, et celui des navires à vapeur de 140,000 à 180,000. Le tonnage total du mouvement de la navigation dans les ports du royaume à l'entrée et à la sortie, est monté de 3 millions de tonnes à 12 millions.

Relativement aux conditions de la vie de la population, on remarque une amélioration notable, résultat du progrès industriel : la consommation du froment et du seigle qui en 1866 était de 277 lbs par an et par tête, est montée à 413 lbs ; la consommation du sucre qui était de moins de 9 lbs par tête en 1866 est aujourd'hui de 31 lbs par tête.

Enfin, tandis qu'en 1866 les caisses d'épargne du pays ne contaient que 38 millions de couronnes les sommes qui y sont déposées actuellement dépassent le chiffre de 250 millions.

Bien peu de pays en Europe ont réalisé des progrès aussi considérables et nous croyons qu'un bon nombre de visiteurs se feront un plaisir de répondre à l'invitation que leur adresse notre confrère du *Agblad* d'aller contrôler ces renseignements *de visu*.

LA FREQUENCE DE LA TRAITE DES VACHES

Est-il plus avantageux de traire les vaches laitières deux fois ou trois fois par jour ? On a discuté récemment cette question à la réunion des industries laitières. Voici, à ce sujet, l'opinion d'un praticien dont les raisons semblent fort rationnelles :

Avant toute autre considération, dit-il, il faut se persuader qu'il y a entre la régularité de la nourriture et celle de la traite une étroite corrélation. L'une découle de l'autre à tel point qu'on ne saurait comprendre une nourriture sans traite régulière.

Une traite irrégulièrement faite nuit, en peu de temps, même aux meilleures laitières et cause de grandes pertes.

Lorsque le pis est entièrement rempli de lait, aucun lait nouveau ne se forme, avant qu'il ait été vidé. Le rendement des laitières les plus renommées diminue beaucoup si les

traites ne sont pas assez fréquentes. Quand on traite deux fois par jour, il faut qu'on le fasse de 5 à 6 heures du matin et le soir à la même heure; si l'on traite trois fois, on doit le faire de 4 à 5 heures du matin, à midi et de 7 à 8 heures du soir. Il faut, en règle générale, séparer les traites par un temps égal. On aura ainsi un rendement plus élevé, plus régulier et plus durable.

Dans certaines contrées, on traite deux fois par jour, dans d'autres trois fois, mais il ne faut pas se croire obligé par l'usage en vigueur. Il ne faut voir que ce qui peut être le plus avantageux. Il est généralement reconnu que l'on obtient des bonnes vaches laitières un peu plus en les trayant trois fois. Il est donc bien d'introduire cette coutume, mais pour cela il faut :

1^o Que le personnel soit assez nombreux pour accomplir ce surcroît de travail ;

2^o Qu'on sépare exactement les traites par des intervalles réguliers de sept heures. Les traites trop rapprochées nuisent à la santé des vaches.

LE PAPIER ET LES ARBRES

L'épuisement des forêts est, dit le *Cosmos*, parmi les fléaux modernes, l'un des plus redoutables par les proportions grandissantes chaque jour des exploitations intensives.

A une certaine époque on avait pu espérer que l'introduction du fer dans les charpentes des édifices et dans les constructions navales, que l'usage de plus en plus répandu des combustibles minéraux pour le chauffage, arrêteraient la destruction du bois. Il n'en a pas été ainsi, bien au contraire; les seuls chemins de fer réclament des forêts entières pour leurs traverses, les mines en prennent d'autres pour le boisage de leurs galeries, et la consommation a toujours été croissante. Mais un nouvel élément d'épuisement s'est révélé depuis le milieu de ce siècle, et c'est de beaucoup le plus important: il s'agit de la consommation effrayante de l'industrie du papier qui leur réclame les éléments de sa fabrication.

Les choses ont pris de telles proportions aux Etats-Unis par exemple, qu'elles créent une situation véritablement inquiétante.

Dans ce pays, il y a environ 2,000 usines pour la transformation de la pulpe de bois en papier, et les forêts, devant leurs efforts, disparaissent rapidement. C'est qu'aussi le bois est à vil prix. Une corde de bois produit environ 2.000

livres de pulpe et coûte de 35 à 40 fr. Il y a beaucoup de régions où un demi-hectare de terrain forestier, portant 15 cordes environ, peut s'acheter pour des prix variant entre 65 et 110 francs; on peut même acheter la corde à 5 fr. et quelques centimes sur pied. Il va de soi que les frais d'abatage et de transport sont généralement plus élevés que le prix d'achat, mais cette surcharge n'empêche pas que le bois ne soit la matière première la plus économique. Il a été détruit près de 50,000 hectares de forêt en 1895; pour 1897, il en sera détruit à peu près le double.

Cette situation est évidemment inquiétante.

FONCTIONNEMENT DE LA LAITERIE CENTRALE DE ZURICH

M. Emile Saillard décrit dans *l'Agriculture de la Région du Nord* le fonctionnement de cette importante laiterie; nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux cet intéressant article :

" Elle a été fondée en 1890 par une Société anonyme au capital de 200.000 francs divisé en 1,000 actions de chacune 200 francs.

" Son but est de fournir du lait sain et non falsifié, du lait stérilisé, du beurre et au besoin du fromage aux habitants de la ville et des communes suburbaines dont l'ensemble compte environ cent mille âmes.

" Comme toutes les Sociétés analogues, la laiterie centrale a son Conseil d'administration, son Conseil de direction, son Conseil de contrôle des comptes et son directeur, et les propositions importantes, pour avoir force de lois, doivent être ratifiées par l'Assemblée générale qui se réunit chaque année au moins une fois.

" Ce qu'il y a de particulier à signaler c'est le rôle de l'inspecteur vétérinaire, celui du chimiste et celui des contrôleurs.

" L'inspecteur vétérinaire est chargé d'examiner l'état de santé de toutes les vaches dont le lait a été acheté par la Société et d'indiquer en cas de besoin et gratuitement, le traitement qu'il convient d'appliquer à celles qui seraient malades. Les vaches atteintes de maladies contagieuses doivent être écartées et leur lait n'est pas accepté.

" L'inspecteur s'assure en même temps que les rations données aux animaux contiennent bien tous les aliments désignés dans le contrat

d'achat du lait—car la Société fixe elle-même l'alimentation—il contrôle aussi la tenue des étables et les soins donnés au bétail.

" Le chimiste est chargé de vérifier la pureté des laits et il ne doit reconnaître comme laits purs et naturels que ceux ayant une teneur d'au moins 13 p. 100 en substances sèches, 3 p. 100 en graisse, une acidité de 3.5 et un poids spécifique compris entre 1029 et 1033.

" Quand le lait n'a pas cette composition, une visite est faite immédiatement à l'étable du fermier à l'effet de prélever des échantillons; si l'analyse décèle une fraude quelconque, le fournisseur est condamné à une amende qui peut s'élever à 500 francs ou perd le droit de livraison; si l'altération est due à un certain état de santé des animaux, le lait est encore accepté mais avec une diminution de 2 cent. par litre sur le prix d'achat; au cas où elle se continuerait, la Société serait libre de résilier le contrat d'achat.

" Enfin la laiterie possède dans chaque village fournisseur un contrôleur auquel les cultivateurs apportent leur lait et qui prélève chaque jour un certain nombre d'échantillons qui sont ensuite expédiés au chimiste de la Société.

" Avec de telles précautions, les fraudes sont sinon impossibles, du moins rendues difficiles.

" Quant au lait lui-même, il est amené à l'établissement central soit par voiture, soit par chemin de fer; il est pesé, versé à l'aide de pompes sur des réfrigérants et conservé pendant huit ou dix heures dans de grands bassins entourés d'eau froide qui se renouvelle constamment.

" Le lait destiné aux enfants et aux malades est introduit dans des bouteilles de 2/3 de litre environ, pour être stérilisé sous l'action de la chaleur. Les bouteilles sont ensuite fermées hermétiquement à l'aide de bouchons analogues à ceux qu'on emploie quelquefois pour la bière.

" Matin et soir, a lieu la livraison en ville par les soins de la Société et au moyen de voitures dont elle dispose.

" Porté à domicile, le lait coûte 0 fr. 22 dans les entrepôts, il est cédé à 0 fr. 20, et enfin, le lait qui a subi la stérilisation est payé 0 fr. 50 le litre.

" Le lait qui n'a pu être vendu, est repris à la distribution suivante pour être ramené à l'établissement central. On l'écume, à l'aide d'un centrifuge ordinaire, qui travaille environ 1,200 litres par heure; la crème est transformée en beurre

avec une baratte danoise d'une contenance d'environ 200 litres ; enfin, le beurre est lavé sur un malexeur rotatif d'environ 1 m. 20 de diamètre.

“ Acheté en gros, le beurre coûte 3 fr. le kilogramme ; au détail son prix est de 3 fr. 50.

“ Le lait maigre est cédé aux cultivateurs-fournisseurs à 5 ou 8 centimes le litre, ou bien sert à fabriquer du fromage de gruyère.

“ A cet effet, on a installé une chaudière de 1,000 litres, chauffée à la vapeur et les presses nécessaires.

“ La salaison et la maturation s'effectuent dans des caves placées au sous-sol. Les résidus de la laiterie servent quelquefois à engraisser des porcs ou bien sont vendus aux cultivateurs-fournisseurs à un prix fixé d'avance.

“ Voici maintenant quelques chiffres relatifs aux frais d'installation de la laiterie ainsi qu'aux dépenses et aux recettes d'exploitation.

“ L'emplacement a coûté 54,522 fr. ; les bâtiments 137,529 fr. ; les machines et appareils 47,498 fr. ; soit un total de 239,549 francs.

“ Il a donc fallu recourir à une nouvelle émission d'action pour couvrir tous ces frais.

“ Le lait est acheté au prix de 0 fr. 15 ou 0 fr. 16 le litre.

“ Pendant la première année, les frais d'exploitations se sont élevés à environ 45,000 francs. L'établissement a été ouvert le 1er mars 1890 et il a vendu sous forme de lait, de beurre et de fromage.

“ En mars, 3,149 litres, en mai, 35,768 litres, en juillet, 54,151 litres et en décembre 73,534 litres.

“ En 1892, il achetait par jour 4,000 litres, et depuis, ce chiffre a dépassé 5,000 litres.

“ Je rappelle, en passant, que la ville de Zurich n'a que 100,000 habitants, et que la laiterie centrale a pour concurrente la laiterie du docteur Gerber, installée dans le même esprit et pouvant travailler une aussi grande quantité de lait.

Toutes les deux néanmoins vivent et font des bonnes affaires.

“ D'ailleurs, les laiteries de ville ne réussissent pas seulement dans des villes de l'importance de Zurich ; elles réussissent à Berlin, ville de 2 millions d'habitants, à Copenhague, ville 150 mille habitants, à Kiel, ville de 25 à 30 mille habitants, à Hambourg, ville de 500,000 habitants, etc., etc.

“ Il serait bien extraordinaire qu'en France, elles ne puissent donner de bons résultats pécuniers.

EMILE SAILLARD.

(La Laiterie)

L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DE LA SARDINE AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

PAR LE PROFESSEUR PRINCE, COMMISSAIRE DES PÊCHERIES.

La baie Passamaquoddy, Nouveau-Brunswick, et les eaux qui entourent les îles West, dans la baie de Fundy, ont pendant longtemps donné un abondant rendement de hareng. Ce poisson a été utilisé de différentes manières par le commerce : autrefois il était fumé et salé et paqué en barils ; mais dans le cours des vingt dernières années, avec le déclin de l'industrie de la salaison du poisson dans la province, il a surgi une pêche à la sardine qui a pris une importance et une valeur considérable.

A propos de cette industrie, il est bon de dire tout de suite que la présence de la vraie sardine dans les mers canadiennes n'a pas été scientifiquement établie. La sardine est un poisson qui, adulte, est d'une taille insignifiante ; mais le poisson qui porte ce nom au Canada est, en réalité, le petit du hareng et des clupés alliés. L'opinion exprimée, il y a un an ou deux, dans un journal de Québec (*L'Événement* du 5 juin 1893) par une autorité reconnue, au sujet des sardines mises en boîtes sur les rives du Saint-Laurent (Kamouraska), représente fidèlement le fait quant à nos sardines en général. “ J'ai eu raison de dire qu'il n'y avait pas de sardine dans le Saint-Laurent et que ce que M. Letellier met en boîtes à Saint-André de Kamouraska n'est que du petit hareng. ” La faible et précoce condition de ce poisson est loin de lui ôter ses qualités comestibles, ces qualités n'augmentent pas toujours, du reste quand il a atteint son plein développement, et l'adulte de ces clupés, tel que le gasparot, est d'une excellence inférieure, tandis que son congénère qui n'est pas encore parvenu à maturité est délicat et agréable au goût.

Le petit poisson, dont la capture constitue au Nouveau-Brunswick la pêche de la sardine, est préparé et paqué soit dans des boîtes rectangulaires peu profondes ou dans des boîtes ovales, à la manière des sardines à l'huile qui ont constitué pendant longtemps une industrie de grande valeur en France. Les sardinerias ont été principalement et sont encore maintenant uniquement exploitées sur la côte du Maine. Les trois qui existent dans le comté de

Charlotte, Nouveau-Brunswick, — celle de M. Lewis Holmes, à Bever-Harbour, de M. Théodore Holmes, à Saint Andrews et de M. Wetmore, à Deer-Island — ne démentent pas l'opinion générale que le paquage de ces établissements n'est pas considérable en comparaison de celui des sardinerias de Eastport et d'autres.

La sardinerie que compte la province de Québec et dont il a été déjà parlé, peut être exclue de notre étude, bien que par la haute excellence et la grande réputation de ses produits, elle occupe un rang notable dans les industries piscicoles des provinces maritimes.

A Eastport, Maine, E.-U., et dans les environs il y a, ou il y avait jusqu'à tout récemment, pas moins de trente-cinq sardinerias, c'est-à-dire presque autant qu'en emploie la célèbre industrie française. En 1892, elles ont paqué 300,000 caisses, et ce paquage était pourtant considérablement inférieur à celui de l'année précédente. D'année en année, le nombre de ces établissements varie car il en surgit de nouveaux et des anciens ferment leurs portes.

Lorsque le paquage des sardines commença, il y a une trentaine d'années, les fabriques établies dans le territoire canadien en produisirent des quantités considérables. Un droit prohibitif imposé par les États-Unis, modifia notablement l'industrie au point de vue canadien. Nos eaux continuèrent, il est vrai, à fournir le poisson ; mais le marché de l'artifice fabriqué était principalement aux États-Unis, et, par une commode interprétation des règlements de douanes qui, en pratique, auraient dû nous conserver le poisson fraîchement pris, ce poisson fut admis chez nos voisins. Le procureur-général des États-Unis décida que les bateaux canadiens de moins de cinq tonneaux ne devaient pas être réputés navires dans le sens des règlements, et le poisson canadien, dont les sardinerias du Maine avaient besoin, fut ainsi admis comme produit des pêcheries américaines.

Les fabriques des États-Unis n'auraient pu continuer leurs opérations une seule journée sans les grandes quantités de poisson qu'elles obtenaient de nos eaux, en ce qui concerne nos pêcheurs, l'industrie sardinière se borne à la capture du poisson frais et à sa vente aux fabriques du Maine.

(A suivre à la page 687)

Quelques Conserves

Saumon . . .	“CARIBOO”	\$1.12 ¹ / ₂	la Doz.
Saumon . . .	“HOLLY LEAF”	1.30	“
	Lot de 10 Caisses	1.27 ¹ / ₂	“
Tomates 3 lbs	“LITTLE CHIEF”70	“
Blé d’Inde 2 lbs	“LITTLE CHIEF”60	“
Bluets 2 lbs	“EAGLE BRAND”65	“
Pommes 2 lbs	“LOG CABIN”50	“
Fèves aux Tomates	“HEINZ” 2 lbs (Caisse 3 Doz)	1.75	“
	3 lbs (Caisse 2 Doz)	2.40	“

HUDON, HEBERT & CIE
MONTREAL

AU COMMERCE DE LIQUEURS EN DETAIL!!

Demandez pour des cartes à jouer qui sont entre les mains de chacun.



Qui vous approvisionne de....

SCOTCH WHISKEY DE DEWAR

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 23 décembre 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 3½ p.c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est sans changement à 4 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 110 13/16 au comptant et 111 1/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à francs 102 45.

A Montréal, les prêts à demande sont faciles à 4½ p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 11/16 à 8 13/16; à demande, de 9½ à 9 9/16 et par le câble à 9½. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 8½ à 9½, à vue de 9½ à 9½ et par le câble à 10½.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/16 à 1/32 et sur le comptoir l'escompte est de ¼ à ½.

L'argent en barre vaut à New-York de 65½ à 66 l'once pour les barres du commerce, et de 65½ à 66 1/16c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29½ l'once.

Le ton de la Bourse devient meilleur

après avoir subi l'influence des marchés étrangers et notamment de celui de New-York qui a passé quelques mauvais jours à propos des affaires de Cuba.

Les craintes de guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne après avoir obtenu quelque créance dans le monde de la finance paraissent aujourd'hui puériles.

Les actions des banques ont donné lieu à quelques transactions, La Banque du commerce et celle d'Ontario perdent chacune un point à 125 et 80 respectivement.

La Banque d'Hochelaga, une des meilleures valeurs de placements, est en gain de 1½ point à 125½, et montera encore.

Les deux compagnies du câble commercial et du Postal Telegraph sont maintenant amalgamées, elles ont été un peu négligées en attendant la sanction aujourd'hui définitive des actionnaires; on a opéré aujourd'hui à 164½ pour le câble et à 94½ pour le Postal. Cette dernière prenant une avance de 1½ point sur notre cote de la semaine dernière.

Les Chars Urbains de Montréal dont les recettes augmentent ont gagné 1½ point à 211½ et ceux d'Halifax cotés la semaine dernière à 75 ont été vendus à 80.

Par contre ceux de Toronto perdent 1½ point.

Le Gaz de Montréal a gagné 1½ point à 183.

En résumé, bien que les transactions soient assez restreintes, le ton du mar-

ché est ferme; l'argent étant abondant et pouvant s'obtenir assez facilement, il est à présumer qu'après les fêtes, l'animation renaîtra.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir :

Valeurs de banques :	
Banque de Montréal	228
" Toronto	125
" Commerce	125
" des Marchands	169
" Molsons	109½
" British	109½
" d'Halifax	80
" Union	125½
" Ontario	80
" Hochelaga	125½
" Québec	117
" Peuple	117
" Nationale	117
" East, Townsh.	117
" Ville-Marie	117

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple	90	90	90
" Jacques-Cartier	90	90	90
" Hochelaga ex div.	127	125½	125½
" Nationale	85	71½	71½
" Ville Marie	100	70	70

Valeurs industrielles :	
Gaz de Montréal	183
Colored Cotton (bons)	183
" (actions)	183
Montreal Cotton	183
Dominion Cotton	183
Royal Electric (ex-div)	183



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les chevaux et bêtes à cornes.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

Montreal.

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. QUENETTE, - - ST-JOVITE.
BOULANGERIE COMPLETE A VENDRE
 A DES CONDITIONS FACILES. § 15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Achat et vente, à la commission, de toutes actions minières.
 Je recommande comme valeurs de premier ordre les actions des compagnies suivantes :

Little Bess	\$0.08
Kootenay Exploration Cie	0 10
B. C. Gold Fields	0.25

M. QUENEAU

Courtier en Mines et Agent Special des dites Compagnies

207 New York Life Bldg., Montréal

LA SEULE VRAIE MARQUE POUR....

RAISINS,
PECHES,
POIRES,



ABRICOTS,
PRUNES,
ETC.

...DE... CALIFORNIE

* Toutes les marchandises portant cette
marque sont de la plus haute qualité.*

AGENTS ... ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal

<i>Compagnies de transport :</i>	
Can. Pac. Ry.....	55
Toronto St. Ry.....	68½
Montreal St. Ry.....	221½
Hallfax St. Ry (action).....	80
" " (bons).....
Duluth ord.....
Duluth pref.....
Rich. & Ont.....	87
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph.....
Cable Commercial.....	164½
Postal Telegraph.....	94½
Bell Teleph (actions).....
" (bons).....
West. Loan & Trust.....
Loan & Mortgage.....
Windsor Hotel.....

COMMERCE.

Les magasins en gros d'épicerie, de vins et liqueurs et d'articles pour les fêtes ont fait une bonne semaine; les autres genres de commerce n'ont guère connu que le calme plat.

Le détail est plus favorisé, c'est d'ailleurs pour lui le moment de récolter. Les froids vifs sont arrivés et ont aidé les marchands de nouveautés à faire de meilleures recettes principalement dans les lainages; les marchands-tailleurs ont également de l'occupation et travaillent tard, en général.

Dans l'épicerie les fruits secs, les liqueurs et les articles de dessert se vendent bien.

A la campagne, les chemins d'hiver manquent en beaucoup d'endroits ce qui ralentit les transports des produits

de la ferme, une bonne bordée de neige serait la bien venue. Néanmoins les cours d'eau secondaires sont gelés et permettent le passage des rivières sur la glace.

Le commerce de gros se plaint en général des collections qui pour le moment ne se font guère mieux à la campagne qu'à la ville.

Bois de construction. - On lit dans le *Timber Trades Journal*:

Les importateurs de Londres et de la Côte de l'Est désirent beaucoup, à ce que l'on nous affirme, faire leurs achats en stock d'ouverture, et les prix n'ont pas arrêté le cours des affaires. Parmi les ventes les plus importantes nous mentionnerons celles des marques de Ljusne, de Mariehill, de Korsuus, de Stora Kopparsberg, et d'autres bien connues.

Quoique les stock-listes ne fassent que d'arriver, on a traité des ventes en gros par anticipation comme on ne l'a jamais vu dans le commerce.

Les agents des bois de la Mer Blanche ne sont pas en retard, ils ne se laissent pas devancer par leurs rivaux suédois, et on rapporte qu'une maison d'agence de ces bois en a déjà placé 20,000 standards chez les acheteurs de Londres et de la Manche.

La condition favorable des stocks à Rimsby a une influence satisfaisante sur les prix qui continuent à être fermes sur toutes les sortes de bois.

On ne croit pas que la nouvelle année commencera à Cardiff avec des provisions de bois excessives, car les der-

nières cargaisons son entrées très rapidement dans la consommation.

A Bristol, les affaires sont inactives. A Manchester, elles marchent bien, et on expédie de grosses quantités de bois par la voie ferrée et le canal dans les districts manufacturiers.

Il court beaucoup de bruits à sensation en ce qui concerne la quantité des affaires f. a. b déjà traitées par les exportateurs du Nord de l'Europe. On dit qu'une maison d'agents de la Suède a déjà placé 50,000 standards de madriers, bastins et planches des bas ports, et d'a très maisons parlent aussi de grosses ventes. La demande est beaucoup plus forte qu'on ne s'y attendait, même les plus pessimistes en sont étonnés.

On a déjà fait un grand nombre d'affaires en bois de la Mer Blanche; on nous affirme qu'une maison d'agence a placé environ 20,000 stds chez les importateurs de Londres et de la Côte. Les prix sont sur la base suivante pour la majorité des bonnes marques:

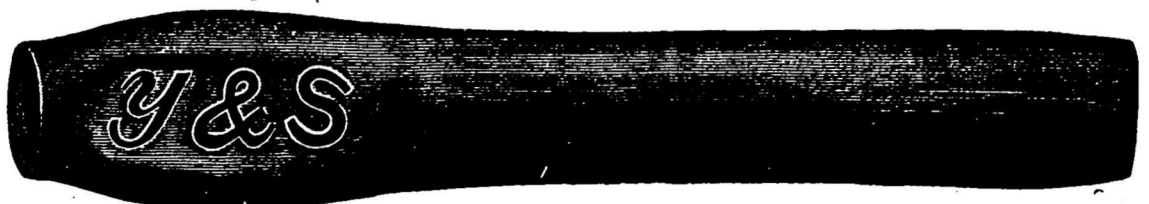
1ère qualité, madriers et plateaux	£13 0s
2e	9 10
3e	6 10

Ces prix auront une certaine influence sur ceux de la Suède; en tenant compte que la 3^e qualité d'Archangel équivaut à la 4^e Suédoise, le prix de revient y compris les frais actuel est de 10s à 15s moins cher que les bois de la Suède sur la même base de calcul.

Cuir et peaux. Les prix payés à la boucherie sont sans changement; les demandes de la tannerie sont toujours limitées.

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLYE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

A Chicago les prix sont plus fermes et le ton du marché de New-York reste soutenu grâce aux stocks peu importants des importateurs et aux arrivages modérés. On espère une reprise sérieuse après les fêtes.

Le commerce des cuirs est presque nul et nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix.

Draps et nouveautés.—Les voyageurs sont partis en campagne avec leurs échantillons de printemps dont les collections viennent d'être complétées; ils vont rentrer à la ville pour passer en famille les quelques jours de fêtes et profiteront de cette circonstance pour recevoir les dernières recommandations de leurs maisons.

Les prix des lainages et des cotonnades restent fermes.

Epiceries.—Les fruits, les vins, les liqueurs, les sucreries et tous les articles de dessert se sont bien vendus cette semaine; cependant les paiements ne sont pas à la hauteur des ventes.

Il n'y a de changement à noter dans les prix des différents articles qui, en général, sont tenus très fermes.

Il est arrivé des noix de Grenoble de la nouvelle récolte; ces noix sont très recherchées de 11 à 12c la lb.

Les raisins secs sont toujours en excellente demande et deviennent rares pour certaines sortes.

Fers, ferronneries et métaux.—Les fabricants de boutons et de rivets des Etats-Unis viennent de baisser leurs prix, cette mesure n'a pas encore eu son pendant ici. La raison avouée pour la baisse est que le prix du fer et de

l'acier permet une réduction sur la valeur de l'article fabriqué, mais la vérité semble être que la révolution a été prise à la suite de la rupture du combine des fabricants de clous coupés. Les jobbers paraissent décidés à ne plus vouloir s'en laisser imposer et au besoin à s'unir pour établir des manufactures en opposition à celles des combines qui les exploitent.

Peu d'activité dans le commerce des fers et de la quincaillerie sur notre marché; les collections laissent également à désirer.

Huiles, peintures et vernis.—Les huiles de pétrole sont en hausse de 1c; tant pour les huiles américaines que canadiennes; nous rectifions notre liste de prix en conséquence.

L'huile de ricin française au quart se vend à la lb en hausse de 8½ à 9c.

Produits chimiques.—Affaires très modérées; pas de changements de prix à noter.

Poissons.—Cet article est négligé pour le moment et restera tel jusqu'après les fêtes, comme toujours d'ailleurs à cette saison.

Salaisons, saindoux, etc.—Pour les salaisons, il en est comme pour les poissons, ce n'est pas le moment des grosses transactions.

Les prix sont tenus très fermes.

Plus votre boisson est pure et légère, plus elle convient à ce climat. Essayez la Bière et le Stout Labatt de London.

Revue des Marchés

Montréal, 23 décembre 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

On côte, par le câble, les marchés du Royaume-Uni comme suit:

Londres—Chargements à la côte: blé et maïs tranquilles; chargements en route: blé, soutenu; maïs, tranquille et soutenu; marchés anglais de l'intérieur: blé, tranquille. Le temps en Angleterre est à la pluie. Liverpool—blé disponible, tranquille; maïs disponible, soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis 25s; pour livraison futures: blé, soutenu, 6s 8d janvier; 6s 8½d février; 6s 9d mars et avril; maïs, tranquille: 2s 9½d décembre; 2s 9½d janvier et février, 2s 9½d mars, 2s 9½d avril et mai.

Paris—Blé 21.45 sur décembre et 21.65 sur janvier; farine 46.10 sur décembre et 46.30 sur janvier; marchés français de l'intérieur, tranquille.

Le *Marché Français* dit en date du 5 décembre:

La semaine a débuté par une température sèche et froide, avec gelées nocturnes assez intenses, le thermomètre descendant jusqu'à cinq et six degrés au-dessous de zéro. Ces froids vifs ont d'abord inspiré de sérieuses inquiétudes à la culture, surtout en ce qui concernait les derniers blés ensemencés.

Puis à partir de mercredi, les gelées ont fait place à une température douce et pluvieuse qui a duré jusqu'à la journée d'hier, vendredi, qui a été marquée

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs**

GOUPÉS ET EN POUUDRE DU CANADA

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont



HUDSON, (à fumer et à chiquer)

MORNING DEW, (Virginia Flake Cut)

GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug)

Nos Tabacs en Poudre sont



Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.



ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE



BUREAUX:

No 350 rue Saint-Jean

QUEBEC

ENTREPOT et MANUFACTURE:

189 à 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÈS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"
"PAPINEAU," "CITADEL,"
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

par des pluies abondantes et des vents violents sur tout le territoire et même par de véritables tempêtes sur nos côtes.

Aujourd'hui, enfin, la pluie a cessé, le ciel s'est éclairci et le soleil a fait une brillante réapparition; vers quatre heures, cependant, la pluie recommence.

En somme, au point de vue cultural, la situation est meilleure qu'il y a huit jours; si le beau temps pouvait continuer encore pendant une quinzaine, la levée des emblavures tardives serait assurée dans d'assez bonnes conditions.

En ce qui concerne les affaires, nous devons constater que la culture et le commerce de l'intérieur ne se sont pas laissés trop impressionner par les mouvements du marché de Paris. L'effet s'en est borné à rendre les offres plus ou moins nombreuses suivant les jours et suivant les places, mais sans que les vendeurs aient pour ainsi dire abandonné quoi que ce soit de leurs prétentions.

En conséquence, la meunerie a dû s'en tenir à la réserve que lui commandaient les circonstances et les affaires n'ont eu, dans la généralité des cas, qu'une importance toute relative.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 5 décembre :

La situation est toujours excellente dans notre Midi, où, grâce aux alternatives de beau temps et de pluie, les ensemencements se poursuivent encore dans de bonnes conditions. Malgré l'abondance des pluies, cet automne, il faut encore beaucoup d'eau pour rega-

ner la moyenne et même pour retrouver la quantité normale des 12 mois. D'ailleurs les sources sont toujours basses.

Dans le reste de la France, on poursuit les travaux et bientôt on aura complètement ensemencé la même surface que l'an dernier. Malheureusement la levée ne se fait pas très régulièrement pour les blés semés en terre trop humide. L'excès de soleil, certains jours, amène dans quelques endroits des déchaussements. Ailleurs on a, un moment, craint un froid trop vif et trop hâtif. Heureusement le thermomètre se relève, mais aussi les pluies recommencent avec trop d'intensité. Cependant on peut dire que la semaine a marqué une amélioration en France.

Rien à dire de l'Angleterre et du centre de l'Europe, où les semailles sont terminées et où, jusqu'ici, rien de défavorable n'est à noter.

Dans la vallée du Danube, en Serbie, en Roumanie, les pluies et les inondations ont retardées les semailles et les froids précoces semblent empêcher les emblavements de s'étendre autant que l'an dernier.

Après une légère élévation de température et des pluies en Macédoine et en Thrace, le temps s'est remis au froid et la neige a fait son apparition dimanche dernier à Constantinople.

Des pluies abondantes et même des inondations se sont produites en Grèce.

Rien à modifier à nos précédents avis relativement à l'Italie et à l'Espagne.

L'agriculture algérienne et tunisienne est de plus en plus satisfaite. Il pleut

toujours; mais, dans les accalmies, on laboure et on augure que la surface ensemencée sera plus étendue que ces dernières années.

Les pluies du Levant ont été favorables et les perspectives y sont améliorées.

Il est très probable que l'Inde aura profité des pluies, mais il est bien à craindre qu'elles n'aient pas réparé les dommages causés par la sécheresse. Cependant il y a eu amélioration.

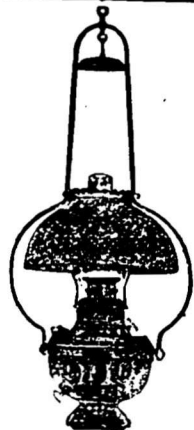
Si nous passons dans l'autre hémisphère, nous voyons que le jeu des dépenses alternatives continue pour l'Argentine. Cependant on peut affirmer que si certaines parties d'Entre-Rios, Santa Fé, Cordoba, se présentent mal, d'autres sont plus favorisées et ont développé la surface des emblavements. Ainsi commence-t-on à dire que cette année l'Argentine aura à exporter, et certains disent même plus que l'an dernier.

Les nouvelles d'Australie sont toutes affirmatives sur le déficit de la récolte et l'une des preuves convaincantes en est dans l'expédition de farines canadiennes que signalait notre correspondant de Montréal.

Le même journal dit à la date du 9 courant :

Chez nous, la période d'excitation qui a tant troublé les rapports commerciaux paraît se calmer; mais, cependant; l'énorme quantité de blés emmagasinés à Paris ne décroît et comme les offres de la culture ne répondent toujours plus aux besoins, on se demande si cet accaparement cache une arme

La Nouvelle Lampe Rochester

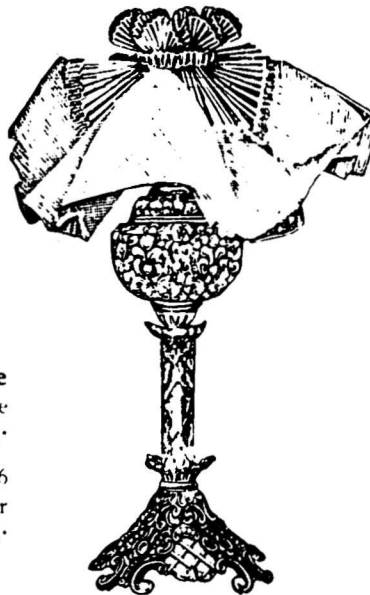


D'une fabrication aussi soignée qu'une montre. Il n'y a pas d'imitations "AUSSI BONNES."

Nous manufacturons une grande variété de modèles.

La Nouvelle Lampe - Poêle Rochester, à l'huile, brûle sans odeur.

Notre nouveau catalogue de 96 pages vous sera expédié sur simple demande.



BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Ble Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT REFRIGERATEUR PUBLIC POUR EFFETS PERISSABLES EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen

Bureau : 48 rue William

MONTREAL

THE ROCHESTER LAMP CO.

BUREAUX ET... SALLES D'ECHANTILLONS POUR LE CANADA.

24, Front St., W., TORONTO

à deux tranchants ou si ce stock est réservé, dans le cas où la récolte ne marcherait pas bien. Ce que nous constatons depuis quelques semaines, c'est une indifférence, chaque jour accentuée davantage, pour les transactions à livrer et comme nous touchons à la fin de l'année, les affaires vont devenir nulles. Un mouvement de réaction est d'autant moins impossible que la meunerie travaille à force et commence à avoir trop de farines. Il faudrait aussi un temps froid pour écouler les dérivés. Enfin le commerce qui achetait des blés pour livrer au marché de Paris opère bien moins. La marge devient insuffisante et les magasins généraux n'ont plus de place qu'à St Ouen, ce qui augmente les frais d'entrée. On demande à tous cris la formation de nouveaux entrepôts pour amoindrir les exigences du monopole actuel.

A notre bourse d'aujourd'hui, nous constatons des affaires moins suivies. Les acheteurs veulent une baisse assez signalée. Les vendeurs ayant payé cher consentent seulement à une baisse de 25 à 50 centimes par 100 kilos. Le commerce et la meunerie achètent moins, ce qui ne facilite pas les transactions. On cote roux 20.50 à 21.50, blanc, 21 à 21.75 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoinnes - Les semaines se suivent et se ressemblent en avoine, au moins sur nos marchés de province où l'on a encore payé ces jours-ci 10.50 à 11 fr. les 75 kil, soit les mêmes cours. Par contre, les avoines étrangères qui étaient à des prix élevés depuis le début de la campagne sont en baisse sensible et sont maintenant à même de concurrencer nos produits indigènes. On a en effet, acheté des avoines d'Amérique à 11 fr. coût fret, assurance au Havre. On en offrait aujourd'hui 12.25 à Rouen et on a vendu pour Dunkerque de belles avoines de Russie à 12.50 caf, avec garantie de poids de 50 kilog. Il y a toujours également de grandes quantités de maïs en mer et l'on peut avoir cette céréale de 12 à 13 fr. les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Au marché de Paris, la circulation (12.250 quintaux), pèse sur le courant

des mois, dont la liquidation avance rapidement. On l'obtient à 15 francs, alors que les 4 premiers valent encore 15.75 et les 4 mars 16.20. On est un peu habitué à un tel report et cela permettra de reprendre les filières. La consommation n'aura pas d'intérêt à arrêter du disponible même à 15 francs, puisqu'elle trouve à acheter facilement à ce prix dans les gares par petite quantité de l'avoine de Beauce.

A notre marché, on cote, aujourd'hui : blanches, de 14.25 à 14.50 ; rouges, de 14.75 à 15 ; grises, de 15 à 15.25 ; noires, de 15.50 à 16.50, les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Belgies - Cet article est complètement délaissé à l'étranger et la tendance y reste faible. Il y a en Allemagne une baisse de 50 centimes par 100 kil. depuis huit jours. Les seigles, malgré le droit de douane, n'y valent que de 15 à 15.50 les 100 kil. nets, soit les cours pratiqués chez nous dans le Nord. Aussi, loin d'exporter, nous allons importer. On aurait acheté, ces jours-ci, du seigle russe à fr. 11.25 les 100 kil. nets caf. Dunkerque. On offre aussi des seigles d'Amérique de fr. 11.50 à 12, Moldavie et mer Noire, 11.50. La quantité en mer, au 7 décembre, s'élevait à 870,000 contre 639,000 la même semaine, l'an dernier.

Chez nous, les affaires restent restreintes. On voit cependant un peu plus d'offres dans certains rayons. Les prix restent tenus, mais en tendance plutôt faible. A notre marché, il y avait acheteurs aujourd'hui de fr. 14 à 14.25 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée ou sur bateau à Paris.

Encourgeons. - Les cours restent les mêmes pour la Beauce et le Centre, avec des offres toujours insignifiantes aux prix de fr. 17 à 17.25 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris. Le Nord trouve plus facilement à acheter. A Dunkerque, les arrivages ont encore été importants ces jours derniers en provenances d'Algérie qui valent de fr. 15.25 à 15.50 les 100 kil. nets sur wagon ou bateau à Dunkerque. On a des orges de Russie à fr. 14.25 délévré.

Orges - La demande est restreinte. Les offres sont de peu d'importance. Les prix se soutiennent, mais il ne se fait

rien pour l'exportation. On cote : Orges ordinaires, de fr. 15.25 à 15.75 ; moyennes, de fr. 16 à 16.50 ; bonnes, de fr. 16.75 à 17.25 ; choix, de fr. 17.50 à 18, le tout par 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Les exportations de blé sur les deux côtés des Etats-Unis pendant la semaine dernière ont été de 3,254,826 minots, (la farine étant comptée comme blé) contre 4,221,000 minots la semaine précédente et, pour la semaine correspondante, de 2,560,000 minots en 1895 ; 3,554,000 minots en 1894 ; 2,605,000 minots en 1893 ; et 4,247,000 minots en 1892.

Les exportations de blé d'inde sont toujours très fortes ; elles ont été, la semaine dernière, 2,814,150 minots après avoir été de 3,451,000 minots la semaine précédente ; l'an dernier pendant la semaine correspondante le chiffre était de 2,057,000 minots et la moyenne des semaines correspondantes des trois années précédentes n'avait été que de 600,000 minots.

A Chicago, le marché montre plus de fermeté par suite des achats de blé pour le compte de l'étranger et le peu d'arrivages. La situation est telle que la fermeture de la Banque de l'Illinois dont les paiements viennent d'être suspendus n'a pas eu pour effet d'enrayer d'une manière sensible le mouvement de hausse que nous constatons aujourd'hui.

Voici les cours de clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago ;

	Mai.	Juillet.
Jendi.....	80½	74½
Vendredi.....	79½	74
Samedi.....	79½	74½
Lundi.....	79½	74½
Mardi.....	80½	75½

La fête de Noël nous obligeant à publier notre revue un jour plus tôt ne nous permet pas de donner les cours du mercredi.

On cote hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	77½
New York, No 2, rouge.....	88½
Duluth, No 1, dur.....	79½
Detroit, No 1, blanc.....	90½

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

Nos 333 et 335, rue Des Commissaires, MONTREAL

BEURRE, PORC, VOLAILLES, Attention spéciale donnée
aux consignations de
Bœuf et de Fromage.

Avances libérales
sur consignations.

ŒUFS et FEVES

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	juillet
Chicago	80½	75½
New-York	85½	81½
Duluth	78	
Detroit	93½	

Le blé d'Inde en clôture hier était à 22½ sur décembre; 22½ sur janvier; 25½ sur mai et 25½ sur juillet.

L'avoine a fermé: sur décembre à 16½; sur janvier à 16½ et sur mai à 19½.

MARCHÉS CANADIENS

Au Manitoba, bien que les chemins soient excellents et que la température ne soit pas trop froide, les fermiers n'apportent pour ainsi dire pas de blé sur les marchés. Il s'en faut de beaucoup que les élévateurs des meuniers soient remplis, ces derniers sont par conséquent toujours acheteurs. On paie encore, comme la semaine dernière, de 65 à 67c aux différents points de l'intérieur ayant un fret de 18c pour Fort William, le blé dur No 1.

Le marché d'Ontario est coté comme suit d'après la dépêche de Toronto :

" Marché tranquille; pas de transactions connues en farines; prix nominaux; Straight rollers cotés à \$4 00, fret Toronto. Son, très tranquille; prix sans changement; coté de \$7 00 à \$7 50, ouest et moulée de \$9 00 à \$9 50. Blé, affaires limitées et prix faciles; rouge vendu au dehors 79c et blanc à 81c; No 1, dur du Manitoba sans changement à 93c, fret Toronto et No 2 dur à 91c. Sarrasin, tranquille; lots de chars cotés de 23 à 24c au dehors. Orge, très terne; No 2 à 27c nord et ouest et orge à moulée à 29c. Avoines, tranquilles; prix, sans changement; blanche vendue au dehors à 19c ouest et à 19c Midland; mélangée à 17c ouest. Pois, tranquilles; prix soutenus; ventes à 40½ au dehors. Sei-

g'e, soutenu; ventes au dehors de 31 à 35c. Blé d'Inde, lourd: jaune nouveau offert à 25 au-dehors et vieux coté à 27c au dehors."

MARCHÉ DE MONTREAL.

Marché tranquille pour les grains; l'avoine a donné lieu à quelques transactions à 26c par lot de char; pour quantités importantes il est difficile d'obtenir plus de 24½.

Le sarrasin reste au même prix nominal de 31 à 35c par 48 lbs.

Les pois sont sans affaires.

La demande locale pour les farines de blé est à peu près nulle et les Provinces Maritimes ne donnent plus d'ordres à la meunerie. Les stocks sont suffisants chez les commerçants et les boulangers pour passer le temps des fêtes, mais on compte que dans une quinzaine il faudra songer de nouveau à remplacer les vides.

L'Angleterre demande en ce moment des farines d'Ontario.

Les farines de blé du Manitoba sont fermes aux anciens prix et celles d'Ontario ont fléchi à nos cotes ci-dessous.

Les farines d'avoine ont également une baisse de 15c environ par baril, avec demande limitée.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 92 à 0 95
Blé blanc d'hiver " No 2	0 92 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur	0 96 à 1 00
" " No 2 dur	0 94 à 0 97
Blé du Nord No 1	0 94 à 0 97
Avoine blanche No 2	0 24 à 0 25
Blé d'Inde, en douane	0 35 à 0 36
Blé d'Inde, droits payés	0 35 à 0 36
Pois, No 2 par 60 lbs	0 48 à 0 49
Orge, par minot	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 31 à 0 35
Seigle, par 58 lbs	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver	\$4 90 à 5 00
Patente du printemps	5 20 à 5 30
Straight roller	4 70 à 4 85
Extra	4 50 à 4 60
Forté de boulanger (cité)	0 00 à 5 00
Forté du Manitoba	4 65 à 4 75

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$0 00 à 3 60
Farine d'avoine granulée, en barils	0 00 à 3 75
Avoine roulée, en barils	0 00 à 3 60

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, le 11 décembre.

" Le fromage est très lent et faible sans avis de câble plus bas.

" Nous cotons :

Canadien, frais, fintaï, sept.	50 à 51c
Ontario, str. chx, coloré, août	49 à 50c
Québec, " " blanc, "	49 à 50c
Coloré, fin, mûr, mais sain, rare	47 à 48c
Blanc, fin " " "	47 à 48c
Blanc ou coloré, bonnes qualités au-dessous	42 à 44c

Importations du Canada et des Etats-Unis 11,720 boîtes.

MARCHÉS D'ONTARIO

London 19 déc.—Offert par 12 fabricants 5590 boîtes de fromage d'octobre et novembre; ventes, 530 d'octobre à 9½; 330 à 9½; 655 à 9½; 75 d'octobre à 8½; 100 à 8½; et 60 à 8½.

MARCHÉ DE MONTREAL

Les exportateurs ont une demande pour fromage de fin septembre ou commencement d'octobre de Québec; ils en offrent 10c aux marchands qui en détiennent encore, mais ceux-ci ne paraissent pas tous disposés à s'en défaire à ce prix.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE CALLIERE Montreal

— EN GROS —

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Telephone Bell 1038

BERNIER & CIE Marchands de Grains

EN GROS ET
EN DETAIL

GRAINES DE SEMENCES, GRAINES FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

SOLLICITEE.

271 et 273, rue Cascades, ST-HYACINTHE

Le fromage de novembre a été peu recherché pour expédition en Angleterre, cette semaine; les exportateurs semblent dédaigner les petits lots, cependant nous croyons qu'il leur est difficile maintenant de trouver de fortes quantités de boîtes dans les mêmes mains. Les maisons de commission n'en ont plus guère et ceux qui achètent des lots fermes n'opèrent guère sur les fromages fabriqués en arrière saison.

Pour ce fromage, on offre, suivant qualité, de 8 à 9c, mais ce dernier prix est l'exception.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 11 décembre:

"La demande est un peu meilleure mais à des prix décourageants.

"Nous cotons:

Crémeries Argentines en boîtes	88 à 90c
" canadiennes de choix	
en boîtes	95 à 98c
" canadiennes de choix	
en tinettes	85 à 88c
" des E.-U., choix, en	
boîtes	85 à 88c
" " en tinettes	75 à 83c
" " fin	
en tinettes	68 à 70c
Crémeries, imitation, choix	55 à 56c
" bonne imitation	53 à 54c
Irlande, fabrique, en barils	95 à 98c
" crémeries, en boîtes	100 à 112c
Danois " en barils	114 à 118c
Importations du Canada et des E. U.;	
2,808 paquets.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL

On paie le beurre à Montréal 18c pour les crémeries de novembre et un peu plus cher pour les beurres d'octobre. Demande est limitée pour l'exportation et d'ailleurs les quantités fabriquées à la fin de l'automne semblent avoir été moins considérables que celles de l'an dernier. C'était à prévoir avec les prix rémunérateurs payés à la campagne.

Le marché pour la consommation locale est assez actif, bien approvisionné

et les prix sont bas; les beurres en rouleaux se vendent au commerce de détail de 13 à 14c; les crémeries d'octobre de 19 à 20c. et les crémeries nouveaux de 18 à 19c.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 11 décembre: "Les arrivages sont considérables et le marché est encore plat. On cote, œufs frais: du Danemark de 5 à 10c. et ceux d'Irlande de 9a 6d à 11s; œufs ordinaires: du Continent, de 5 à 7s; du Canada, de 6 à 7s. Les œufs conservés en glacières sont négligés; les œufs Canadiens conservés sont en demande lente de 6s à 6s 6d.

Le marché de Montréal a eu une bonne demande; les prix restent à peu près les mêmes; on cote: œufs frais de 20 à 22c; œufs chaulés, de Montréal, de 14 à 14½c et de l'ouest plus faibles de 12 à 12½c la douzaine.

FRUITS VERTS

On trouve des atocats gelés à partir de \$2.00, mais le beau fruit sain vaut jusqu'à \$5.00.

Les pommes sont plus chères, nous rectifions notre liste de prix.

Les oranges de Valence sont en baisse de 25c par caisse et nous cotons les citrons de Messine de \$2.50 à \$3 la boîte.

LÉGUMES

Les pommes de terre sont à prix plus faciles et ne se traitent guère que par petit lots de 35 à 40c par sac.

Les choux sont sans changement; on paie de \$1.00 à \$2.00 le cent et 50c le quart; les navets valent 40c le sac; le céleri est plus cher de 25c à 40c la botte pour belle et bonne qualité; le petit céleri est négligé, on en trouve depuis 5c la botte.

Les panais et les betteraves sont cotés de 30 à 35c le panier.

On cultive maintenant sous verre sur une grande échelle la salade et les radis qu'on peut se procurer de 40 à 50c la douzaine de pieds pour les salades et la douzaine de bottes pour les radis.

On trouve également des tomates de la Floride pour lesquelles il faut payer \$4.50 la caisse.

Les oignons du pays font 25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart; ceux d'Espagne valent 70c le crate.

Les haricots sont tranquilles et valent de 70 à 80c en lots de char et de 85 à 90c pour lots de détail; les pois à cuire se vendent de 70 à 80c.

PORCS

Les porcs en carcasses n'arrivent guère encore que par petits lots, ce n'est d'ailleurs que le début de la saison.

On cote par lots de char de \$4.50 à \$4.60 les 100 lbs et par lots de moindre importance on paie de \$4.60 à \$4.75 les gros porcs et de \$4.75 à \$4.90 les petits.

VOLAILLES ET GIBIERS

Il s'est fait un très gros commerce dans cette ligne pendant le courant de la semaine. On cote actuellement à la livre: dindes de 8 à 9c; oies, de 6 à 7c; poulets, de 5 à 8c, selon qualité; canards de 7½ à 8c.

Le gibier vaut: chevreuil, bête entière 7c la lb.; quartier de derrière 10c la lb; lièvres 20c la paire et perdrix 40c le couple.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 17 décembre.

Les arrivages de la semaine dernière ont été de 324 chars de foin et 33 chars de paille pour le marché local, contre 3,2 chars de foin et 25 chars de paille, la semaine correspondante de l'année dernière.

Les arrivages ont quelque peu augmenté la semaine dernière, mais les prix n'en ont pas été réellement affectés. Toutes les sortes de foin sont en bonne demande et nos prix restent les mêmes que la semaine dernière. La paille d'avoine est tranquille. La paille de seigle mêlée et celle d'avoine sont en bonne demande.

"Nous cotons:

Foin, grosses balles, choix	
à fantaisie	\$16 00
petites balles, choix	
à fantaisie	15 00
moyen à bon	14 00 à 14 50
pauvre à ordinaire	12 50 à 13 50
trèfle et trèfle mélang	12 50 à 13 00

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET

TOUJOURS EN MAINS

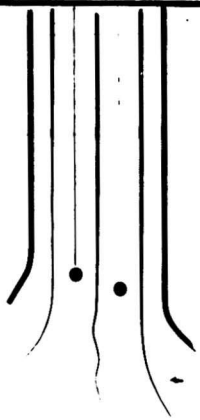
GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N.B Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Ecrivez pour des échantillons

Articles de Saison...



EXTRAITS GULINAIRES PURE GOLD



Tous les arômes.
Votre assortiment est-il complet ?

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Paille de seigle, bonne à choix ... 19 00 à 19 50
— d'avoine..... 8 00 à 8 50
— de seigle mêlée..... 11 00 à 11 50
Le marché de Montréal reste soutenu; les arrivages sont peu importants, néanmoins les prix n'ont pas varié.

A la campagne, la situation est toujours la même, beaucoup de fermiers espèrent obtenir les prix de l'an dernier; nous croyons au contraire qu'une réaction pourrait se produire avant bien longtemps, car les arrivages sur les marchés américains auxquels nous fournissons habituellement sont toujours importants et les acheteurs offrent des prix de moins en moins élevés.

C'est toujours le marché local qui semble le plus avantageux pour les cultivateurs et ce marché à des limites.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 11 00
do do No 2 do	9 00 à 10 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.

Comme par le passé M.M. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2664

E. DUROCHER.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Beauport		
Giroux P G	J. Marcoux	230
Bedford		
Burrage	N. Demers	206
Coaticook		
Paradis Vital	Corp. de Sherbrooke	150
Knowlton		
Wherry Robert	H. E. Williams	170
Lévis		
Gibb Maria J	Corp. de Lévis	24000
Lorotte		
DeGonzague Augustin	C. A. Gosselin	200
Montreal.		
Armstrong J. F.	Trust and Loan Co Ltd	650
Baie des Chaleurs Ry Co	J. Beattie	100
Bartholomew R. H.	J. J. Coox	800
Bouchard J.	D. Mullins	140
Brown W. S.	T. D. Buzzell	15
Belair A. P.	F. Robertson	114
Benoit M. F.	J. Lezard	14
Bourque H.	H. Croyst	143
Bourgeois J.	J. R. Wilson	131
Cahe J.	Dame E. Robine	700
Canadian Pacific Ry Co	Corp. Vill. Verdun	2700
Channell H. A.	N. W. McFarce et al	101
Clarkin, Dlle K.	A. Lanthier et vir	186
Coc, W. H. esq.	Corp. Village Verdun	167
Campbell, F. W. esq.	Dame A. Hill et vir	1412
Cement A.	A. Benoit	3000
Crowe, J.	J. Towle	230
Charlebois, E.	Dame E. Morand	800
Chaznon, M.	M. J. A. Decelles	180
Cie d'Imp. et de Public de Montreal (Ltd)	A. Filadelfe	290
Casey F.	Dame M. L. Bergerand	500
De noyers, J. B.	J. Quevillon	1653
Duperrault, A.	F. Martineau	13
De Cow, D.	Brochytebha	50
David, E.	J. B. Horn	50
Daveluy, Geo.	A. Campbell	100
Dorval, N. et al	J. M. Fortier	157
Deslauriers, E.	E. Raymond	141
Ducharme, G. et al	D. P. Card	262
Duperrault, A.	O. Leger	100

Elliott W. G.	H. Beaulieu	125
Evans T. A.	G. S. Wilson	200
Gaulet E.	C. S. Bates et al	785
Gauthier P.	L. P. Demers	190
Graham H.	J. C. Robert (Dumagis)	2700
Genereux M. L. et vir	Hon. Sir A. Lucotte	100
Hamelin dit Laganiere T.	L. Hamelkott	100
Hebert G.	Credit Foncier Franco Can	304
Henderson Dame J.	J. Dunlop et al	100
Hamilton H. et al	Laurie Engine Co (Dufflo)	150
Hind A. et al	Chant-loup Mfg Co Ltd	290
Jellou A.	F. M. McDougall et al	300
Kelly P.	Corp. du Village de Verdun	162
Lamoureux F.	A. Lucoste	101
Laloux A. & al	A. Laloux	200
Lavigne Ernest et al	Banque Jacques Cartier	311
Leger L.	H. Lamontagne	100
Lindsay C. W.	F. Thompson	125
Lalonde J. A.	R. E. T. Frouge	135
Langlois H et al	J. John	200
Leblond J. L.	C. L. Leung et al	173
Laparte A.	A. Lapierre	224
McKay J.	J. Bourgeois	110
Mabo J. O.	Merchants Bank	100
McGee H.	Corp. du Village Verdun	267
Mondou J.	Mitchell Dame L. et al	186
Mondou J.	W. Evans	251
Mosteal Park & Island Ry Co	Sœurs de l'Hôpital Genevral	200
MacDonell B. de B.	A. Lauplate	130
Macneil J. B.	D. McEntyre	100
Macneil J. B.	G. Deaulniers	300
Macneil J. B.	H. R. Eudreau	118
Marrison J.	Toronto Radiator Mfg Co	100
Montreal Union Abattoir Co	Cite de Montreal	6750
Mullins Dame C.	C. Labond et al	170
Pravo J. H.	R. P. Gontarne	196
Reaume J. et al	M. Thibodeau	300
Reaume J.	G. Pare	112
Ratou F. N.	G. N. Fautoux	183
Sauviers M. H.	J. T. Marcand	100
Singer Dame M. et vir	J. S. McMaster	111
Sabson M. M.	Montreal Litho. Co	200
Smith G.	L. Droue	100
Vinet C. P.	O. Vanier	198
Valiquette I.	Delle A. Archambault	162
Ward H. et al	Corp. du Village Verdun	1544
Ward Jos.	W. M. Kearns	398

Potton

Marsan D. A. et al	M. Blount	317
Marsan D. A. et al	M. B. Lovell	327

Québec

Augé A. J. et al	P. Robitaille	268
Bussiere Jos.	A. Dussault	155
Bruneau Lea	J. H. Jacques	360

Sherbrooke			Bolt n Canton			Langman Edw. H			Delle J. Keith		
McCarthy Mde M. M	Mde J. T. L. Archaubault	529	Elie Pierre S	A. Bornais	15	Meloyr Telesphore	E. Melancon et al	31	Chanteloup Mfg Co	32	
Sillory			Black Lake			Martin Z. K. et al			H. Demers		
Gignac O. et al	People's Bank of Halifax	163	Klein L. A	W. H. Griffith	27	Nuckle J. A	N. Raymond	27	Rivet Cleophas	J. F. Foley	
Hickson John	H. M. Price	2660	Côte d s Neiges			Phoenix Printing Ink Co			R. C. Jameison et al		
St-Armand			Trudeau Dam. M. A			Rivet Cleophas			A. N. Roy et al		
Calhoun Wm J	Robinson	200	Compton			Ronny et al			L. A. Cloutier		
St-Paulin			Wharrarn R			Ricker Wm et al			A. E. Gautier		
Lambert L	A. Costello	1081	Danville			Spence Dlle Elizabeth			American Wringer		
St Pierre les Bequets			Boutelle Char			St-Amour Emile C			J. M. Jor		
Tellier Alphonse	C. J. Marchildon	105	Dudswell			Therien J. H			L. A. Cloutier		
Ste-Théole			Hall Wilson G			Traschemontagne C. X			Hudon Bay Knitting Co		
Dessureau N	J. O. Lacoursiero	135	Hart G. P			Wood Jno H			A. Cowen		
Trois-Rivieres			Farnham E.			Roxton Canton			Sherbrooke		
Lanctot Gaspard	Co. p. Seminaire Trois-Rivieres	1266	Dominiqu Phyllas			Gagric Joseph et al			D. F. Sutherland		
Cour Supérieure.			L'Assomption.			St George de Windsor			St Casimir		
JUGEMENTS RENDUS			Archambault Norbert			Brown R			A. G. Curley		
Champlain			L. C. de Tonnancour			Dale Fred			L. C. Belanger		
Lacroix Jos	A. Baptiste	126	Louiseville			Nuttler S. C			C. J. et F. W. Odeil		
Louisville			Dosaulniers Hilaire L			Sault aux Recollets			Dufault Eugene		
Dompousse Elie	T. T. Rivard	100	Paradis F			Stton Canton			L. Godin		
Montréal.			Martinville			St Casimir			Ste Cunégonde		
Boulé Olivier	U. Garand et al	118	Harrison Geo			Lebueuf Théode			H. Lamontagne et al		
Beaugrand Rodolphe	L. H. Basseau	197	Montréal			St George de Windsor			Gagnon E		
Etienne Jos. et Horn	R. Shepherd	399	Angus R. B. et al			Pellerin Paul			E. D. Richer		
Finnie C. G.	Dame M. L. Leduc	325	Aaro Adophe			Mitchell W B			P. Beullac		
Hurtubise P	L. J. O. Beauchemin et al	100	Bryson M			Cardinal Michel			J. Goolahan		
Jeffrey A ex	A. W. Ewan et al	216	Beauchamp Aimee			Ducaps Noel			F. Baillargeon		
Laurin A	F. Lefebvre et al	153	Beatty D. W. et al			Valois P. A			J. Jenes		
Leduc Albert	A. D. Taylor	250	Burlov Ge			St-Hyacinthe			Brassa d Abraham		
Lindsay W. T	Molson Bank	2000	Burlbury Aaron			Gouard Paul			L. A. Guertin		
Piche Alphonse	G. Lamothe et al	519	Bertholdi Louis			Hebert Phyllas			L. A. Guertin		
Ripolle Stanislas	Dame L. Lacroix	20	Bourcier Victor			Lancevin George			M. Beno t		
Soucy Maurice	I. Montreuil	146	Carmon The			Gray Thos. et al			Delle J. L. Farquhar et vir		
Sherbrooke			Chandler Clarence E			St Jeanne de l'île Perrot			Trottier Dams Nancy		
McCarthy W. M	D. O'Connor	538	Chabot A. P			St Léonard Port Maurice			Paquette Théophile		
St-Romain de Winslow			Corrigan Arch			St Louis			Gibeau Telesphore		
Therien Alphonse	La Fonderie de Flessisville	165	Charbonneau C. E			Murison Jno			M. Parsons		
Cour de Circuit			Cole Arthur			Ste Sophie de Lévrard			Lefebvre Jos dit Bernard		
JUGEMENTS RENDUS			Cerat P. O								
Ason			Dion H								
Duby Thos	M. Moody & Sons	99	Donnelly P. et al								
Houle Jno	J. P. Atkinson & Co	20	Dubois Henry								

De l'Eau...
= ET =
Du Savon

Peuvent être parfaitement bons pour le nettoyage et le lavage, mais c'est un fait reconnu qu'il y a mieux. ... La graisse et les taches de toutes sortes disparaissent avec l'emploi de la.....



Poudre
à Laver

SILVER DUST

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année.
Pour le détailleur, c'est un article de tablette ou de comptoir.
Pas de déchets.
Donne satisfaction à tous.
Se vend en toutes saisons.
Ne fermente pas pendant les chaleurs.
LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde.
Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY,
ST. CATHARINES, ONT.
ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

La COMPAGNIE CANADIENNE
DE GAOUTHOUG
DE MONTREAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs étiquettes et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque...
"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales: TORONTO et WINNIPEG

Villet Xavier	St Tito	H. Frigon	29
Scelly, J. Henri	Terrebonne	F. Provost et al	38
Argoll, J. & Son	Trois-Rivières	J. A. Frigon	95
Deilets, J. A.		J. Baribeau	23
Mallette, L. Z.	Vaudreuil	F. J. Granger et al	77
Morrison, Hector	Vankleek Hill	H. Carpenter	25
Comtois, Urie	Valmont	L. Ducharme	83
Leduc Michel	Waterville	J. H. Gould	29
Westgate Robt	Westbury	J. Crotty	36
Moore James et vir	Windsor	Massey Harris Co	33

Comme preuve irréfutable de la croissante popularité qu'acquèrent les pianos de la Cie Pratte, nous avons le plaisir de constater que la réputation dont jouissent les produits de cette maison est telle, que les marchés étrangers envoient des ordres à notre fabrication canadienne. C'est ainsi qu'un piano Pratte vient d'être envoyé à Vancouver et va orner une des plus fashionables résidences de la côte du Pacifique. Un autre est dirigé sur Londres (Ang) ou il montrera aux anglais un des plus beaux spécimens de notre artistique industrie Canadienne. Le dernier piano vient d'arriver à Paris et a été installé au domicile d'une de nos célèbres musiciennes.

La Cie de Pianos Pratte escompte d'avance un succès qui ne fait que grandir et que de semblables précédents, lui permettent facilement d'anticiper.

L' "Economiste européen" nous apprend que l'augmentation de la population européenne, de 1895 à 1896, a été de 29 922 800 habitants. Les pays dont les populations ont le plus augmenté sont: la Russie 12 510 800 habitants; l'Allemagne 4 522 600 habitants; l'Autriche Hongrie, 3 562 200 habitants; l'Angleterre, 2 452 400 habitants; la Turquie, 1 100 000 habitants; la France, 671 000 habitants.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS

Boucherville.—Bénard T. & Cie, mag. gén.
Buckingham.—Fortier Wilfrid, épice, etc
Dorion.—Valois Michel, hôtel.
Montréal.—Gagnon, J. A., nouv.
Québec.—Alain & Cie, meubles.
Gignac, O. & Fils. moulin à scie et à planer.
Angers, E., épice
St Henri de Montréal.—Brisebois Frs., peintre.
Stanbridge Station.—Snyder Herbert L., foin.

CONCORDATS

Montréal.—Toupin, M^{lle} E., modes, à 20c dans la piastre.
St Jean.—Poirier, M^{lle}, modes, à 25c dans la piastre.

CURATEURS

Fraserville.—M. P. Langlois à R. E. Leprohon pharmacien.
Hall.—F. A. Labelle et J. P. De-Montigny à Frédéric Gougeon, contracteur
Louiseville.—Kent & Turcotte, liquidateur de l'Indépendant Math Co.
St-Barnabé.—J. Morin à Atoine Laplante négociant.

DÉCÈS

Montréal.—Bulmer John contracteur.
Québec.—Webster Geo, cordonnier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Archambault Fils & Cie, meubles.
St-Cunégonde.—Lemieux & Gauthier, hôtel.
St-Hyacinthe.—Moria & Blanchard, charreiers.
St-Liboire.—Lajoie & Fils, mag. gén.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—Duchesne J. A. & Cie, tailleurs; ass. des créanciers 22 déc.
Robert Jos. & Fils, bois de sciage; ass. des créanciers 21 déc

Dannelly Patrick, bois de sciage; ass. 28 déc.
Dufresne J. Moïse, marchand.
Hortubise A. L., foin etc.; ass 28 déc.
Porter Henry, tanneurs; ass 28 déc
Québec.—Goudreau Félix & Frère, cuir en gros et fournitures de cordonnerie
St-Charles co St-Hyacinthe.—Hébert & Cie, mag. gén.; ass. 17 déc.
St-Cunégonde.—Duckett Dr O. D., pharmacien
St-Edouard de Lotbinière.—Coulombe F., mag. gén; offre 57^{1/2}c dans la piastre.
St-Henri de Montréal.—Brisebois François, peintre; ass. 28 déc.

FONDS A VENDRE

Chicoutimi.—Boucher, M^{me} Onésime, 31 déc.
Montréal.—Bienvenue Arthur, épice; 22 déc.
Dionne A. C., épice, 22 déc.
Martin T. E. et A., meubles, 29 déc.
Daunais Napoléon, tabac et barbier.
Lepage, E. & Cie, nouv., 23 déc.
Québec.—Filtreau J. O., libraire, 21 déc.
Parent Pierre, épice, 23 déc.
Rossidre, Jos, contracteur, 28 déc.
Richmond.—Armitage E. H., instruments agricoles, 29 déc.
St-Jean l'Évangéliste.—Cellard J. R., mag. gén., 24 déc.
St-Charles.—Hébert & Cie, mag. gén., 24 déc.
St-André Arclin.—Lalonde Victor, mag. gén., encan 29 déc

FONDS VENDUS

Cowanville.—McClure D. R. & Co., mag. gén.
Fraserville.—Thériault J. A., mag. gén., à 42c dans la piastre.
Montréal.—Gay Jacques, épice
P. Heur, Dionne & Cie, épice; à 50c dans la piastre
Richmond.—Park John, mag. gén.
St-Hélène.—Picard A., mag. gén.; à 62c dans la piastre.

INCENDIES

Fitch Bay.—Dolloff E. B., moulin à scie, ass.
Gramby.—Johnston & Ferguson, peintres, ass

MAISON FONDÉE EN 1816.

IRISH WHISKY...

HENRY THOMSON & CO.
 HENRY IRELAND.



Fournisseurs Directes de St. Michel, Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de Connaught et des Chambres du Parlement

Ce Whiskey Irlandais est une véritable liqueur d'un bouquet exquis, qui compare favorablement au point de vue hygiénique, avec les meilleures Fines Champagnes.

"THE AUSTRALIAN WORLD."

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue St-Paul

Seuls Agents pour le Canada. Montréal.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX, JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES, SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André, Bureau: 48 rue Saint-Faul, BASSE-VILLE Quais: Rues St-André et Balhousie QUÉBEC

POISSON !! TEL. BELL 145

Harengs-Labrador, Morue Salée

La pêche ayant presque totalement manqué cette année, nous nous en sommes procurés au commerce. Ne tardez pas et adressez vous de suite à

LACASSE & LAFLEUR

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

Provisions, Produits de la Ferme, Poisson, Etc.

191, des Commissaires, Montréal

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

Montréal—Ouimet Roch épïc. ass.
Sherbrooke—Spearing R. J., horloger,
etc.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Coaticook et Sherbrooke—Paradis & Fil., bois etc.; Edward O. Paradis.

Grandes Piles—Crête N., épïc.
Lachine—Gauthier A. W. & Cie, mag. gn.; Albina Larche épouse de Aldéric W. Gauthier.

Montréal—Cooper & Cie, mfrs de table; Thos. J. Cooper.

Duclos C. A., restaurant; Laetitia Duclos.

Etienne Joseph & Fils, cuir en gros; Olivine Etienne.

Leslie A. O. & Co., agents de mfrs; Wm. S. Leslie.

Programme (The) Publishing Co; Michael C. Foley.

Sarrasin Arthur, épïc.

Simard & Gauthier, épïc.; Louis A. Simard et Geo. W. Gauthier.

Archambault Frères & Cie, contracteurs.

Bonneau Fortunat, foïn, grain, etc.; Marie Louise Tremblay, épouse de Fortunat Bonneau.

Galipeau A. & Cie, bouchers; Arthur Galipeau et J. B. Arcand.

Medaillon (The) Mfg Co.; Julian Landan.

Poirier & Cie, épïc.

Reid W. G. & Co., étale de boucher; Dame Margaret Henderson, épouse de W. G. Reid.

Roy Joseph & Cie, brevets; Jos. Roy et Simon Roy.

Thomas, Joseph & Cie, contracteurs; Joseph Thomas et Louis Jubinville.

Couvrette, N., épïc. et liqueurs; Adélie Lamoureux, épouse de Nap. Couvrette.

Limoges, Nap. P. & Cie, restaurant; Napoléon P. Limoges et Joseph Dussureault.

Senécal, Eusèbe & Cie, imprimeurs; Eusèbe Senécal.

Richmond—Deardon Mde D., modes à ajouté épïc.

Sherbrooke—Presby E. M., photographe.

St Célestin—Dorais T. E., ferblantier
Ste-Cunégonde—Lemieux P. & Cie, hôtel; Pierre Lemieux & Rosina Lemieux.

Laurin & Cie, chaussures; Eugénie Corbell épouse de Alex. Laurin.

St Henri de Montréal—Blondeau J. R., printeur.

St-Hyacinthe—Brassard & Perreault selliers; Delphis Perreault et Olivine Rabonin épouse de Abraham Brassard.

Trois Rivières—Godin J. P. & Cie, nouv., Dame Marie A. Matte Vve de Joseph P. Godin.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Eau Claire—McKay John bois de sciage, déménagé à Renfrew

Lakelet—Gallagher James, hôtel; A. Brown succède.

Norwood—Richardson Jemina D. mag. gn.; Kirkpatrick & Buck succèdent.

Sreleys Bay—Burns W. J., mag. gn. Toronto—Clare S., papeterie etc; E. Clare & Co, succèdent.

West Lorne—Smith Sarah, hôtel.

CESSIONS

Hamilton—Squibb Frank, plombier.
Moore—Carr B. W., épïc.

North Bay—Thomas N. D., libraire.
Ottawa—Haram Buiton, meubles.

Port Alma—Beattie R. S., mag. gn.
Wheatley—Meddaugh J. E., fabr. de brique.

CONCORDATS

North Bay—Halfpenny & Co., chaussures; à 30c dans la piastre.

DÉCES

Brantford—Weeks, W. E., meubles et encreur.

Hamilton—Baylis, A., épïc.
Owen Sound—Jones, Geo., boucher.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Guelph—Scroggie & Son, épïc. et fruits; Scroggie Bros succèdent.

North Bay—Phillips & James, tailleurs; Fred Phillips continue.

Ottawa—Dufresne & Bédard, nouv.; Arthur Bédard continue.

Renfrew—McKay & Matheson, mag. gn.

EN DIFFICULTÉS

Collingwood—Oxton David, harnais
Creemore—Kember G., chaussures.

Hamilton—Hacker G. G., merceries et chapeaux; ass 23 déc

Orillia—Phillips T. & Co, poêles, ferblanterie et moulin à planer.

Ste Anne de Prescott—Leroux Victor, mag. g.

FONDS À VENDRE

Baden—Heidman Henry, tanneurs.
Guelph—Barber, V. O., épïc.

Gananoque—Gamsby G. A., pharmacien 28 déc.

Trenton—Garrett, T., hôtel.
Toronto—Cowens Jas, boulanger et confiseur.

Crawford A., billards et tabac, 29 déc.
Wingham—Clegg W. grain et Gruau.

FONDS VENDUS

Elmira—Gies John, liqueurs et gravures; les liqueurs à Wm. Proff.

Goderich—Pace A. O., hôtel; à Robertson et Martin.

Orono—Stott & Armstrong, quincallerie; à D. F. Walsh.

Penetanguishene et North Bay—Nettleton C. A., pharmacien; la succursale de North Bay à A. C. Rorabeck.

Rodney—Wilson W., hôtel; à G. D. Bindner.

Toronto—Lazier M. R. & Co., tailleurs.

INCENDIES

Aylmer—Fuller O. D., grain, charbon et chaux; l'élevateur à grain et les hangars.

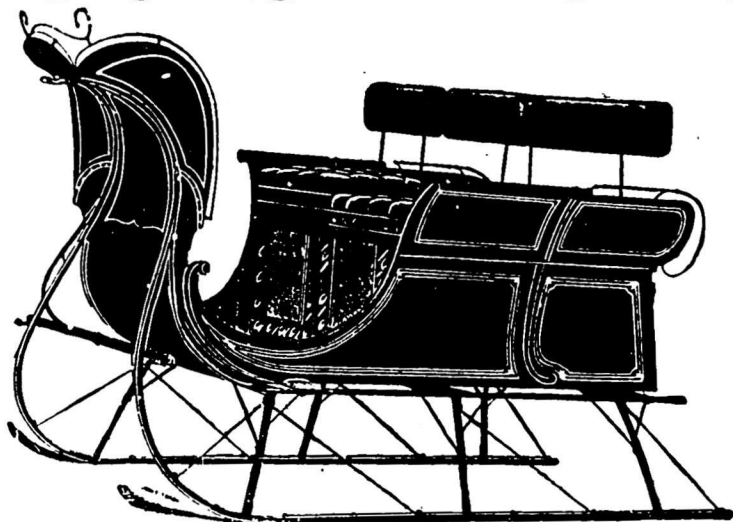
Brighton—Lapp C. A. & Son, imprimeurs et éditeurs.

Smith J. B., mag. gn.
Webb H. T., merceries.

Colborne—Chase Bros Co., graines etc.
Kyes G., imprimeur.

McDonald J. E., mag. gn.

300 SLEIGHS



DE TOUTES SORTES

Bonne et à assez bon marché pour que vous achetiez

R. J. LATIMER

592 rue St-Paul, MONTREAL

Les
Cigarettes
LaFayette
sont
Up-to-Date
Essayez-les
5 Cents

Glencoe—Howes James, forgeron etc.
Toronto—Russell Henry, chaussures.
Bletsoe T., épïc; asa.
Union—Monger Frank, tourneur.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Ayr—Keyes W. J, imprimeur.
London—London Electric Motor Co
Ottawa—Bald Indian Bay (The) Mining Invest. Co.
Burler (The) Gold Mining Co of Ottawa.
Queen Bee (The) Gold Mining Co of Ottawa.
Renfrew—Mathison Jas, mag gnl.
McKay Bros, mag gnl.
Rat Portage—Gold Hills (The) Exploration and Development Co of Toronto.
Golden Gobbin (The) Mining Co of Ontario.
Nugget (The) Gold mining Co of Rat Portage.
Toronto—Murray W. A. & Co, mag. gnl.
Ontario (The) Radiator Co.
West Lorne—Trestain J. W., instruments d'Agriculture.

—NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Halifax—Tucket, John E., tailleur, a laissé l'endroit.
Walton—Shaw, Edwin, mag. gén., démenagé à Truro.

CESSIONS

Digby—Starling G. & Sons, écuries de louage.
Ingonish—Shea James
Middlemusqu—Doboit—Shaw A. B., mag. gén.
Pictou—Farmer R. & Son, chaussures en gros.
Reserve Mines—MacDonald Coll.
Yarmouth—Scott John, H., papeterie.

FONDS VENDUS

Pictou—Douglass & Co., tailleurs; à R. B. Williams & Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Barrington Passage—Brown R. B., bijoutier
Halifax—McLellan Charles; Susie M., son épouse.
Merigonish—Knott Remedies Co., mfr.; Bruce D. Kuott.
River Hebert—Pugsley Bros; J. Newton Pugsley et Irving L. Pugsley.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

St Jean—Brown, Hazen B., tailleur.
DÉCÈS
Frédéricton—Blackmar, R., bijoutier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS
Kingston—Cosman Bros, charrons et forgerons.

FONDS A VENDRE

Moncton—Donald, R. O, constructeur

FONDS VENDUS

Moncton—Elliott Martha, bijoutier; à J. H. Nickerson.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St Jean—Queen Biscuit Co.; M. D. Keefe, Thos. Clark et Joseph S. Ross

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Vancouver—Gordon George, P., hardes.

CESSIONS

Vancouver—Golberg Z. G. hardes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Vancouver—Geddis & Hume, épïc; J. H. Geddis continue.

Mace W. A. & Co, constructeurs; W. A. Mace continue.

DÉCÈS

Victoria—Powell Wm., forgeron.

FONDS A VENDRE.

Kamloops—McDonald N. D., restaurant.

Vancouver—Meek George E, quincaillerie.

FONDS VENDUS

Rossland—O'Leary & Cunningham, hôtel; à Keefe Donahoe.

Trail—Hill & Vital Cigares.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DÉCÈS

Winnipeg—Tessier T., hôtel (Grand Central).

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Minnedosa—Hogarth & Martin, mag gén; Euphémia Martin continue.

FONDS VENDUS.

Dauphin—Lamont D. C. à W. A. Big-ham.

Prince Albert—Patterson A. Thos, fruit, etc., à T. O. David.

Patterson A. L. tailleur à Louis Val-lade.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Brandon—Western (The) Publishing Co.

L'Annuaire statistique de la France que vient de faire paraître le ministère du commerce, fournit des détails sur la population de la France qui est de 38,133,380 habitants et se trouve ainsi répartie: sexe masculin, 18,932,344; sexe féminin, 19,601,041.

Il existe 10,212 213 garçons, 7,640,305 hommes mariés, 1,032,650 veufs et 16,076 divorcés.

La France compte 9,463,657 filles, 7,656,679 femmes mariées, 2,060,778 veuves et 19,917 divorcées.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

L. W. TELMOSSE

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc ,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BAJISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

SPECIALITE AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

H. JOHNSON

IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR

Fabricant en gros De toutes sortes de

FOURRURES

— POUR —

Hommes Dames et Enfants Capots, Manteaux, Col-lettes, Robes, Et fait aussi une spécialité de l'exportation de Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Pelleteries Crues.



N.B.—Le plus haut prix payé pour cire en pain et racine de Ginseng.

494, rue St-Paul, Montreal



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE " THISTLE "

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité Ecrivez ou téléphonez pour les prix a

JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTRÉE D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

PRIME A NOS ABONNÉS

Tous ceux de nos abonnés et lecteurs qui veulent fabriquer de très bons cidres avec peu de pommes, par des procédés nouveaux; tous ceux qui veulent s'occuper des ventes et achats des Poirées et Pommes, soit de Pressoir soit de couteau recevront sur une simple demande de leur part, un abonnement gratuit de trois mois au journal "Le Cidre" la plus ancienne, la plus complète et la mieux renseignée des Revues Pomologiques. — Chaque numéro qui est toujours extrêmement varié et intéressant, comprend 60 pages in-8.

Chaque année il paraît un Almanach-Annuaire, complètement indispensable du journal "Le Cidre" et une circulaire donnant chaque semaine les cours des pommes.

S'adresser immédiatement et en toute confiance à M. Eugène Vimont, directeur du "Cidre," 15 rue Lebrun (Gobelins), Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1254^e livraison (12 décembre 1896). — Au pays du mystère, par Pierre Maël. — L'Almanach Hachette. — Le Bonjon de Kergout, par le Commandant Stany. — Gouffers et dix ans, par M. Daniel Ballet. — Chaque livraison 40 centimes. — ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. — Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain 79, à Paris.

TOUR DU MONDE. — "Journal des voyages et des voyageurs." — Sommaire du No 30 (12 décembre 1896). — Au Chili, par M. J. Cordemoy avec dix-sept gravures, de M. H. Léonard, d'après des photographies. — 20. — A travers le Monde: L'île de Djéba, M. Amoury Vincent, la colonisation japonaise de Yesso, M. Villard de Lagnerie. — Livres et cartes. — Six gravures d'après des photographies. — 30. — Pour voyager à Madagascar. — Lexique Malgache-Français. — Monnaie de Madagascar.

Illustrations de: A. Paris, G. Vuillier, E. Zier, etc. — ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

PETITES NOTES

New-York est l'Etat le plus riche de l'Union. La valeur de sa propriété foncière et personnelle s'élève à l'énorme somme de \$3.145.287.657.

C'est à peu près ce qu'était la dette nationale au lendemain de la guerre de Sécession.

Le compte annuel de viandes de Londres est parfois étonnant. Durant l'année 1895, les bouchers de cette ville tuèrent et vendirent la chair de 400,000 bêtes à cornes, 1,600,000 moutons, 500,000 veaux et 200,000 cochons, sans parler des chevaux et des volailles.

Le Cercle Agricole de la paroisse de N. D. de Bonsecours, comté d'Ottawa vient d'être constitué en corporation et autorisé à cette fin par le commissaire d'Agriculture et de Colonisation de la Province de Québec.

Le Journal officiel de Madagascar a publié un arrêté du résident général abolissant l'esclavage dans la nouvelle colonie française à dater du 26 septembre 1896. Cet arrêté se termine par

une disposition ainsi conçue: "La France s'interdit de frapper sur le peuple de Madagascar aucune contribution extraordinaire de guerre. Des secours sous forme de concessions territoriales pourront être accordés aux propriétaires dépossédés qui seraient reconnus dans le besoin."

Lors des grandes manœuvres de l'an dernier, on avait déjà mis à l'essai des chiens ambulanciers. Tout récemment on a fait manœuvrer à Lecheutch, près de Cologne, un petit bataillon de chiens ambulanciers. Tout récemment on a fait manœuvrer à Lecheutch, près de Cologne, un petit bataillon de chiens ambulanciers qu'on dresse dans le même but; chacun d'eux porte sur le dos une petite selle munie de poches, contenant tout ce qu'il faut pour opérer un premier pansement provisoire et une grande gourde remplie d'eau de vie. On apprend à ses chiens à reconnaître les blessés et à se baisser vers eux pour leur permettre de prendre dans la selle ce dont ils peuvent avoir besoin. Une grande croix rouge est peinte sur la selle, mais pour que ces ambulanciers d'un nouveau genre soient visibles la nuit, on leur attache à la croupe une petite lanterne à réflecteur.

Lorsque la glace commence à offrir ses tentations aux patineurs, il est bon de se demander avec prudence dans quelles limites on peut profiter de sa résistance éphémère. Voici quelques chiffres instructifs sur la résistance de la glace d'après des expériences conclues.

A l'épaisseur de 4 centimètres, la glace commence à supporter le poids d'un homme marchant isolément; à 9 centimètres, on peut y faire passer des détachements d'infanterie en espérant les files de soldats; à 12 centimètres, elle porte des pièces de 8 centimètres hissées sur des traîneaux; à 14 centimètres, des pièces de 16; à 16 centimètres, des pièces de campagne attelées à des caissons avec le chargement ordinaire; enfin, à 29 centimètres elle résiste aux plus pesants fardeaux.

Dans les appartements les fleurs coupées se fanent avec une rapidité désespérante; il y a plusieurs recettes pour les garder aussi longtemps que possible en bon état. En voici une autre qu'on nous recommande comme très effective; on commence par asperger légèrement le bouquet avec de l'eau fraîche, puis on le met dans un vase contenant de l'eau de savon. Chaque matin on sort les fleurs de cette eau et on les plonge dans de l'eau pure, où on les laisse pendant deux minutes. Quand on les retire on les asperge de nouveau avec de l'eau fraîche, et enfin on les replace dans de l'eau de savon. Celle-ci doit être changée tous les jours. Cette opération répétée chaque matin, maintient les bouquets frais pendant un mois.

THE JAMES ROBERTSON CO., LTD

MARCHANDS DE METAUX,

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coude en plomb comprimé, Plomb de chasse. Matériau Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe de Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à mouline, Godendards et autres scies.

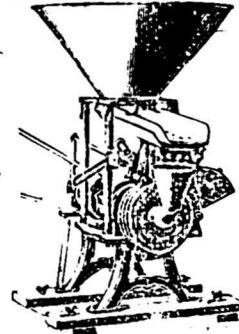
Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

Machine à Moudre Améliorée

De VESSOT, Patentée

Médaille d'Or et diplôme à l'exposition Coloniale de Chicago 1893. Premiers prix à nos expositions canadiennes.



Notre moulange PETIT CHAMPION est la meilleure surtout pour les chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 20 à 30 minutes l'heure, au fini qu'on désire, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations: Moulanges BASSES; ou: Moulanges HAUTES; ELEVATEUR; EMPLOI HEUR; (fourneaux sur demande) s'adaptant à volonté; un SAS sur le dardot pour nettoyer le grain; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix restent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau genre amélioré pour blé d'inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seuls Manufacturiers, MONTREAL, P. Q.

JOS. FABIEN..



Ornements

et....

Ouvrages en Plâtre

Marbres artificiels et Dadoes..

Enduits en Ciment une spécialité



ATELIERS ET COURS:

No 488 à 492, RUE CHARLEVOIX

RESIDENCE:

No 47, rue Knox, PT. ST-CHARLES

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD

L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DE LA SARDINE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

(Suite de la page 672).

Quatre-vingt-quinze pour cent, au moins, de ce qu'on appelle la sardine des Etats-Unis, sont pris par nos pêcheurs sur les côtes canadiennes, et ils sont pour la plus grande partie, paqués à Eastport, Lubeck et autres petites villes de l'Etat du Maine.

Ces petits poissons ont une si grande importance qu'une bonne partie de la population de la côte du Maine et les pêcheurs canadiens qui pratiquent leur métier parmi les îles de la baie de Fundy et dans les eaux voisines vivent surtout de l'industrie sardinière. Si ce poisson venait à manquer, ce serait un désastre pour les travailleurs employés à le nettoyer, saler et paquer, ainsi que pour ceux qui ont des capitaux dans les sardinerias; ce serait aussi un grand malheur pour les pêcheurs canadiens, auxquels la capture de la sardine fournit un emploi lucratif. Que le petit poisson connu sous le nom de sardine dans ces eaux fût abondant sur les côtes du comté de Charlotte, N.-B., nos pêcheurs le, savaient depuis longtemps; mais sa valeur n'était pas appréciée, et le seul usage qu'on en faisait était sa conversion en engrais pour fertiliser la terre.

Les sardines sont capturées dans des nasses qui sont en réalité des enclos ou trappes murées construites en osier entrelacé, avec des appuis ou poteaux de bois enfoncés dans le sable à des distances de 6 ou 7 pieds les uns des autres, dans une eau comparativement peu profonde. Pour leur donner plus de force on y ajoute des poteaux plus petits et des moises horizontales. La forme des nasses varie selon leur position et le caractère particulier du rivage. Elles consistent essentiellement en un mur ou guide, quelquefois deux guides ou plus, se terminant du côté de la mer, en une poche ou trappe. Cette poche ou trappe peut être circulaire, en forme de cœur ou triangulaire.

Le poisson, en longeant le rivage, est conduit par les guides à travers d'étroites ouvertures dans le cœur, d'où son retour est empêché par des cloisons qui font saillie. Une fois arrivé au cœur terminal, le poisson ne fait pas beaucoup d'efforts pour s'échapper, et il peut être tenu enfermé, sans souffrir, pendant plusieurs jours si la marée ne recule

pas trop loin. Les nasses en osier comme celle qui vient d'être décrite peuvent durer six ou sept ans; mais pour éviter le risque de les faire avarier en hiver, par les tempêtes ou les glaçons en dérive, plusieurs pêcheurs prennent la précaution d'amener à terre une partie de l'osier employé dans la trappe. Le meilleur endroit où il convient de placer la nasse est à l'extrémité d'une langue de terre, spécialement entre les îles ou des récifs de rochers, où les courants sont nuis et rapides.

Lorsque la marée monte, le mouvement de l'eau entraîne souvent le banc de poisson directement dans la trappe, ou lorsqu'il fait face à la marée, on dit qu'il refoule. En règle générale, c'est le soir et par les beaux clairs de lune que le poisson entre dans la trappe; le jour il semble avoir peur de la nasse et se garde autant que possible d'y entrer. Chose remarquable, le poisson, lorsqu'il est en trappe, ne cherche pas à s'évader, bien qu'il y ait des espaces considérables entre les tresses d'osier, surtout lorsque la nasse est de confection récente. Ces ouvertures se remplissent en grande partie d'herbes et de débris, de telle sorte que, dans le cours de la saison, les murs de la nasse augmentent en épaisseur et en densité; cependant, elles restent encore assez libre pour que l'eau, avec le flux et reflux de la marée, entre librement dans la nasse et en sorte. De plus, les poteaux et l'osier se couvrent d'une couche épaisse de moules, de zoophytes, etc. Sauf pour être réparée de temps en temps, la nasse reste à l'eau, où elle remplit le rôle d'un engin de pêche automatique, et exige peu d'attention.

En plusieurs cas les habitations des pêcheurs sont à une courte distance de là; mais en d'autres les pêcheurs ont à parcourir deux ou trois milles à la rame pour venir chercher leur capture. Le poisson arrive avec le flux de la marée, rarement au commencement du reflux, et se rend dans les eaux peu profondes, attiré par la pâture. Un messenger, ordinairement un petit garçon, est envoyé à la nasse dès que l'eau commence à baisser, durant le jour ou avant la tombée de la nuit, et si, à son retour, il annonce que le poisson est "dans le cœur," les hommes, deux ou trois, ou davantage si la nasse est très grande, s'en vont chercher la capture.

A suivre

MINES D'OR

- DE LA -

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

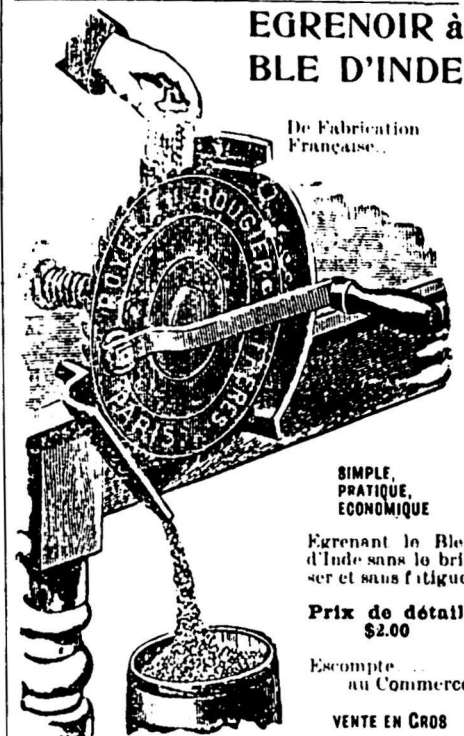
R. MEREDITH, CERANT

No 154, rue St-Jacques MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

EGRENOIR à BLE D'INDE

De Fabrication Française.



SIMPLE, PRATIQUE, ECONOMIQUE

Egrenant le Ble d'Inde sans le briser et sans fatigue

Prix de détail, \$2.00

Escompte au Commerce

VENTE EN GROS

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS

No 55, rue St Sulpice MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE IN RE DOSITHE DESLAURIERS,

Village Turcot FAILLITE

Les sous-signés venant à l'encaissement public, à la place d'affaires du failli, au Village Turcot, coin de la rue St-Gabriel et Chemin de la Côte St-Paul.

Lundi, le 28 de Décembre courant, à 11 heures a. m.

Actif mobilier du dit failli, comme suit:
Stock de marchandises, vins, liqueurs et garnitures de ménage, en détail et roulant le tout au montant de \$ 251 79
61 Couches et chaises 122 00
Licence pour vente de bières 49 50

Les dettes de livres, par li et
Billets Recevables 3694 78
Créances hypothécaires 10 00

\$13 6 98

Les dettes de livres, créances hypothécaires et billets recevables seront vendus au lundi, le même jour aux saisis de Marcotte Freres, 60 rue St-Jacques.

Le magasin sera ouvert le 26 décembre, pour l'inscription du stock, la liste des dettes de livres est à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à BILODEAU & RENAUD, Curateurs, 15 rue St-Jacques, Montreal.

MARCOU FRERES, Encaisseurs.

PETITES NOTES

On vient d'expérimenter un appareil de sauvetage dû à un officier de la marine autrichienne. Il se présente sous la forme d'une boule métallique dense et pleine d'air comprimé à une pression de quinze atmosphères; deux poches en toile caoutchoutée y sont réunies, mais elles sont normalement isolées et vides, et bien qu'elles affectent un volume extrêmement réduit, quoiqu'elles puissent contenir chacune une douzaine de litres d'air. Quand on veut se servir de l'appareil, on tourne une vis qui laisse échapper dans les poches une partie de l'air contenu dans la boule; elles se gonflent et forment une bouée flottante susceptible de maintenir aisément un homme à flot.

On a parlé, à plusieurs reprises, de l'or que contient l'eau de mer; c'est ainsi qu'après M. A. Liverside, de l'Université de Sidney, l'ensemble des mers du globe renfermerait quelque chose comme cinq milliards de tonnes d'or. Mais voici que, dans le même ordre d'idées, M. Arhibald Read vient de faire une constatation plus intéressante: en procédant à des sondages dans le voisinage des îles Santa Catarina et San Clemente, en face de la Californie, il a trouvé des parcelles d'or dans les vases ramenés du fond. Quand on se rappelle la richesse aurifère des terrains de la Californie, qui est située dans le voisinage, on comprend qu'il y aurait peut-être là une exploitation intéressante à tenter.

Où fume-t-on le plus, du moins parmi les pays pour lesquels on peut se procurer des statistiques exactes?

Tandis que la Finlande ne consomme que cent grammes de tabac par tête d'habitant, l'Espagne en consomme cinq cent quarante, la France neuf cent qua-

ranta-deux; en Belgique on trouve le chiffre énorme de deux kilos et demi, deux kilos six cents grammes en Hollande et enfin deux kilos sept cents aux Etats-Unis et en Suisse.

Bien entendu, pour calculer la consommation par tête, on tient compte de tous les habitants, et comme, dans ce total, il y a des femmes et des enfants qui heureusement ne fument pas d'ordinaire, chaque homme en réalité consomme beaucoup plus que les chiffres fournis ci-dessus.

Une courroie de transmission en papier vient d'être brevetée en Allemagne sous le No 51,584 par le directeur d'une fabrique de papier de Schaeferhof, près de Wangen, dans l'Allgau (Wurtemberg), M. Paul Ebbinghaus. Cette courroie est formée de tubes en papier fortement comprimés et qui sont réunis au moyen de fils. Le papier dont elle est formée se compose de tiges de chanvre manille et d'une série de produits chimiques. Les tubes finis sont protégés contre les fluctuations de la température, contre les frottements, de même que contre les glissements sur les poulies et contre les allongements au moyen d'une couche de matière spéciale, dans laquelle ils sont individuellement plongés.

Les avantages de ces courroies sont, au dire de l'inventeur, les suivants: grande durée, modicité du prix de revient, fonctionnement régulier et, par suite du courant électrique qu'elles déterminent pendant la marche, adhérence parfaite sur la poulie en fer.

L'assemblage des deux extrémités de la dite courroie a lieu au moyen d'un fil de chanvre très solide ou des crochets employés d'ordinaire pour l'assemblage des courroies en cuir.

On commence à extraire couramment le tannin des feuilles de palmier vain, où

Il paraît que le cuir ainsi traité revient moins cher que celui qu'on tanne au moyen du chêne par exemple. Le résidu de l'extraction du tannin fournissant une excellente matière première pour la fabrication du papier. D'après la *Revue scientifique*, dans le traitement on sépare les feuilles proprement dites des tiges, ces dernières sont écorchées entre des rouleaux, tandis que les autres sont découpées en petits morceaux. On place alors le tout dans un large récipient de bois, et on fait le plain avec de l'eau; on porte ensuite la masse au point d'ébullition, ou du moins tout près de ce point, pendant quarante-huit heures. On obtient ainsi un liquide, un extrait de tannin qui est prêt à être employé en tannerie.

D'autres part, le résidu, c'est-à-dire la masse fibreuse, est soumis à ébullition dans une solution chimique qui enlève le silicate, si bien qu'on peut dégager les fibres, sans les briser, de leur enveloppe, et les employer ensuite en papeterie. Parfois on les fait sécher tout au contraire avec la sorte de gomme qui les enrobe, parce qu'alors les fibres servent à imiter le criu de cheval et qu'elles ont ainsi une élasticité beaucoup plus grande.

Le soldat anglais n'est pas mal nourri, et si son ordinaire comprend chaque jour des pommes de terre, il ne s'en plaint pas, car c'est là un mets indispensable à tout bon Anglais. Il n'est pas un repas où le soldat n'ait un plantureux ragoût ou un bon rôti à sa disposition, et il les accompagne constamment de pain et de beurre.

Du reste le simple soldat reçoit 4 shillings 6 pence par semaine, ce qui fait à peu près \$1.10, et le simple sous-officier a une paye de 70c par jour environ. Les heures de service sont limitées, chaque caserne a ses clubs, ses jeux, son théâtre, ses salles de lecture;

Un choix considérable de **GRU ET FARINE A ENGRAIS**

DEMANDEZ NOS PRIX ET ECHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPES, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOEL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE

No. 13 Rue ST-ANTOINE, QUEBEC.

VICTOR LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

No 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. . . . Prix modérés.

Poêle **L'ETOILE** ★

Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ETOILE...

Breveté 10 mars 9
Medaille à l'Exposition Provinciale de 1894.

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES EN CUIVRE

enfin Thomas Atkins, comme on appelle le *pioupiou* britannique, touche une prime de 38 livres sterling à la fin de son engagement, et l'Etat lui donne un vêtement bourgeois neuf.

On a pu voir à l'Exposition de Berlin, un vélocipède-ambulance inventé par M. Honig, de Berlin, et en usage déjà à l'hôpital de la Charité de cette ville.

Le lit, qui comporte un matelas, est fixé sur un support reposant par des ressorts robustes sur un bâti muni de cinq roues, deux paires sous le lit-même, une roue unique directrice en avant. Les cinq roues sont pourvues de pneumatiques. Deux personnes suffisent pour manoeuvrer l'appareil; l'une se place en avant et guide la voiture; l'autre se place derrière et surveille le malade par une ouverture *ad hoc* ménagée dans l'enveloppe qui entoure et couvre le lit. Deux petites fenêtres latérales éclairent l'intérieur dans le jour; la nuit, l'éclairage est assuré par une petite lampe électrique qu'alimente un petit accumulateur. Enfin une boîte est aménagée en dessous du lit pour recevoir les instruments et matériaux nécessaires pour les premiers soins.

Ce dispositif, qui a l'avantage précieux d'affranchir de la sujétion de tenir des chevaux toujours prêts, a donné de bons résultats et semble appelé à rendre des services, d'autant que son poids peu considérable permet de lui donner de bonnes vitesses.

C'est une désolation quand la maladie se met dans le poulailler, quand le choléra des poules éclate. Adieu, l'œuf à la coque, sur le plat, frit, brouillé! On est infecté et l'on ne sait comment entraver le fléau depuis longtemps constaté et auquel on remédie mal. Il y a bien la vaccination telle que l'a indiquée le grand Pasteur: mais elle n'est point ai-

née à réaliser. Un éleveur du Chili (c'est de là que nous vient aujourd'hui la lumière) indique une formule éliminatoire au "Journal d'agriculture pratique." Nous laissons la parole à cet aimable homme du nom d'Alexandre Dussailant. "J'emploie, dit-il, un traitement aussi simple qu'efficace et qui ne s'est pas démenti une seule fois depuis une quinzaine d'années que j'ai commencé à le mettre en pratique, et cela contre toutes les maladies qui atteignent les volailles, poules, canards, oies, dindons, etc. Je serais heureux si ce traitement, si efficace ici, pouvait rendre les mêmes services, en France, à mes compatriotes de la campagne. C'est un marchand de volailles qui me l'a indiqué.

"Il s'agit tout simplement de mettre dans un décaître de grains qui servent à leur nourriture, une poignée ou deux de chaux éteinte [chaux en poudre] et de bien mêler, de manière que la poudre de chaux adhère à toutes les graines, et de donner oeil-à-œil aux volailles. On doit suivre ce traitement pendant une semaine. Dès le premier jour, la maladie quelle qu'elle soit, s'arrête et disparaît en quelques jours.

"J'emploie ce remède le plus souvent quelquefois, quand mes voisins ont des volailles malades. Nous avons ici beaucoup de maladies sur les volailles, parmi lesquelles il y en a de foudroyantes et qui dépeuplent une basse-cour en l'espace de huit jours.

"Ce traitement, loin d'être nuisible, rend les volailles alertes, la crête des poules devient rouge, et elles pondent abondamment."

Comme ce *modus operandi* ne peut assurément entraîner avec lui aucun inconvénient, nous nous faisons un plaisir d'indiquer aux intéressés dont le poulailler battra de l'aile, ce que l'on pourrait appeler le "chaulage des poules."

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Valles fermées.		Valles livrables.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Corowa Local		4 0	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouens Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		330 & 1015	1 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Shorbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Shorbrooke et Le Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Québec	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. Sam. 810 p.m.	7 45	315 & 800		1 00
M. et Wain et Col. A.	8 00			10 00
M. et Pt. Fort (S.S. 15)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malton		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. Newswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	MT.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet C. V.		5 00	9 00	
		7 30		
Sud do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) se ont expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malton.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m. Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES
ENGANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

JAPAN JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épiciers. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

PRIX COURANTS MONTREAL, 21 DECEMBRE 1896

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	doz.	2 30	2 70
" Crosse & Black well,	doz.	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz.	doz.	0 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz dz.	0 00	1 40	
Essence d anchois, dz.	0 00	3 20	
Catsup de champignons dz	0 00	2 10	
Sauce Worcester, chop	3 50	3 70	
" chop	6 25	6 50	
" Harvey, chop	3 25	3 55	
Catsup de tomates	1 00	1 00	
" de champignons	1 20	3 40	
Sauce aux anchois	3 25	3 55	
Sauce Chili	3 75	4 05	

A. C. Dionne

Cornichons arom	doz.	0 00	1 50
-----------------	------	------	------

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français	doz.	0 25	0 70
canadiens	0 20	0 60	
Mine Royal Louie g.	1 70	0 40	
" James	2 40	0 00	
" Rising Sun large doz	0 03	0 70	
" small doz	0 00	0 40	
" Sumbeam large doz	0 00	0 70	
" small doz	0 00	0 35	
Silverine grande, doz.	0 00	0 75	
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80	
" doz	1 10	1 20	
" à tuyaux, gal.	0 00	0 90	
" Parisien, doz.	0 70	0 75	
" Royal polish, doz	0 00	1 25	

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
" citrique	0 50	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	la lb.	0 33 0 35
Aloès du Cap	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 06	0 08
Bromure de Potasse	0 55	0 60
Camphre américain	0 80	0 90
Camphre anglais	0 85	0 95
Cendres de soude	0 01	0 02
Chlorure de chaux	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	9 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 25	0 30
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine	0 23	0 26
Gomme arabique	0 50	1 25
Gomme épinette	0 00	0 25
Indigo Bengal	1 50	1 75
Indigo Madras	0 60	0 80
Iodure de potasse	4 00	4 25
Opium	4 50	4 75
Phosphore	0 60	0 75
Résine	0 00	0 01
Salpêtre	0 06	0 74
Sels d'Epsom	100 lbs	1 50 3 00
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00 2 25
Soda à laver	100 lbs	0 70 0 75
Soda à pâte	par baril	0 00 2 50
Soufre poudre	lb	0 01 0 03
Soufre bâtons	"	0 01 0 03
Soufre en sac (rock)	par 100 lbs	1 50 2 00
Strychnine	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 04 0 54
Sulfate de morphine	lb.	1 94 2 04
Sulfate de quinine	oz.	0 40 0 45

Sumac la tonne 60 00 70 00
Vin de Paris lb. 0 11 0 17
Vitriol " 0 41 0 64

Eaux Minérales

Vichy Célestins Grande Grille	10 00
" Hôpital Hauterive esp	14 00
" St. Louis esp	8 00
Pougues St. Leger esp	10 50
Carabona esp	15 50
St. Galmier qts (source Badoit)	6 00
" pts	7 50
Hunyadi Matyas esp	6 00

Epoques pures.

Poivre blanc, rond	lb.	0 10	0 12
" moulu	0 15	0 18	
" noir, rond	0 07	0 08	
" moulu	0 17	0 11	
" rouge (Caymon)	0 22	0 0	
Cannelle, moulu	0 13	0 15	
" en nattes	0 10	0 12	
Clous de girofle	0 01	0 17	
" ronds	0 08	0 10	
Gingembre moulu	0 20	0 25	
" racines	0 19	0 28	
Muscade blanche	0 10	0 00	
" non blanche	0 60	0 75	
Macis moulu	0 00	0 9	
Piment (clous ronds)	0 19	0 10	
Allspice moulu	0 13	0 15	
Mixed Spice moulu Tin	0 42	0 45	
1 oz	0 15	0 20	
Whole Pickle Spice	0 15	0 20	

Fruits Secs.

Abricots Calif.	la lb.	0 13	0 15
Amandes molles	0 19	0 10	
" molles	0 09	0 12	
" écalées	0 18	0 20	
" amères écalées	0 41	0 45	
" écalées Jordan	0 10	0 35	
Dattes, en boîtes	0 05	0 06	
Figues, seches en bis	0 08	0 15	
" en sacs	0 03	0 14	
Nectarines Californie	0 10	0 11	
Noisettes (Avelines)	0 09	0 19	
Noix Marbot	0 19	0 11	
" Grenoble	0 11	0 12	
" écalées	0 00	0 01	
Noix du Brésil	0 19	0 19	
" Pecan	0 08	0 10	
" do polies	0 19	0 12	
Peanuts rôtis (arachid.)	0 16	0 08	
Pêches Californie	0 10	0 12	
Poires	0 10	0 11	
Pommes séchées	0 03	0 04	
Pommes évaporées	0 04	0 05	
Pruneaux Bordeaux	0 03	0 06	
Pruneaux Bosnie	0 06	0 07	
" Californie	0 08	0 10	
Raisins Calif. 3 cour	0 06	0 07	
" 4	0 08	0 09	
Corinthe Provinciais	0 03	0 04	
" Filiatras	0 14	0 04	
" Patras	0 05	0 05	
" Vostizias	0 06	0 08	
Malaga Loose Muscat bte	1 35	1 40	
" London Layers	1 45	1 50	
Malaga Black Baskets	2 15	2 25	
" Connoisseur			
" Clusters	1 75	2 00	
" Buckingham do	3 75	4 00	
Malaga Russian Cluster, bl	0 00	1 90	
sultana	1b.	0 17 0 11	
Valence off stalk	0 00	0 05	
" fine off stalk	0 05	0 06	
" selected	0 06	0 08	
" 1 cour	0 06	0 07	

Fruits Verts

Ananas, pie	0 0 a	0 00
Attoca, baril	2 00 a	5 00
Bananes regime	0 0 a	0 00
Comme Spies brl.	1 50 a	2 10
" Baldwin	1 50 a	1 70
" Fameuses	1 25 a	2 00
" Greenings	1 25 a	1 70
Raisins Almeria, baril	5 50 a	6 50
Oranges, Jamaïque	5 00 a	5 50
Oranges, Valence (120)	0 0 a	1 25
" (710)	0 00 a	1 50
Citrons, Messine, boîte	2 50 a	3 00
Oignons rouges, baril	1 00 a	1 25
" jaunes, baril	1 00 a	1 25
" d'Espagne, crate	0 0 a	0 75
" d'Egypte, 112 lbs.	0 0 a	0 00
Noix de coco, par 100	0 00 a	1 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 more, de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti 23 m. de 5c	0 75
" boîte vitree	
" de 5c bte	0 80
Horchound Tutti Frutti, boîte	
vitree 36 more, de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. a 5c et paq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 more.	
" 15c et paq.	6 50
Jarro en verre Pepsin Tutti	
Frutti, 115 paq. a 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti	
Frutti, 160 more, et paq. a 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 100	
more, et paq. a 5c	6 00
Gomme Variete (nouvelle) 150	
" more, a le	1 00
Fleur d'Orange, 150 more, a le	1 00
Gomme Flirtation, 150 more, a le	0 05
Monte Christo, 180 more, a le	1 30
Mexican Fruit, 36 more, a 5c	1 20
Sappota, 150 more, a le	0 90
Sappota Orange, 160 more, a le	0 75
Block Jack, 115 more, a le	0 75
Rose Rouge, 115 more, a le	0 75
Magie Trick, 115 more, a le	0 75
Red Spruce Chic, 200 more, a le	1 0

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 92	0 95
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 92	0 95
Blé du printemps	0 00	0 01
Blé du Manitoba No 1 dur	0 96	1 00
" No 2	0 91	0 97
Blé du Nord No 1	0 91	0 97
Avoine blanche No 2	0 21	0 25
Blé d'Inde, en douane	0 01	1 00
Blé d'Inde, droits payés	0 00	0 00
Pois No 2 ordinaire	0 60	0 48
Orge à mouler, par 18 lbs.	0 30	0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 35	0 35
Seigle, par 56 lbs	0 11	0 41

FARINES

Patente d'hiver	1 90	5 00
Patente du printemps	5 20	5 30
Straight roller	4 00	4 20
Extra	1 50	1 60
Forté de boulanger, etc.	0 00	5 40
Forté du Manitoba	4 05	4 75

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	9
en barils	0 00 3 60
do en sacs	0 00 1 70
do granulée en barils	0 00 1 75
do en sacs	0 01 80
Avoine roulée en barils,	0 00 3 60
do en sacs	0 01 70

ISSUES DE BLÉ

Son d'Ontario au char, l.	9 25	9 50
" de Manitoba	0 00	10 00
Grn d'Ontario char	11 00	11 50
Grnd Ontario char	10 50	12 00
Moulee	15 00	16 50

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie

XXX, 6 lbs.	2 50
" 3 "	1 15
" superb 6 "	2 60
" 3 "	1 50
Orge mondée (pot)	1 80
" sac	0 00
" quart	0 00
" perlée sac	0 10

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morte T.N. gal. 36	\$ 30 38
" loup marin raff.	0 50
" paille	0 15
" de bard, extra gal	0 50
" de bard, No. 1	0 10
" d'olive p. mach.	0 80
" d'olive à lampion	0 70
" de spermaceti	1 20
" de marsein	0 50
Huile de pétrole, par char.	0 15
" p. 20 qrt.	0 16
" do 1 & 19 qrt.	0 16
" Américaine, par char 18	0 21
" par qrt. 19	0 25
" olive Barton et	
" Guestier, cuisse qrts	8 50
" pintes	9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	2 75
" Ter. g.	2 25
" de castor "E" l.	1b 0 00
" frog qrt. lb	0 09
" cuisse	0 10

Huile à salade Lazenby.

1 pt	doz.	0 00
4 pt	doz.	0 00
Huile à salade pintes dz.	0 00	
" quarts dz.	0 00	
Crème à sal. petits dz.	0 00	
" grand dz.	0 00	

Union Sardinienne

Huile d'olive extra No 1	
1 bouteille, douzaine	\$ 2 00
" 1 "	3 25
" 1 "	6 00
Canistre 1 gallon	1 50
" 1 "	3 00
" 1 " 1 gallon	2 50

Liqueurs et spiritueux.

Brandys (prix à la cuisse.)

Cusener à cubis, la cuisse	\$12 50
1 couronne	13 75
" 2 "	16 50
" 3 "	19 00
" Fine champ 1862	27 00
" 1 gallon	1 35
Hennessy *	12 75



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparé pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
 Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.
 La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

46 négociants Industriels. Téléphone 576

Le Baume Rhumal

LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE
 Le Rhume, La Toux, La Bronchite, 25c le Baron de 16 onces
 En vente chez tous les Pharmaciens
 et Epiciers de première classe.

L. R. BARIDON, Agent Général
 1703, Ste-Catherine MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
 rons, telles que Fer en barres, Acier,
 Charbon de forge, Peintures,
 Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 21 DÉCEMBRE 1890.

Hennessy * par 10 caisses 12 50	Booth London Dry 0 00 7 50	Club 1890 qts., caisse 9 15	Kirsch *** 11 00
" ** 11 00	Burnett 0 00 7 50	" " flasks 9 65	" **** 13 00
" *** 13 50	Melrose Drover 0 00 7 10	" " " 10 15	Prunelle de Bourgogne 12 00
" V.O. 16 75	Coate Plymouth 0 00 9 25	Gooderham & Worts 1891 6 75	Crème de Framboise 12 00
" V.S.O. 23 00	<i>Gins en fûts.</i>	" 1884 9 00	Fine Bourgogne 12 Litres 21 00
" V.S.O. 25 00	DeKuyper, barriques, 10 gall 2 80	Par 5 caisses, 25c. de moins.	Eau de Vie de Marc 18 00
Martel * 12 50	" quarts 2 85	Dominion Rye, caisse 6 85	Crème de Cassis 11 00
" par 10 caisses. 12 25	" octaves et 1/2 " 2 90	Columbian " 6 25	Crème de Musigny 12 00
" V.O. 16 50	" au gallon 2 95	Rock & Rye, " 5 75	Aperitif Mugnier 10 50
" V.S.O.P. 18 00	Tous autres gins : 5c. de moins.	Empire rye, " 6 75 7 00	Alcool de Menthe 6 00
" V.S.O.P. 36 00	Booth's Old Tom, quart, gall. 3 45		Absinthe Edouard Pernod 13 20
Jockey Club *** 7 50	Booth's Old Tom, Octave 3 50	<i>Apéritifs.</i>	
" V.O. 8 75	" au gallon 3 75	Angostura, caisse 2 doz. 00 00 15 00	<i>Stover's</i>
" V.S.O. 10 00	<i>Whiskeys Importés.</i> (Prix à la	Orange Bernard, caisse 6 75 0 00	Lime Juice Cordial, pts 2 doz. 4 70
" V.S.O.P. 12 50	caisse.)	Vermouth Nolly Prat, c. 0 00 6 50	" qts 1 " 4 20
" W.V.S.O.P. 17 30	H. Fairman & Co. 7 50 8 50	Vermouth Italien, caisse. 6 35 8 75	Double refined lime juice 1 doz. 3 95
Boutellou & Co., F.P. 8 50	Royal Eagle 9 25 9 50	" Subé & Cie 0 00 6 15	Lime syrup bout. can. 1 " 4 20
" * 10 00	Sheriff's 9 50 18 00	" Fratelli Cora. 0 00 6 25	
" V.O.B. 14 00	Mackie's R.O. spec. Scotch 10 25	<i>Liqueurs Cusenier.</i>	<i>Mélasses.</i> No
" X.V.O.B. 16 00	" Islay 8 25 8 50	Crème de Menthe glaciale	Barbades tonne gal. 0 31
" 1821 21 00	Glenalloch 8 75 8 80	verte 10 75	" tierce et quart. 0 33
P. Richard carte blanche 12 qrts. 8 50	Glenlivet 9 00 9 25	Curacao blanc. 10 75	" demi quart 0 34
" " 21 pts 9 50	<i>Whiskey Ecossais.</i>	Cherry Brandy 11 50	" au char, tonne. 0 30
P. Richard carte blanche 18 1/2 pts 10 50	Harvey's R. O. S. spec. liq. c. 12 50	Curacao Orange 10 75	" au char, tierce. 0 32
" " " 21 pts 13 00	" Fitz-James Rye, old c. 9 75	Prunelle 13 50	Trinidad 0 00
" " " 18 1/2 pts 11 00	Alex. McAlpine old scotch c. 6 75	Kummel doux 12 25	Porto Rico, tonne. 0 31
" " " Imp. flasks 16 à la c. 10 00	Watson old Scotch, qts. 8 50	Crème de Cacao 14 75	" " au char 0 30
Rivière-Gardrat, caisse 00 00 10 00	" pts. 9 50	Anisette 11 25	" tierce et quart 0 33
Optima, caisse 17 00	<i>Whiskey Irlandais.</i>	Marasquin 12 25	" au char. 0 32
Bisquit Dubouché 9 00	Henry Thomson Irish 8 50	Kirsch 9 50	
Renault & Cie 12 25	St. Kevin Irish 7 50	Kirsch fin. 10 25	<i>Montardes</i> Boites.
E. Puet * 8 75	J. Jameson & Son Irish 9 50	Kirsch russia 13 25	Coleman ou Keen Rondes Carrées
" * 10 50	Geo Roe & Co " 9 00	Absinthe, 12 bout. 11 25	Boites 1/2 lb. la lb. 0 27 1/2 0 45
" * 12 25	Banagher " 9 75 10 25	Amer Cusenier, caisse 10 75	" 1 " " 0 25 0 42
" V.O. 14 25	Thom & Cameron " 6 75	Bitter 10 75	Jarres 1 " par jarre 0 25
" V.O.P. 15 00	Bernard's Encore 7 50	Sirops de Gommés, d'Orgeat,	" " " 0 75
" V.S.O.P. 14 00	Bulloch, Lade & Co. spec. blend 9 25	de Groselles, de Limon,	Durham " 0 60
" V.V.S.O.P. 21 00	" " ext. special 11 00	de Grenadine 8 00	
" 1870 21 00	" " L. Katrine 7 25	<i>Produits de la Grande Chartreuse</i>	<i>A. C. Dionne</i>
" 1840 26 00	Usher's O. V. G. 8 50	Chartreuse Blanche, c'se 12 lit. 24 1/2 lit. 17 00 18 25	Montarde Superfine,
" 1810 3 00	" special reserve 9 10	" Jaune, " 21 00 22 25	Pots de 1/2 lb. 0 00 0 60
" au gallon 3 65	" G. O. H. 12 00	" Verte, " 28 50 27 75	" 1 lb. 0 00 1 00
J. Borjane *** caisse 6 50	Gaelic Old Smuggler 9 25	Elixir Végétal, flacon de 7 onces 1 50	Marque Chs Albert 8 oz 0 00 1 00
" au gallon, depuis 3 75	Greer's O. V. H. 9 25	" " 5 4 " 1 20	<i>Pâtes et denrées alimentaires</i>
Cusenier 4 35	Gleorosa 9 00	" " 4 2 " 0 90	Macaroni importé, lb. 0 09 0 10
Hennessy 6 75	Glenalloch 9 00	" " 2 8 " 0 60	Vermicelle " 0 09 0 10
Martel 6 00	Glenlivet (old) 4 15 6 15	" " 2 1 " 0 45	Lait concentré, doz 0 00 1 90
Rivière-Gardrat 4 15	Banagher Irish 3 90 4 15	<i>Abbaye de la Chaise Dieu.</i>	Pois fendus, qrt. 196 lbs. 3 40 3 50
Bisquit-Dubouché 4 15 & 4 40	<i>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</i>	Chartreuse jaune caisse 21 1/2 15 50	
Renault & Cie 4 10 & 4 30	Esprit de vin 65 O. P. 4 25 4 40	" verte " 21 1/2 18 50	<i>Poudre à pâte Cook's Friend :</i>
<i>Rhums.</i>	" 50 O. P. 3 76 3 85	<i>Liqueurs A. Marspoil.</i>	No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses. \$2 40
(Prix à la caisse.)	Rye 25 U.P. 2 05 2 15	Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit. 12 50	" 2 6 " " 0 80
St. Georges, 12 lit. 12 25	Rye Imperial gall. 2 75 2 90	Autres liqueurs, caisse 11 50	" 3, 4 " " 0 40
" 21 1/2 pts Imp. 14 25	Club 3 45 3 65	Sirops divers, caisse. 8 50	" 10, 4 doz. 1/2 caisses 2 10
Diamant 12 bout. 7 50	Toddy 1 95 2 10	<i>Liqueurs Simon Aine.</i>	" 12, 6 " " 0 70
White Ball, gal. 12 bout. 7 50	Malt 2 00 2 10	Kola-Koff, caisse 10 00	" No 1 Draft lb. 0 13 0 3
Dos Lys, 12 " 11 50	Vieux Rye, 4 ans 2 20 2 35	Prunelle, 13 50	" No 1 large quart. lb. 0 21 0 03
" 12 " 13 75	" 5 ans 2 40 2 65	Kirsch, 13 00	" No 1 Draft lb. 0 13 0 3
Chauvet (cachet or) 12 lit. 14 00	" 6 ans 2 50 2 75	Maraschino 14 00	Morue sèche 4 50 4 75
" rouge 12 lit 12 25	" 7 ans 2 60 2 80	Crème Cacao 14 00	" verte No 1 en quart. lb. 0 21 0 25
St. John, 7 75	Seagram's Rye 1891 6 50	Anisette 13 50	" No 1 large quart. lb. 0 21 0 03
St. Joseph, Jamaïque 11 50	" 1883 8 75	Kummel 12 75	Poisson blanc lac Sup. 1/2 brl 0 00 0 10
St. Felix, Martini, que 10 50	Corby I. X. L. 8 50	Sac Jaune 15 75	Truite des lacs 3 90 4 00
St. Marc 9 00	" X. P. C. 6 50	Suc Vert 17 75	Maquereau No 1 1/2 brl 0 00 0 00
(Prix au gallon.)	Imperial 1891 qts., 7 65	<i>Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.</i>	Saumon Colombie A 1/2 brl 0 00 6 25
Jamaïque 4 25 & 6 15	" flasks, 8 15	Crème de Menthe verte, caisse \$10 75	do do baril 11 50 12 00
Gins, Caisse,	" 1/2 flasks, 8 65	" blanche 10 75	Saumon Labrador 1/2 " 0 00 7 50
De Kuyper 1/2 24 5 85 11 25		Curacao triple sec cruch. 12 00	do do baril 11 50 12 00
" 25 à 19 5 81 11 20		bout. 12 00	Anguille 0 00 0 00
" 30 et plus 5 75 11 15		Bigarreau (Cherry Brandy) 1 75	
" esc violette 0 00 2 50		Cacao l'Hara à la Vanille 12 00	
" esc blanche 0 00 3 60		Marasquin 13 00	
Key Brand, 3 00 10 00			
" poney 0 00 2 11			
Melchers poney 0 00 2 40			
" pemies 1 doz 0 00 7 50			
" Honey Suckle (touchons verre) 0 00 8 50			
Wynaud Fokking 0 00 9 75			
Bernard Old Tom 0 00 7 90			
Booth " 0 00 7 75			
" " 5 esc 0 00 7 50			
Melrose Drover Old Tom 0 00 7 00			

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

Nos Sucres Granulés.



DUCKET, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

Et Marchands de Provisions en Général.

104 Rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William. MONTREAL

Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Lawnships frais.....	0 15	0 164
De l'Ouest d'automne ..	0 12	0 11
Roubaux ..	0 13	0 11
Commerce d'octobre ..	0 19	0 20
Commerce nouveau ..	0 18	0 19
Fromage.		
De l'Ouest,	la lb.	0 10 1 4
De Québec,	"	0 19 0 10 1/2
Petites meules,	"	0 13 0 10 1/2
Kufs.		
Chamée, Montréal, caisse	0 11	0 15
Ouest,	0 13	0 11
Frais pondus	0 00	0 22
Frais, 1er choix,	0 00	0 00
2 ^e	0 00	0 00
Sirop et sucre d'érable.		
Sirop d'érable en qrts la lb.	0 05	0 06
en canistre,	0 65	0 75
Sucro	pts pains la lb.	0 07 0 10
Sirop et sucre d'érable.		
Sirop d'érable en qrts la lb.	0 05	0 06
Miel blanc	0 08	0 10
Miel on gateaux	0 10	0 12
Cire virgote	0 25	0 26
Produits Pharmaceutiques.		
Doz.	Gros	
Graine de lin, lb.	0 03	
Graine de lin, mouline, lb.	0 04	
Sirop du Dr Coderre, grosse,	0 60	
Sirop de Mme Winslow, grosse	0 00	
Specialités de Picault & Contant.		
Doz.	Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition 1 lb.	\$1 80	7 20
1 lb.	1 25	13 00
1 lb.	1 80	18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz	18 00	
Huile d. foie d. morue 6 oz	15 00	
Emulsion ..	4 00	
Huile Vétérinaire ..	1 50	
Essence d'épinette ..	0 80	
A. C. Dionne.		
Sirop de merisier composé doz.	\$1 20	
Régisse.		
Young & Smylie.		
Y & S. en batons (sticks) :		
Bois de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 40	
fantaisie (33 ou 50 batons)		
la boîte ..	1 25	
Ranged, "boîte de 5 lbs., la lb.	0 40	
Ame " Pellets, boîte de 5		
lbs, la boîte (can).	2 00	
Ame " Pellets, boîte fantai-		
sie 3 m. à 1 lb (boîte)	1 50	
Ame " Pellets, boîte fantai-		
sie papier, la boîte (49 m.)	1 25	
Eglise au koudron et gaufres		
de Tolu, boîtes de 5 lbs, la		
boîte (can)	2 00	
Eglise de réglise, jarre en		
verre, 5 lbs	1 75	
Eglise de réglise, boîte de		
cans (can)	1 50	
City " réglise, 200 batons.	1 45	
100 ..	72	

Riz.		
B. 1 à 4 sacs.	Sac.	1 Sac. 2 Sac. 4 Sac.
5 9	3 15	3 50 3 55 3 60
10 21	3 40	3 45 3 50 3 55
25 et plus ..	3 30	3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20	3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15	3 20 3 25 3 30
10 à 21	3 10	3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05	3 10 3 15 3 20
Riz "Crystal"		
En sacs de 25 lbs	le sac,	1 35
50 ..	"	2 60
250 ..	"	4 10
Imported 250 lbs	"	5 50
Riz Patna imp., sacs	224 lbs. lb.	1 4 1/2
Salaisons, Saindoux, etc.		
Lard Canada Short Cut Mess.		
le quart	13 50	14 00
le quart	7 50	8 00
S. C. Clearing qt	11 50	12 00
le 1/2	6 00	6 50
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	11 00	11 50
Jambons, la lb.	0 85	0 90
Lard fumé, la lb.	0 90	0 95
Saindoux :		
Pur de panne en seaux	1 10	1 20
Canistres de 10 lbs	0 07	0 08
" 5 ..	0 07	0 08
" 3 ..	0 07	0 08
Composé, en seaux	0 09	1 10
Canistre de 10 lbs.		
" 5 ..		
" 3 ..		
Fairbank, en seaux	1 25	1 25
10 lbs.	1 15	1 20
Cottolene en seaux	1 lb	0 45
Sapolo.		
En caisses de 1/4 à 1/2 grosse, la gr.	11 30	
Savons.		
"SUNLIGHT"		
1 caisse, 100 barres	1 80	
5 ..	1 20	
Frais de port pour l'étranger dessus.		
Sel.		
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75 à	\$2 50
" 5 lbs.	2 65	2 70
" 7 lbs.	2 15	2 20
1 sac	56 lbs.	0 90 0 90
Sel fin sac 2 cwts	0 90	1 00
Sel gros livre, sac	0 45	0 45
Sirops.		
Matchless ..	1 lb.	0 00 0 00
Amer ..	1/4 qt	0 00 0 12
Di mond ..	0 00	0 10
Perfection ..	0 12	0 15
Sirop Redpath tins	2 lbs	0 09 0 09
" 4 lbs	0 31	0 36
Perfection,seau 25 lbs,seau	0 00	1 00
Honey ..	28 ..	0 00 0 30
Sucres.		
Jaunes raffinés ..	0 51	0 55
Extra ground ..	qts 0 01	0 00
" ..	bte 0 01	0 00
Cut loaf ..	qts 0 05	0 00
" ..	1/2 0 05	0 00
" ..	bte 0 05	0 00

Cut loaf ..	1/2 bte	0 05 0 00
Crown crd ..	qts	0 04 0 00
" ..	bte	0 05 0 00
Extra granulé ..	qts	0 01 0 00
" ..	qts	0 04 0 00
<i>En quarts de 3/4 ou plus, 1 lb de moins par lb.</i>		
Tabacs Canadiens		
<i>Specialités de Joseph Cote, Québec</i>		
Tabac coupe.		
Petit Havana	1 lb.	btes 25 lbs. 35
Theo	"	" 10 " 20
Rouge	1/10 1/2	" 10 " 35
Quésnel	"	" 10 " 60
Tins	"	" 10 " 60
Cote Choix Mixture	Tins	4 lbs. 10 " 60
Tabac en feuilles.		
XXX	No 2	balles de 50 lbs. 7
XXX	"	" 50 " 35
XXX	"	" 11 " 09
XXX	"	" 11 " 11
XXX	"	" 12 " 12
Grand Havana	No 1	bts de 100 lbs 15
" 2	bts de 50 " 11	
Petit Havana	" 1	bts de 25 " 15
" 2	bts de 50 " 15	
Rouge Net Extra bts de 50 à 200	"	15
Quésnel.		
Parfum d'Italie No 1	bts de 60	1 80 35
No 2 quant. a vol.	"	30
Cigares.		
St. Louis	1 20	le 1000 \$30 00
Doctor Faust	1 20	" 25 00
Golden Flower	1 20	" 30 00
Twin Sister	1 20	" 47 50
El Rama	1 20	" 45 00
Tabacs.		
J. M. Fortier.		
Coupe.		
Comfert	4 boîtes	5 lbs. la lb 22
Champion	1/10	" 38
Doctor Faust	1/10	" 25 1/2
Solmer	1/10	" 32 1/2
Quésnel	1 et boîtes	" 60
Crown Cut Plug boîtes	1 lb	50
" ..	1 lb	47
En palettes.		
Navy	3, 4, 6, 7, 12	1 lb à 1 lb 35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12	1/2 mark	33
" en boîtes de 3 livres	"	35
Honey en caddies de 5 lb à 20 lb	"	43
Cigarettes.		
Sonadora par mille	paq	10 00
Royal Turkish Egypt	"	10 00
Crème de la Crème	paq	7 20
La Fayette	"	3 80
Marquise, Virginia	"	6 00
Imperial	"	3 30
Cigares.		
La Sonadora Reint Viet.	1 20	85 00
" Bouquet ..	1 19	55 00
Crème d.l. Crème R. V. ext	1 20	55 00
" special.	1 20	50 00
Honey moon Regalia	1 10	55 00
El Caza, 100 bras	1 10	55 00
La Fayette R. V.	1 20	55 00
Norsy Boys Blue line	1 20	55 00
Princess of Wales	1 10	55 00
Low Grades	15 50	à 20 00

American Tobacco Co. of Canada		
Old Cham 19	la lb	0 68
Seal of N. Carol. 1 & 1 10	"	0 78
" 1 s. blaques	"	0 88
Old Gold 1 & 1 10	"	0 78
Old Virginia 1 12 & 1 6	"	0 53
" lb. boîtes	"	0 56
" 1/2 lb.	"	0 57
Puritan Cut Plug 1 10	"	0 71
Puritan Cut Plug 1/2 lb. btes.	la lb.	0 71
" lb.	"	0 69
Miranda 1 9	"	0 65
Rit. Smok g. Mix. 1 9	"	0 65
" 1 lb boîtes	"	0 80
" Navy cut	"	0 80
Unique 1 12	"	0 52
" lb. paquets	"	0 46
" 1 lb	"	0 47
O. K. 1 12	"	0 48
Old cut Virginia 1 lb bot	"	0 80
Lord Stanley 1 10	"	0 85
Perique Mix. 1 & 1 10	"	0 95
Athlete Sm Mix 1 & 1 10	"	1 10
Pure Perique 1 & 1 10	"	1 50
St. Leger 1 & 1 10	"	1 00
P. XXX.	1 lb.	0 84
" lb	"	0 78
Old Fashioned 1 10	"	0 80 1/2
Rex Perique Mix. 1 10	"	0 80
Handy Cut Plug 1 5 blaques	"	0 71
" 1 lb. barres	"	0 80
Beau Ideal 1 9	"	0 68
Athlete Cigaret Tob. 1 10	"	1 03
Sweet Caporal 1 12	"	0 98
Southern Cigar et Tob. 1 12	"	0 95
Old Judge	"	1 20
R. C.	"	0 83
Puritan	"	0 63
Fine Cut Chewing 1 16	"	0 90
Derby Plug. 3, 7 & 1 12	"	8 50 1/2
Old Virginia, 3 torquette	"	0 58
Old Cham Choix g. palte.	"	9 58
Thés		
Congou 4 caisses, la lb.	0 10	0 60
" caddies	"	0 18 0 50
De l'Inde.		
Darjeeling	la lb	0 35 0 42
Assam Pekoe	"	0 20 0 40
Pekoe Souchong	"	0 17 0 35
Frais de Choix		
Gampow et extra, cas	"	0 42 0 50
" seg, la lb	"	0 12 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/4	"	0 20 0 38
" caisse, la lb	"	0 20 0 38
Young Hyson extra, cas.	"	0 12 0 50
" la lb	"	0 12 0 50
Young Hyson 1 ^{ere} qualité	"	0 35 0 40
" caisse, la lb	"	0 35 0 40
Young Hyson, ordinaire, 1/4	"	0 22 0 28
" caisse, la lb	"	0 22 0 28
Young Hyson, 2 ^{me} qual.	"	0 15 0 19
" 1/4 caisse, la lb	"	0 15 0 19
Young Hyson, 3 ^{eme} qual.	"	0 12 0 17
" 1/4 caisse, la lb	"	0 12 0 17
Japan		
4 caisses, Finest May, la lb	0 38	0 40
" caisses fin a choix, la lb	0 25	0 36
" Moyen a bon ..	0 18	0 24
" Common ..	0 13	0 18
" Nagasaki Pekoe ..	0 16	0 22

Offrez a vos Clients...



CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FLUID BEEF

BOUTEILLE DE 16oz. POUR \$1.00.

Recommandez-le pour l'usage Culinaire dans les soupes et les sauces.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Specialité de Vins de Messs de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

ORATIONS, DORURES, ... VAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL.

Table listing various goods like 'Nagasaki Oolong', 'P. a. can.', 'Poussiere' with prices.

Vinaigres.

Table listing vinegars and other products like 'De M.M. M. Lefebvre & Cie.', 'Imperial triple (en futs) gal. imp.', 'Cored Or. Bordeaux', etc.

Table listing products from 'De Alfred Robitaille', including 'Kureka EXTRA', 'Kureka EXTRA Vinaigre', etc.

Vins.

Table listing various wines under 'Non Mousseux' and 'Mousseux' categories, including 'Bordeaux ord.', 'Bordeaux Médoc', 'Bourgogne', etc.

Table listing 'Champagnes' with details like 'J. Mumm, caisse', 'G. H. Mumm', etc.

Table listing 'Vins toniques' such as 'Vin de Chevrier', 'Stimulant au vin de Rancho', etc.

Cuir et peaux.

Table listing 'Cuir a semelles' with items like 'Spanish No 1 18 lbs en moy.', 'Zanzibar', 'Slaughter sole No 1 steers', etc.

Table listing 'Cuir a harnais' with items like 'Harnais finis a la main p. lb.', 'finis a la roue p. lb.', 'taureau p. lb.', etc.

Table listing 'Cuir a empignes' with items like 'Vache cirée mince', 'Vache grain. pesante', 'Taure française', 'Veau can.', etc.

Table listing 'Cuir vernis' with items like 'Vache vernie', 'Cuir verni "Enamel"', etc.

Table listing 'Cuir fins' with items like 'Mouton mince', 'Kidgola glacé', 'Dongla dull', etc.

Table listing 'Cuir a bourru' with items like 'Cuir a bourru No 1', 'No 2', 'No 3', etc.

Table listing 'Peaux.. Prie payés aux bouchers.' with items like 'Peaux vertes, 100 lbs.', 'do do No. 2', etc.

Table listing 'Laines.' with items like 'Toison du Canada', 'Arrachée, non assort.', 'A, extra supérieure', etc.

Table listing 'Cap de B. E. en suint', 'Australie, lavée', 'Buenos Ayres', 'Natal, en suint', etc.

Table listing 'Pelleteries brutes.' with items like 'Vison, la pièce', 'Rat musqué (automne)', 'Marte, No. 1', etc.

Table listing 'Fers et Métaux.' with items like 'FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.', 'Fers à cheval', 'Ordinaires, au baril', etc.

Table listing 'Fil de fer.' with items like 'Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs', 'Galvanisé Nos 9 à 12', etc.

Table listing 'Fil de laiton, à collets' with items like 'par lb', 'Fontes Mullables', etc.

Table listing 'Clous coupés à chaud.' with items like 'Au char, 10c de moins', 'De 5/4 à 6 pcs, par 100', etc.

Table listing 'Clous coupés à froid.' with items like 'De 1/4 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs', '1/4 pouce', etc.

Table listing 'Clous à rivet par 100 lbs.' with items like '1 pouce', '1 1/2 pouce', '2 à 2 1/2', etc.

Table listing 'Clous d'acier', 'Clous galvanisés', 'Clous à ardoise', 'Clous à cheval', etc.

Table listing 'Clous de broche' with items like '1 pouce, No 16', 'No 15', 'No 14', etc.

Table listing 'Limes, râpes et tiers-points.' with items like '1ère qualité, escompte', '2me qualité', etc.

Table listing 'Etain', 'Lingots', 'Barres', 'Plomb', 'Saumons', etc.

Table listing 'Zinc', 'Lingots, Spelter', 'Feuilles, No. 8', 'Acier', etc.

Table listing 'Fontes.' with items like 'Siemens', 'Coltness', 'Calder', etc.

Table listing 'Fer en barres.' with items like 'Canadien', 'Anglais', 'Affiné', etc.

Table listing 'Feuillard.' with items like 'A cercler', 'Double', 'Toles', etc.

Table listing 'Fer blanc' with items like 'Coke I C par botte', 'Charbon de bois I C par botte', etc.

C. H. LeTOURNEUX, prés. C. LeTOURNEUX, vice-prés. J. LeTOURNEUX, sec.-tr. LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

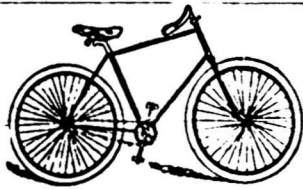
LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE.

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON...



Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont. D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec c. Bureau et Salle d'Echantillons: Batisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.

---A PARIS--- 10. RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE



Si vous voulez avoir une machine extra, essayez le **WOLFF AMERICAN**, de haute valeur artistique. Ces bicyclettes surpassent toutes les autres marques.

Pour une machine de confiance et excellente, nous vous conseillons de prendre le **CYCLE McCUNE**.

Nous offrons aussi des machines à bon marché, de différentes manufactures.

DORKEN BROS. & CO.
140, RUE McCILL, MONTREAL.

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS



FOURNITURES D'ECOLES.
CLASSIQUES FRANCAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS.

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Echantillons envoyés sur demande et factures au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL.

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'échantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES ST-HYACINTHE, P.Q.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 21 DE FEMBLE 1916

Tuyaux de poêles.

Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
" " 6, " " " "	5 50
Plâtre ronds pat., la douz.	1 00
Connection, T et Y	2 40

Matériaux de Construction

CIMENTS

Ciment de Portland	1 90	2 25
Plâtre calciné	1 80	2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40	0 50

PLATRE POUR LA TERRE

Le sac	0 50	0 55
--------	------	------

BRICKS

De Montréal	7 50	8 00
De Yamaska	0 00	0 00
De St J. des Chaillons	0 00	0 00
Refractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 00	35 00

PEINTURES

Blanc de plomb pur, 100 lbs.	4 75	5 00
" " No 1	4 50	4 75
" " " " " "	4 00	4 25
" " " " " "	3 75	4 00
" " " " " "	5 00	5 50
" " " " " "	4 25	5 00

Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Orre Jaune	1 50	3 00
Orre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 80
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin cruet (net cash)	0 16	0 17
" " bouillie	0 49	0 50
Ess. de Térébenthine	0 43	0 44
Mastic par 100 lbs	2 30	2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70

VERRES A VITRES

United 14 à 25	1 25	1 35	50 pds.
" " 26 40	1 35	1 45	" "
" " 41 50	2 85	3 11	100 pds.
" " 51 60	3 39	3 61	" "
" " 61 70	3 35	3 85	" "
" " 71 80	4 10	4 35	" "
" " 81 85	4 60	4 85	" "
" " 86 90	6 10	6 35	" "
" " 91 95	" " " "	" " " "	" "

TUYAUX ET CONDUITS.

Tuyaux en fer—liste :

4 pouce de diamètre	0 08
" " " "	0 12
" " " "	0 17
1 1/2 pouce de diamètre	0 24
" " " "	0 30
" " " "	0 43
" " " "	0 50
" " " "	0 62
" " " "	0 74
" " " "	0 88
" " " "	1 06
" " " "	1 16
" " " "	1 65

Exempte 65 à 70 p.c.
Gros tuyau pour égout, eau, etc. la tonne net. \$33 00 \$34 00
Prix de détail.

Ajouter de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 21
" " " " " "	" "	10 à 11
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 11
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 15
Merisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11

Tuyaux en gros—liste, esc. 15 p.c.

1 pcs. par longueur de 3 pds	\$1 15
6 " " " "	0 60
8 " " " "	0 80
9 " " " "	1 26
" " " "	2 10
18 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
8 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
1 1/2 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	simple doub.	0 90	1 40
6 x 4 " " " "	" " " "	1 50	1 90
6 x 6 " " " "	" " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " " "	" " " "	2 10	2 75
9 x 9 " " " "	" " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " " "	" " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " " "	" " " "	3 00	0 00

Syphon :

4 pouces	simple.	1 40	2 00
6 " " " "	double.	1 90	2 75
9 " " " "	" " " "	2 75	3 30
12 " " " "	" " " "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée :

92pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

Charbons.
PRIX DK DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Bestnut do	6 00
Peanut do	1 00
Screenings do 2210 lbs	1 50
Scotch Grate do 2000 "	6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 00
Vale Grate do 2000 "	5 25

Welsch Anthracite do 2000 "

Pictou do 2240 "	5 25
Cape Breton do " " "	3 50
Glace Bay do " " "	4 50
Sydney do " " "	4 50
Reserve do " " "	4 50
Charbon de forge do 2000 "	5 50
Lehigh pour fond. do " " "	6 50
Coke " " par chaldron	6 75
" " " " " "	7 00
" " " " " "	3 25
" " " " " "	1 60

* Selon distance et qualité.
Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux charbons gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 1 50
Bouleau, &c. do	0 00 à 3 75
Épinette do	0 00 à 3 75
Slabs par char.	21 00 à 26 00
Retourneurs, le voyage	2 00 à 2 25

Frêne 1 à 3 pouces	le M	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scie sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
American	do	25 à 70
Erable piqué	le pied	04 à 00
Noyer noir ondé	do	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	8

Bois de Service

Pin		Prix en gros
1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pieds	le M. \$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do do No 2	do	6 50 8 50

Épinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces	do	9 00 10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4	aux char.	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	1 60 1 75	
2ème do	do	1 35 1 50	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 00 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 00 3 00
do XX	do	do	2 40 2 00
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 21 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Bois carré pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00 18 00
do en épinette rouge	do	20 00 30 00

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE POUR

Tabacs, Cigares et Pipes ?

Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cette ligne en donnant votre ordre à

JOS. COTÉ, - - Marchand de Tabac en Gros, 355 Rue St-Paul, - - QUEBEC.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St Louis (autrefois St-Louis du Milieu-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec rue. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le present donne qu'un dividende de HUIT piastres par action sur le Capital-Actions de cette Institution a été déclaré, et que ce Dividende sera payable à son Bureau Principal, en cette Cité, le et après le Samedi, le 2 Janvier prochain.

Les livres de transfert seront clos du 15 au 31 Décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Bureau,

HY. BARBEAU, Gerant.

Montreal, 30 Novembre 1896.

TELEPHONE 308

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

P. E. BEAUCHAMP

Successor de Beauchamp & Dery
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, V. e. Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

THE

WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUEE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000

ACTIF 1,500,000

Bureaux : 13, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

HON. A. W. O'GILVIE, Président ; WM. STRACHAN,

Vice-Président ; W. BARCLAY STEPHEN,

Gerant ; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs : MM. Greenshields & Greenshields.

Banquiers : La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic,

Administrateur, Exécuteur, Fidei-Commissaire,

Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Debentures émises pour trois ou cinq ans. Ces

debentures et l'intérêt peuvent être perçues en

aucune partie du Canada sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gerant.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux

cotes. Téléphone Bell 8111, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti

par longueurs et largeurs en grande quantité.

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 Rue Craig, - MONTREAL.

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau chaude.
692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR
TEL. BELL 6008
1410 STE-CATHERINE.
Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS, Escaliers, une spécialité
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers : Résidence Privée :
142 ST-CHAS.-BORROMEE. | No. 203 AVENUE LAVAL.
G. 18.

SOUJISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 : Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal
Résidence : 58 et 585 St-André. Tel. Bell 611

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS : No 80 RUE BERARD

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187 ST-CHAS.-BORROMEE.
Tel. Bell 7120. Tel. des Marchands 10

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre
maisons, d'enseignes
Imitateur de l'apôtre
vitrinier et blanchisseur
ATELIER : Résidence : 110, St-Augustin
3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successors de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers
Reparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell-2973. March. 755

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tel. Bell No 6212. MONTREAL

BOIS DE SCIAGE...
Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

CLOS, Canal Lachine
D. PARIZEAU
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

Tel. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

B. ETHIER
MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain
Rue NAPOLEON (près du Canal)
ET 1119 ST-JACQUES

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 19 décembre 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Jacques Cartier, Nos 194 et 196. Lot 554 avec maison en bois, terrain 21 6 x 80 6 d'un côté et 80 9 de l'autre, supr. 1734. Chrysanthé Drolet à Charles Faucher; \$900 [42794].

Rue Jacques Cartier, No 401. Lot 922 avec maison en brique, terrain 25.6 x 73; supr. 1862. Jules Turcot à Arsène Corbeil; \$1 300 [42802].

Rue Beaudry, Nos 412 et 416. Lot 1025 avec maison en bois, terrain 40 x 78, supr. 3140. Joseph Aillard à Alexandre Baril; \$800 [42818].

Rue St Denis, Nos 341 à 347. Lot 838-8 et 9 avec maison en pierre, terrain 24 x 125, supr. 3062 chacun. George Bourgoïn et Cie, faillie à Deserres & Frères; \$9060 [42824].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue St Amable, No 1. Lot 230 avec maison en bois, terrain 76.9 x 38.3. supr. 2938. Joseph Turcot à Anselme Bertrand; \$600 [64910].

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Dezery, Nos 223 à 229. Lot 54 91 pt. S. E. 54-90 avec maison en brique, terrain 40 x 100. Michel Goyette à Jessie Mary Levin, épouse de Wm. D. Harris; \$5,150 [64893].

Rue St Germain. Lot 50-37 et pt. 38, terrain 42 x 100 vacant. Joseph Léveillé à Jessie Mary Levin, épouse de Wm. D. Harris; \$1,036 75 [64894].

Rue Dezery, Nos 224 à 228. Lot 54-38 et 1/2 N. O. 37 avec maison en brique, terrain 37.6 x 100, supr 3750. Eugène Bernier à Jessie Mary Levin, épouse de Wm. D. Harris; \$6,000 [64895].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue St-Dominique, No 861 à 865. Lot 284 avec maison en bois, terrain 39 x 75, supr. 2925. Damase Leclair à Désiré Pepin; \$1,425 [64840].

Ave. Mont Royal, No 424 à 430. Lot pt. N. E. 14-3, 14-4, pt. S. O. 14-5 pt. 15-693 avec maison en brique, terrain 39.9 x 93 6, supr. 39 6. Marcel Lemieux à Succ. J. Skelly; \$4,000 [64853].

MAISONNEUVE

Ave Lasalle. Lot 8-264, terrain 25 x 100. Wm Oliver Smith jr. à Louis Marchand; \$350 [64900].

MILE END

Rues Robin et Carrière. Lot 166 avec maison en pierre, terrain irrég. supr 12554. La Corporation de la ville de St-Louis à David Ouimet; \$3,800 [64849].

MONTREAL ANNEXE

Rue Clark. Lot 1/2 S. 11-386, terrain 25 x 84. The Montreal Investment & Freehold Co à Mélanie Lacasse, épouse de Louis Lebœuf; \$295 [64847].

Rue Clark. Lot 1/2 N. 11-347, terrain 25 x 84. The Montreal Investment & Freehold Co à Rosana Lusignan, épouse de Joseph Juteau; \$357 [64874].

Rue Clark. Lot 11-491, terrain 50 x 89. The Montreal Investment & Freehold Co à Alexis Giroux; \$660 [64591].

Rue Clark. Lot 1/2 N. O. 11-343, terrain 25 x 84. Ernest Brunet à Louis Déziel; \$440 [64908].

WESTMOUNT

Ave. Prince Albert. Lot 214 38b et 38a, terrain 50 x 15, supr. 189 pour le 1er 49.9 x 51, supr. 2537 pour le 2ème James Robinson à George Huggins; \$1407.50 [64830].

Ave. Argyle. Lot 282-127, terrain 50 x 187 6. Le Shérif de Montréal à The Sun Life Assurance Co; \$3 041 [64832].

Rue Springfield. Lot 244 9 et 10, terrain 48 x 10 pour le 1er et 50 x 100, supr. 5000 pds pour le 2ème vacants. Helen Ouilvie à George Bradshaw; \$3,600 [64903].

VILLAGE TURCOT

Rue Notre Dame. Lot 1685 avec maison en bois, terrain 50 x 60. Paul Emile Roy à Louise Fontaine, Anne Poitevin et al; \$700 [64855].

VERDUN

Lot pt. S. 4440 à 4456. Succ. Sir A. T. Galt à The Municipality of the Village of Verdun; \$5,880 [64835].

ST-LAURENT

Ave McDonald. Lot 465-216 à 219, 343 à 345 avec maison en pierre, terrain 25 x 100. L. Cousineau & Ed. Gohier à Alphonse Major \$1,000 [64912].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St-Charles Borromée. Lot 343-15 terrain 25 x 124.6. Firmin Desjardins à Stanislas Corbeil; \$410 [64876].

Lot 224-546 à 552. Michel Joseph Cardinal à Moïse Martin & Alphonse Martin; \$200 [64881].

Lot 228 567 à 570. Michel Jos. Cardinal à J. B. Binette; \$175 [64916].

POINTE CLAIRE

Lot pt. 53. Vilhelmina Heurdry. Vve de Wm. Paton à James Paton (In trust); \$600 [64829].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 107-7. Rév. George Chevreuil à Odulf Pilon; \$133 33 [64836].

Lot 170a, terrain irrég, supr. 85450 pds. J. B. Vinette dit Larente à Zotique Pilon; \$138 [64837].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

St Jacques.....	\$12,060 00
St-Denis	600 00
Hochelaga	12,188 75
St-Jean-Baptiste	5,425 00
Maisonneuve	350 00
Mile End.....	3 800 00
Montreal Annexe.....	1,752 00
Westmount.....	8,008 50
Village Turcot.....	700 00
Total	\$41,922 25

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 19 décembre 1896, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$177,132 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 73 539
Successions	5,000
Oies de prêts	33,260
Assurances.....	22,000
Autres corporations ...	4,333
Total	\$177,132

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour \$4 000; \$4,500; \$6,000; \$7,000; \$15,000; et 16 000.

5 1/2 p. c. pour \$1,400; \$1,800; \$2,000; \$4 600; 2 sommes de \$5,000; \$10,000 et \$12,500.

Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p. c. d'intérêts.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
 Architectes et Ingénieurs
 17, Côte de la Place d'Armes.
 Téléphone Bell, 1809.
 Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
 ARCHITECTE et MESUREUR
 230 — RUE ST. ANDRÉ — 230
 MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
 Architectes et Evaluateurs.
 207, Rue St-Jacques
 BATISSE NORD-EST
 Elevateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
 ARCHITECTES,
 Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
 107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,
 Ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Ingénieur Civil et
 Arpenteur ... No 107 rue St-Jacques
 En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
 Mesureur.
 1216, RUE DE MONTIGNY
 Prix de tout concurren.

LESSARD & HARRIS
 (Ci devant de Brodeur & Lessard)
CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
 421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2191

HORMISDAS CONTANT
 CONTRACTEUR & PLÂTRIÈRE
 290 RUE BEAUDRY
 TEL. BELL 717. DES MARCHANDS 99

ABRECQUE & MERCURE,
 Entrepreneurs-Ménagers,
 37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell 622.

A. LATOUR
 CONSTRUCTEUR
 222, Av. de l'Hotel-de-Ville

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
 1186, RUE ONTARIO
 Tout ouvrage exécuté avec soin et à des
 prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers
 Plombiers
 Couvreurs
 Spécialité : Corniche en tôle galvanisée
 TEL. BELL 6320 350, ST-LAURENT

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
 Spécialité de ESCALIERS
 et réparations en tous genres
 Atelier : Résidence :
 77 RUE CRAIG 18 AVE PAPINEAU

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier,
 Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
 1266 RUE NOTRE-DAME.

E. L. de la VALLEE & Cie
 Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
 17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
 Travaux Municipaux, Etude et Installation de
 Distributions d'Eau, Ponts, Etc.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 29 décembre 1896, au 5 janvier 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

Henry Gatehouse vs The Metropolitan Club

Montréal—Un lot de terre situé sur la terrasse du Beaver Hall, et désigné sous le No 1155, avec maison de club, etc.

Vente le 29 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

F. X. Canac dit Marquis vs Elie Drouin.

St Famille, Ile d'Oléans — 1o Les lots Nos 11, 13 et 14, avec bâtisses; 2o Le lot No 46, circonstances et dépendances.

Vente le 2 janvier, à 10 hrs a m., à la porte de l'église paroissiale.

Lazare Boulanger vs Jules Lambert, fils.

St Agathe—Les lots Nos 92 et 94, situés en le rang est de St Georges, avec bâtisses.

Vente le 2 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

A l'église de Guay vs Nazaire Demers

St Nicolas — 1o Le lot No 492, concession St Félix, circonstances et dépendances; 2o Le lot 493 de la même concession, avec bâtisses.

Vente le 2 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Angélique Terrien vs Alphonse Prévost.

St Janvier — 1o Une terre située Côte St Pierre et désignée sous le No 83; 2o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 87, avec bâtisses.

Vente le 31 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Le Crédit Foncier Franco Canadien vs John H. Cook.

St Camille de Cookshire — Une terre contenant 115 acres, composées des lots Nos 1153, 1156, 10e, 10f, 10g, et 12f du 9e rang, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 11 hrs. a. m., à la porte de l'église paroissiale

La Banque des Cantons de l'Est vs Dame Mary Loiseau et al.

Danville — Les morceaux de terre situés au Shipton, étant partie du No 21 au 4e rang et une autre partie du même lot avec bâtisses, etc.

Vente le 2 janvier, à 1 hrs. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Thos Robert Hardman vs Luke Hogan.

Canton d'Eardley — Un lopin de terre composé du lot No 27b dans le 12e rang, contenant 100 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du registraire à Hull.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Joseph Elia Girouard vs Ed Prévost.

Drummondville — La moitié nord-ouest de la moitié nord-est du lot No 12, du 2e rang, contenant 50 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 11 hrs a. m., à la porte de l'église St Frédéric de Drummondville.

DISTRICT DE RICHELIEU

Joseph Laurent Lasonde vs Louis Gauthier.

St Elphège et St Zéphirin — 1o Le lot

No 786 de St Thomas de Pierreville, contenant 37 arpents en superficie.

2o Une terre située à St Zéphirin, concession sud-ouest du rang St Michel, étant le No 690, contenant 60 arpents, avec bâtisses.

Vente le 29 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Elphège, pour le 1er lot, et le même jour à 1h p. m., à la porte de l'église de St Zéphirin pour le 2o lot.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Edward Desbarats Boswell vs La Cie du Chemin de Fer de Témiscouata.

Fraserville Une ligne de chemin de fer désignée sous le nom de chemin de fer de Témiscouata, ayant 81 milles de longueur par 66 pieds de largeur, y compris toutes les stations, etc.

Vente le 30 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Fraserville.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 19 décembre 1896.

Cherz W. McLea Walbank, architecte, rue St-Jacques, No 214; au No 216, rue St-Jacques Faire l'intérieur d'un magasin ainsi que comptoirs et fixtures.

Charpente et menuiserie, Robert Neville

Peinture et vitrerie, L. Z. Mathien.

Propriétaire, R. E. T. Pringle.

NOTES

M. M. P. Boileau Frères ont obtenu le contrat général pour l'église de Saint-Jérôme dont M. C. St-Jean était l'architecte.

Des soumissions seront reçues par J. Alcide Chaussé architecte No 153 rue Shaw jusqu'à midi 31 décembre pour les ouvrages nécessaires à la construction d'un presbytère à St-Zotique comté de Soulanges.

Les examens pour l'admission à l'étude et à l'inscription de l'architecture auront lieu le 28 et le 29 janvier 1897 au bureau de F. X. Berlinguet 29 rue St-Jean, à Québec, à 10 h. de l'avant-midi, chaque jour.

Les aspirants ayant l'intention de se présenter devront donner un avis d'un mois à l'avance, au sousigné, accompagné des honoraires requis, tel qu'il suit:

Pour admission à l'étude..... \$10 00

Pour inscription..... 25.00

JOS. VENNE, secrétaire.

17, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels: "Coussins de sofa; couvertures de pied; tea-cosies; oreillers de plume; oreillers de duvet; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets (The Alaska Feather & Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

Les îles Hébrides possèdent un phare à peu près unique en son genre: il n'importe aucun appareil d'éclairage, et cependant c'est bel et bien un phare. Il est construit sur l'Armish Rock,

dans la baie de Stornoway, et se trouve séparé de l'île Lewis par un bras de mer de quelque 500 pieds de large. Sur le rocher on a élevé une haute charpente canique en bois au sommet de laquelle chaque nuit brille un feu qui guide au loin pêcheurs et marins. Il n'y a point cependant de lampes à entretenir ni à remplir d'huile. En effet, sur l'île Lewis, dont nous avons prononcé le nom tout à l'heure, est un phare ordinaire: la tour en est percée d'une fenêtre spéciale par laquelle un faisceau lumineux est projeté sur un miroir installé en haut de la charpente d'Armish Rock. Ce faisceau passe par un jeu de prismes et il est ainsi renvoyé en mer comme s'il émanait directement d'une source lumineuse. Le phare fonctionne admirablement, et cela sans les dépenses qu'entraîne l'existence des gardiens qui sont ordinairement chargés de ces appareils.

Nous avons déjà signalé les travaux entrepris aux Etats-Unis en vue de l'utilisation de la prodigieuse force motrice qui résulte du déversement des eaux sur les chutes du Niagara.

Pour commencer, une puissance de 15,000 chevaux a été captée au moyen d'une dérivation agissant, sous une chute de 180 pieds environ, trois turbines hydrauliques de 5,000 chevaux de puissance chacune, tournant à la vitesse de 250 tours par minute, et qui mettent en mouvement des machines électriques productrices de courant.

Une dizaine d'établissements industriels destinés à la fabrication de l'aluminium, du carborundum (corps dur remplaçant l'émeri) et du sodium se sont tout aussi bien groupés autour de cette force motrice.

Les trois puissants générateurs d'électricité établis ainsi transmettent par des câbles l'énergie électrique à la ville de Buffalo, située à 25 milles de distance. Le courant électrique y est, et y sera utilisé, pour l'éclairage public et particulier ainsi que pour la traction électrique des tramways à trois qui desservent la ville et ses abords.

On pense que, par la suite, la ville de Brooklyn s'alimentera de même et que toute la zone qui s'étend entre Buffalo et le Niagara deviendra l'une des régions industrielles les plus actives des Etats-Unis, grâce à l'économie et à la facilité de distribution de la force motrice provenant de l'énergie électrique.

Il faut noter que les 15,000 chevaux captés à l'heure actuelle, ne sont qu'un faible appoint sur ce que l'utilisation des chutes du Niagara peut fournir. Les projets formés de 1886 à 1889, et auxquels nos électriciens et mécaniciens français ont pris une part honorable, comporte la captation de 350 000 chevaux, et l'on pourra encore dépasser ce chiffre si les espérances colossales des organisateurs se réalisent.

Les machines électriques productrices de courant dont on fait usage portent le nom d'alternateurs; elles sont à courants diphasés, à induit fixe et à inducteur mobile; chacune d'elles pèse 77 tonnes et la couronne portant les inducteurs n'a pas moins de 12 pieds de diamètre. Ce sont, comme on le voit, d'énormes machines. Dans un rayon de 3 milles autour de l'usine de captage, la distribution est faite directement avec une force électro-motrice de 2000 volts; au delà, il faut employer des transformateurs et accepter la transmission à 10000 et même 25000 volts, qui exige de grandes précautions.